

PAYSAGES, CULTURES ET GOUVERNANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST : CONTRIBUTIONS LOCALES AUX ENJEUX GLOBAUX

COORDONNATEURS :

El Hadji Balla Dieye

Rubén C. Lois González

Rosa María Verdugo Matés

**Paysages, cultures et gouvernance en
Afrique de l'Ouest :
Contributions locales aux enjeux globaux**

**Paysages, cultures et gouvernance en Afrique de l'Ouest :
Contributions locales aux enjeux globaux**

Coordonnateurs :

El Hadji Balla Dieye
Rubén C. Loís González
Rosa María Verdugo Matés

Paysages, cultures et gouvernance en Afrique de l'Ouest : Contributions locales aux enjeux globaux/Coordonnateurs : El Hadji Balla Dieye, Rubén Camilo Lois González, Rosa María Verdugo Matés

Santiago de Compostela: Universidade de Santiago de Compostela, Grupo de Análise Territorial (ANTE) GI-1871, 2025

ISBN: 978-84-09-81144-1

Comité Scientifique :

Mahaman Laouan Aboube, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Paul Diedhiou, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

El Hadji Balla Dieye, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Ibrahim Malam Mamane Sani, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Moustapha Mamadou Kone, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Tidiane Sane, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Ndeye Astou Manel Fall, Université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio (Sénégal)

© Instituto de Estudos e Desenvolvimento de Galicia,
Universidade de Santiago de Compostela, 2025

Édité par :

Grupo de Análise Territorial (ANTE) GI-1871

Instituto de Estudos e Desenvolvimento de Galicia

Universidade de Santiago de Compostela (Campus Sur)

15782 Santiago de Compostela

Contributeur à l'édition

Paula Noya Vázquez

Mise en page et imprimeur

Fundación USC. Servizo Integral de Reprografía, Edición e Impresión Dixital

ISBN: 978-84-09-81144-1

D.L.: C 164-2026

SOMMAIRE

Introduction	9
<i>Rosa María Verdugo Matés, Rubén Camilo Lois González</i>	
I. Transformations environnementales et territoriales au Sénégal	
Analyse diachronique de l'évolution de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque Basse-Casamance (Sénégal) entre 1972 et 2021.....	21
<i>Hortense Diendène Diatta</i>	
Dynamiques paysagères et recompositions territoriales dans les Niayes du Sénégal entre 1973 et 2025 sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss	37
<i>Ibra Faye</i>	
Les effets de la saliculture artisanale sur l'activité agricole dans le Sine Saloum	51
<i>Moussou Koro Faye</i>	
Impacts socio-environnementaux de la riziculture et des changements intervenus sur le paysage du Bliss-Kassa (commune de Kaffountine), Sénégal.....	67
<i>Ramatoulaye Sane</i>	
II. Éducation, culture et construction sociale au Niger	
Interactions entre Alphabétisation/Éducation non formelle et Éducation en situations d'urgence : une analyse basée sur l'expérience du Niger..	83
<i>Aboubacar Modou Aissami</i>	
« Sucre Ramadan » dans la culture musulmane, au cœur des considérations socio-anthropologiques, une entrée par le cas de la ville de Niamey.....	97
<i>Baharou Sarimou Abdoulahi</i>	
L'étude onomastique des partis politiques nigériens : entre identité locale et stratégie de communication politique.....	107
<i>Habila Amadou Adamou</i>	

III. Sécurité, gouvernance et prise de décision

Dynamique du terrorisme dans la région de Tillabéri au Niger : une étude de cas de la commune rurale de Ouro Guéladio	123
<i>Abdoul Aziz Oumarou Aboubacar</i>	
Pertinence de l'information comptable et financière fournie par le Système Minimal de Trésorerie à la prise de décision : une analyse qualitative auprès des petites entités au Sénégal	135
<i>Abdoulaye Sarr</i>	

Introduction

Rosa María Verdugo Matés

Rubén Camilo Lois González

Membres du Groupe de Recherche ANTE de l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle
rosa.verdugo@usc.es ; rubencamilo.lois@usc.es

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration académique internationale entre l'Université Santiago de Compostela et des universités africaines du Sénégal, du Niger et du Mali, dans le cadre du programme Erasmus+. Chaque année, ce programme de mobilité internationale accueille un groupe de doctorants qui effectuent un séjour de recherche à l'Université Santiago de Compostela afin de progresser dans la rédaction de leur thèse. Ils y trouvent un espace pour approfondir leurs études, dialoguer avec des chercheurs et enseignants, et construire des réseaux qui dépassent le strict domaine académique. De cette expérience partagée est née une tradition éditoriale qui donne forme et pérennité à l'effort accompli : un volume collectif rassemblant des chapitres issus des recherches menées durant leur séjour. Ainsi, la mobilité Erasmus+ ne constitue pas seulement un épisode de formation intensive, mais aussi une opportunité de diffuser à l'international les réflexions et les résultats obtenus.

La valeur ajoutée de cette initiative réside dans le fait qu'elle associe la mobilité académique à la production et à la diffusion scientifique. Erasmus+ est né comme un programme principalement orienté vers la mobilité intra-européenne, mais il s'est imposé au cours de la dernière décennie comme un instrument clé pour l'internationalisation des universités et pour la construction de liens durables avec des institutions d'autres régions du monde. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, le programme n'ouvre pas seulement les portes des universités européennes aux étudiants africains, mais facilite également la création de réseaux de recherche partagée, l'échange de méthodologies et la mise en commun de savoirs locaux et globaux. L'apprentissage ne circule donc pas dans une seule direction : les étudiants africains comme la communauté universitaire de Santiago de Compostela s'enrichissent mutuellement, configurant un espace de rencontre interculturelle qui renforce les capacités de recherche et d'enseignement de tous les acteurs impliqués.

Ce projet éditorial s'inscrit dans une trajectoire plus longue de collaboration entre le groupe de recherche ANTE (Analyse Territoriale) de l'Université Santiago de Compostela et différentes universités africaines. En 2010, des projets communs ont été développés avec le financement de l'AECID (Agence

Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement), axés sur l'aménagement du territoire, la gestion des ressources et le développement local au Cap-Vert, au Mali et au Sénégal. Ces projets ont permis d'établir des relations solides entre le groupe ANTE et plusieurs universités africaines, et ont donné lieu aux premières publications conjointes dans lesquelles des enseignants africains et européens ont partagé la paternité des travaux. Cette expérience a montré la fécondité de la coopération interuniversitaire et la nécessité de la consolider dans le temps. Depuis 2018, le programme Erasmus+ est venu renforcer cette dynamique, en offrant un cadre institutionnel et financier qui a facilité la mobilité d'étudiants, de personnels administratifs, de chercheurs et d'enseignants, entre l'Université Santiago de Compostela et différentes universités africaines ; et a également permis de donner une continuité à une dynamique de collaboration qui aurait autrement été difficile à maintenir.

Au fil de plus d'une décennie, ce parcours a permis d'accumuler des expériences et des apprentissages précieux. Les premiers projets financés par l'AECID ont constitué la base d'une coopération centrée sur l'analyse territoriale, la gestion des ressources et le développement communautaire. Ces travaux ont mis en évidence l'importance des études empiriques dans des contextes locaux précis et ont démontré que la collaboration académique peut contribuer à rendre visibles des problématiques qui restent souvent en marge des débats internationaux. Avec le renforcement ultérieur apporté par le programme Erasmus+, ces initiatives ont acquis une dimension plus structurée, permettant d'organiser des séjours de recherche pour étudiants et enseignants et de créer une collection d'ouvrages qui donne forme et continuité aux résultats. Ce parcours montre que la coopération universitaire est d'autant plus féconde qu'elle associe la mobilité des personnes à la production conjointe de savoirs et à la diffusion internationale des résultats obtenus.

Les deux éditions précédentes de cette collection constituent un bon témoignage de ce processus. La première, intitulée Études territoriales, sociales et économiques en Afrique de l'Ouest, rassemblait neuf chapitres qui abordaient des thèmes allant de la dégradation des sols agricoles à Sédiou à la déforestation en Haute-Casamance (Sénégal), en passant par la gestion des inondations à Niamey, la migration féminine au Niger, les traditions culturelles au Mali ou encore l'innovation dans les services financiers numériques au Sénégal. L'ensemble offrait une véritable mosaïque de problématiques qui, malgré leur diversité, partageaient une même toile de fond : la nécessité de comprendre les transformations sociales, environnementales et économiques qui traversent la région.

La deuxième édition, intitulée Nature, Communauté et Culture, a élargi le spectre thématique et regroupé onze chapitres répartis entre géographie,

sociologie-anthropologie, économie et droit. On y étudiait des questions telles que l'accès inégal à l'eau en Basse-Casamance (Sénégal), l'importance des savoirs locaux dans la gestion communautaire des ressources, les impacts de la variabilité climatique sur l'agriculture, l'activisme politique dans les communautés virtuelles au Niger, la préservation du patrimoine culturel immatériel au Mali ou encore les pratiques matrimoniales forcées à Sikasso (Mali).

Dans les deux volumes, les auteurs étaient des doctorants qui, grâce à leur séjour Erasmus+, ont eu la possibilité de donner une forme académique à des recherches qu'ils ont ensuite poursuivies dans leurs universités d'origine. Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont devenus enseignants et chercheurs dans les universités de leurs pays respectifs, où ils transmettent aux nouvelles générations l'expérience acquise dans le cadre de la mobilité académique. L'impact de ces publications ne s'est pas limité au moment de leur parution, mais a eu un effet multiplicateur dans la consolidation des carrières académiques et dans la construction de réseaux interuniversitaires. De plus, les thèmes traités dans les deux premières éditions dialoguent étroitement avec des débats mondiaux sur la durabilité, la gouvernance, les migrations, les droits humains ou la préservation du patrimoine, ce qui démontre que les problèmes étudiés à l'échelle locale possèdent une pertinence bien plus large et contribuent à enrichir la littérature académique internationale.

C'est pourquoi, cette collection d'ouvrages répond à notre conviction que la coopération universitaire ne peut se limiter au simple déplacement physique des personnes ni à la signature de conventions institutionnelles : elle doit se traduire par des productions tangibles qui renforcent la circulation des savoirs. La publication d'un ouvrage annuel constitue donc un exercice de mémoire et de projection, qui permet aux recherches des étudiants de ne pas rester cantonnées à l'espace du séminaire ou à la durée du séjour, mais de circuler dans les circuits académiques internationaux et, par conséquent, d'avoir la possibilité d'être lues, discutées et citées dans des contextes plus larges. Ainsi, chaque promotion d'étudiants Erasmus+ laisse son empreinte dans la collection et contribue à construire une archive collective de recherches qui documente les problèmes, les débats et les propositions qui émergent en Afrique de l'Ouest au XXI^e siècle.

La troisième édition que nous présentons ici maintient cette même philosophie, mais introduit une organisation thématique plus définie, qui facilite l'articulation entre les différents travaux et souligne leurs affinités de fond. Les neuf chapitres de ce volume sont regroupés en trois parties. La première est consacrée aux transformations environnementales et territoriales au Sénégal ; la deuxième, à l'éducation, à la culture et à la construction sociale au Niger ; et la troisième, à la sécurité, à la gouvernance et à la prise de décision en Afrique de l'Ouest. Cette organisation en blocs permet d'offrir au lecteur une vision

d'ensemble et de situer chaque chapitre dans un débat plus large, sans pour autant réduire la spécificité de chaque étude.

Le premier bloc se concentre sur le Sénégal, un pays où les dynamiques environnementales et territoriales sont intimement liées aux conditions de vie de la population. Il est composé de quatre chapitres rédigés par des doctorants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal). Le premier chapitre étudie l'évolution des mangroves en Basse-Casamance entre 1972 et 2021. Les mangroves sont des écosystèmes à la fois fragiles et vitaux, car elles garantissent la biodiversité, protègent les côtes et soutiennent des activités économiques telles que la pêche et la collecte de mollusques. L'auteure documente la régression drastique de ces écosystèmes durant les sécheresses des années 1970 et 1980, lorsque le manque de pluies et la pression humaine ont réduit significativement la surface de mangrove. À partir des années 2000, on observe une reprise partielle, liée à la fois à l'augmentation de la pluviométrie et aux efforts de reboisement menés par des communautés locales et des ONG. Ce chapitre démontre que la résilience environnementale n'est pas un processus spontané, mais qu'elle requiert à la fois des conditions écologiques favorables et des initiatives sociales soutenues.

Le deuxième chapitre de ce bloc s'intéresse aux dynamiques paysagères et aux recompositions territoriales dans les Niayes, un corridor agricole situé entre Dakar et Saint-Louis qui constitue le cœur horticole du pays. Grâce à des techniques de télédétection et d'analyse territoriale, l'auteur démontre que plus de 75 % des changements dans l'occupation des sols s'expliquent par la conversion de terres agricoles en zones urbaines, industrielles ou minières. Cette dynamique pose un dilemme crucial pour le Sénégal contemporain : comment concilier l'urbanisation et le développement industriel avec la préservation de la base agricole qui assure l'approvisionnement alimentaire. Le chapitre offre ainsi une analyse de grande pertinence pour le débat sur l'aménagement du territoire, la durabilité et la gouvernance.

Le troisième chapitre se concentre sur l'exploitation artisanale du sel dans le Sine Saloum. La saliculture a historiquement constitué une source de revenus essentielle pour les communautés locales, en particulier pour les femmes, qui y ont trouvé une voie d'autonomie économique. Cependant, l'expansion de cette activité engendre des impacts négatifs sur les sols, les écosystèmes et les relations sociales. L'étude examine comment la salinisation progressive des sols affecte l'agriculture, comment se génèrent des conflits entre agriculteurs et salicultrices, et comment se transforment les rôles de genre dans le cadre de l'économie locale. L'auteure souligne la nécessité de concevoir des politiques qui reconnaissent la valeur économique de la saliculture, tout en atténuant les effets environnementaux et sociaux.

Le quatrième chapitre de ce bloc élargit la perspective par une analyse socio-environnementale de Bliss-Kassa (commune de Kaffountine), mettant en évidence la dégradation des ressources naturelles, la vulnérabilité des communautés et les stratégies d'adaptation développées par celles-ci. Sont étudiées des pratiques locales, des interventions institutionnelles et des expériences de gouvernance communautaire qui tendent vers la construction de solutions durables.

Pris dans son ensemble, ce bloc permet de placer le Sénégal au centre de débats cruciaux sur le changement climatique, l'urbanisation accélérée, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles. Les quatre chapitres dialoguent entre eux et montrent différentes dimensions d'un même dilemme : comment concilier l'exploitation des ressources avec leur préservation. À partir de cas concrets — les mangroves, l'horticulture dans les Niayes, la saliculture au Sine Saloum ou les pratiques adaptatives dans d'autres territoires — se dessine une cartographie complexe de tensions et d'opportunités. Dans tous les cas, la recherche souligne la capacité des communautés locales à générer des réponses innovantes, ce qui invite à reconnaître la valeur des savoirs traditionnels et l'importance de les intégrer dans les politiques publiques de planification et de développement. En définitive, ce bloc offre une vision complexe du Sénégal, où les écosystèmes côtiers, les terres agricoles et les ressources minières sont soumis à une pression croissante, mais où émergent également des initiatives innovantes de résilience et de durabilité.

Le deuxième bloc de cet ouvrage, composé de trois chapitres rédigés par des doctorants de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, déplace l'attention vers le Niger et, plus précisément, vers la relation entre éducation, culture et construction sociale. Le cinquième chapitre se concentre sur l'éducation non formelle à Niamey. L'auteur examine les programmes d'alphabétisation et de formation destinés aux jeunes et aux femmes, et évalue leur impact sur l'insertion professionnelle et l'amélioration des conditions de vie. Il souligne que l'éducation non formelle peut être un outil décisif d'autonomisation, mais qu'elle se heurte à des limites liées au financement, à la continuité et à son articulation avec le système formel. Cette étude est particulièrement significative dans un pays comme le Niger, où la majorité de la population est jeune et où les opportunités éducatives déterminent largement les perspectives de développement.

Le sixième chapitre aborde les pratiques culturelles liées au Ramadan au Niger, en explorant leur rôle dans la cohésion sociale et la construction des identités collectives. À travers une approche ethnographique, l'auteur montre comment les rituels et coutumes associés au mois sacré renforcent la solidarité communautaire et génèrent des espaces de rencontre qui dépassent la sphère

religieuse pour devenir des supports de la vie sociale. Le chapitre analyse également les tensions entre tradition et modernité, ainsi que les adaptations que les communautés mettent en œuvre pour maintenir vivantes leurs pratiques dans un monde en mutation.

Le septième chapitre analyse les noms des partis politiques au Niger dans une perspective onomastique, comprise comme stratégie de communication politique et d'affirmation identitaire. À travers une méthodologie qualitative et interprétative, il étudie les 168 partis enregistrés entre 1991 et 2021, en mettant en évidence la manière dont leurs dénominations reflètent des influences culturelles, religieuses et historiques. Les noms combinent des termes institutionnels avec des vocables locaux (en haoussa, zarma, tamajeq, etc.), qui évoquent des valeurs telles que la justice, la paix, la fraternité ou le changement. Cette pratique répond à une logique de « localisation du politique » et de « mimétisme institutionnel », où des modèles occidentaux s'adaptent aux contextes africains. Le nom du parti devient un dispositif discursif, symbolique et émotionnel visant à mobiliser l'électorat. La recherche révèle que la majorité des partis recourent à des structures binaires et à des lexiques identitaires locaux, ce qui démontre le rôle central de la culture dans la construction de la légitimité politique au Niger.

Les trois chapitres du bloc consacré au Niger s'accordent à souligner que la construction sociale et culturelle des communautés est profondément liée à des processus de mobilité, d'éducation et de ritualité. L'éducation non formelle, au-delà de sa fonction pédagogique, devient un instrument d'autonomisation sociale et d'élargissement des opportunités. Les pratiques culturelles du Ramadan, en plus de leur dimension spirituelle, apparaissent comme une force de cohésion de la vie communautaire. L'onomastique partisane au Niger, au-delà de sa fonction nominative, se transforme en outil d'identité culturelle et en stratégie discursive dans la compétition politique. Ces études révèlent que les phénomènes sociaux ne peuvent être compris de manière cloisonnée, mais qu'ils font partie d'entrelacs complexes où se croisent dimensions économiques, culturelles et politiques.

Le troisième bloc de l'ouvrage se centre sur des questions de sécurité, de gouvernance et de prise de décision, qui revêtent une importance croissante en Afrique de l'Ouest. Le huitième chapitre, rédigé par un doctorant de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, analyse le terrorisme dans la commune rurale d'Ouro Guéladio (Niger) dans une perspective sociohistorique et de géographie économique. Située dans une région frontalière, Ouro Guéladio a été affectée par des dynamiques d'insécurité, de mobilité et de changement social. L'étude examine l'évolution historique du territoire, ses activités économiques et les tensions découlant de sa position stratégique, montrant que l'insécurité ne peut

être comprise indépendamment des facteurs économiques et politiques qui structurent la vie locale. Cette analyse offre des clés pour comprendre la fragilité de la gouvernance dans les zones frontalières et la nécessité de politiques intégrant les dimensions locales, nationales et internationales.

Le neuvième et dernier chapitre, rédigé par un doctorant de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, s'intéresse à la pertinence du système comptable OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) dans les petites entreprises africaines. L'auteur examine comment l'harmonisation comptable, pensée pour améliorer la transparence et la formalisation, se confronte aux limites de contextes où l'informalité est la norme et où les structures entrepreneuriales demeurent fragiles. Le chapitre pose un débat crucial sur la relation entre normes internationales et réalités locales, en soulignant la nécessité d'adapter les cadres normatifs aux contextes concrets afin qu'ils puissent remplir leur fonction de soutien au développement économique.

Ce bloc place explicitement le débat sur la sécurité et la gouvernance au centre de la réflexion. L'étude sur Ouro Guéladio éclaire les défis des zones frontalières dans des contextes d'insécurité, en montrant comment les facteurs historiques, économiques et politiques se combinent pour générer des situations de fragilité institutionnelle. Pour sa part, l'analyse du système comptable OHADA se relie à la question de la gouvernance économique et à la nécessité de cadres normatifs adaptés pour promouvoir la transparence et la formalisation. Ces deux chapitres mettent en évidence que la sécurité et la gouvernance ne sont pas des concepts abstraits, mais des réalités concrètes qui affectent la vie quotidienne des populations et déterminent en grande partie les perspectives de développement.

Dans leur ensemble, les neuf chapitres de l'ouvrage offrent une vision large et approfondie des défis et des opportunités auxquels font face le Sénégal et le Niger, et, par extension, l'Afrique de l'Ouest. Des mangroves de Casamance aux entreprises locales régies par l'OHADA, du Ramadan à la gouvernance à Ouro Guéladio, les études réunies ici constituent une mosaïque interdisciplinaire qui reflète la richesse et la complexité de la région. L'ouvrage ne se limite pas à décrire des problèmes : il apporte des analyses rigoureuses et des suggestions implicites pour l'action.

Un élément qui mérite d'être souligné est l'impact direct que ces recherches ont sur le renforcement des capacités académiques dans les universités africaines d'origine des étudiants. Le séjour à Saint-Jacques-de-Compostelle ne constitue pas une rupture avec leurs contextes locaux, bien au contraire : il leur permet de revenir avec des outils méthodologiques, de nouvelles lectures et l'expérience d'avoir dialogué avec une communauté scientifique internationale. De cette manière, se renforce le capital humain et académique des institutions africaines,

qui disposent de jeunes chercheurs capables de produire un savoir situé, sensible aux problématiques locales et, en même temps, connecté aux débats mondiaux.

La publication de ce volume réaffirme l'engagement de l'Université Saint-Jacques-de-Compostelle en faveur de la coopération académique internationale et de la diffusion des connaissances produites en collaboration avec des universités africaines. Elle assure en même temps la continuité d'une série éditoriale qui fait désormais partie de l'identité du programme Erasmus+ dans notre institution. Chaque ouvrage constitue un témoignage de la capacité des étudiants africains à produire un savoir de qualité, et en même temps une invitation adressée à la communauté académique internationale à écouter et à dialoguer avec ces voix.

Ce volume réunit des recherches qui peuvent également être interprétées à la lumière des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Les chapitres dialoguent avec plusieurs de ces objectifs : l'éducation de qualité (ODD 4), l'égalité entre les sexes (ODD 5), le travail décent et la croissance économique (ODD 8), l'action pour le climat (ODD 13) ou la paix, la justice et des institutions efficaces (ODD 16). L'ouvrage montre comment les problèmes locaux étudiés au Sénégal et au Niger trouvent une résonance mondiale, et comment la recherche académique peut contribuer de manière concrète à l'atteinte d'objectifs internationaux largement partagés.

Le volume que nous présentons constitue aussi une démonstration du pouvoir transformateur de la coopération internationale. Chaque chapitre reflète non seulement l'effort individuel d'un étudiant, mais également le soutien collectif d'institutions, de tuteurs et de collègues. L'ouvrage témoigne du potentiel de l'université comme espace de rencontre entre cultures et comme moteur de production de savoirs utiles à la société. Dans un contexte mondial où les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur demeurent profondes, des initiatives comme celle-ci contribuent à réduire les écarts, à rendre visibles des voix souvent marginalisées et à inscrire à l'agenda académique international des problématiques qui requièrent une attention urgente.

Tous les auteurs de ce livre, à l'exception de l'étudiant issu de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, ont été encadrés durant leur séjour de mobilité Erasmus+ à l'Université Saint-Jacques-de-Compostelle par les professeurs Rubén Lois González et Rosa Verdugo Matés, tous deux auteurs de cette introduction, par ailleurs membres du groupe de recherche ANTE. Cet encadrement n'a pas seulement garanti l'accompagnement académique et méthodologique des travaux réunis ici, mais a également constitué un exercice d'apprentissage partagé, au cours duquel étudiants et enseignants ont enrichi mutuellement leurs perspectives et leurs approches de la recherche.

Tournée vers l'avenir, cette collection d'ouvrages a pour vocation de continuer à croître d'année en année, en rassemblant de nouvelles voix et de nouvelles recherches qui documenteront les changements sociaux, culturels, économiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest. Chaque volume n'est pas seulement un produit académique, mais aussi un maillon d'une chaîne de coopération qui renforce les liens entre institutions, ouvre des opportunités aux étudiants et enrichit la communauté scientifique internationale.

Enfin, il convient de reconnaître le travail accompli par le Comité scientifique qui a accompagné ce processus. La révision des chapitres, l'orientation offerte aux auteurs, la garantie de la qualité académique et de la cohérence du volume sont le fruit de leur travail patient et rigoureux. Leur tâche ne se limite pas à la correction formelle : elle implique un véritable accompagnement intellectuel qui enrichit les textes et renforce la confiance des auteurs. Grâce à leur engagement, cet ouvrage atteint un niveau d'excellence qui honore aussi bien les étudiants que les institutions participantes. Qu'ils reçoivent donc nos plus sincères remerciements.

Une mention spéciale doit également être adressée au personnel administratif et de coordination du programme Erasmus+, en particulier à Ana Guerra et Isabel Barreiro, dont le travail discret et constant a rendu possibles ces mobilités et ce projet éditorial.

I. Transformations environnementales et territoriales au Sénégal

Analyse diachronique de l'évolution de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque Basse-Casamance (Sénégal) entre 1972 et 2021

Hortence Diendéne Diatta

Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

h.diatta20150234@zig.univ.sn

Résumé

Cette étude analyse la dynamique spatio-temporelle des mangroves dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque (Basse-Casamance, Sénégal) entre 1972 et 2021. Elle s'appuie sur une démarche méthodologique qui associe le traitement et l'analyse à d'images satellites Landsat acquises en 19972, 1986, 1994, 2000, 2014 et 2021 et des données climatiques et de terrain (observations, enquêtes et entretiens). Les résultats obtenus mettent en évidence une régression des mangroves entre 1972 et 1994 (-30,83 %) liée, principalement, à une sécheresse prolongée survenue entre 1972 et 1988, ainsi qu'à des actions anthropiques telles que la coupe de bois et la cueillette intensive des huîtres, notamment par la coupe rase des racines. À partir de 2000, une régénération progressive (+99,15 % entre 1994 et 2021) est observée. Cette situation s'explique par le retour timide des précipitations vers des conditions normales, d'actions de sensibilisation et de restauration de la mangrove et la mise en œuvre de stratégies locales de gouvernance plus adaptée. L'étude souligne l'importance d'une gouvernance environnementale inclusive et durable pour renforcer la résilience écologique et socio-économique de ces écosystèmes de mangrove aux fonctions vitales.

Mots-clés : Mangrove, Dynamique, Variabilité pluviométrique, Oukout, Santhiaba Manjaque

1. Introduction

L'environnement terrestre comprend divers écosystèmes essentiels au maintien des équilibres naturels, parmi lesquels la mangrove se distingue par ses multiples fonctions et services écosystémiques aux communautés locales (Dieng et al., 2023 ; Ndour et al., 2012 ; Folega et al., 2017 ; Sow et Ba, 2019 ; Diéye et al., 2021). Située en Basse-Casamance sur le littoral sud sénégalais, cette mangrove joue un rôle crucial dans la biodiversité, la fourniture de ressources

(huîtres, bois, sel, plantes médicinales) et la protection environnementale (Marius, 1989 ; Baltzer et Lafond, 1971 in Cormier-Salem, 1999).

Depuis les années 1970-1990, la mangrove subit un déclin marqué lié au déficit pluviométrique et aux pressions humaines (déforestation, surexploitation, agriculture extensive...), entraînant la perte de ressources halieutiques et une dégradation des activités socio-économiques (Ndour et al., 2012 ; Diéye, 2011 et 2013 ; Proisy et Mougin, 1998).

En réponse à cette situation, les populations d'Oukout et Santhiaba Manjaque, avec l'appui de certains partenaires, ont lancé des initiatives de reboisement et de conservation.

Cette étude analyse l'évolution de la couverture de mangrove dans ces deux communes entre 1972 et 2021 grâce à une approche diachronique par télédétection et (complétées) par des enquêtes de terrain, afin d'évaluer les dynamiques dans l'occupation des sols et les effets des actions de restauration locale.

2. *Méthodologie*

La démarche méthodologique utilisée est basée sur la recherche documentaire, une enquête par questionnaire, des entretiens libres, des observations directes sur le terrain, analyse de données climatiques et utilisation des données de télédétection.

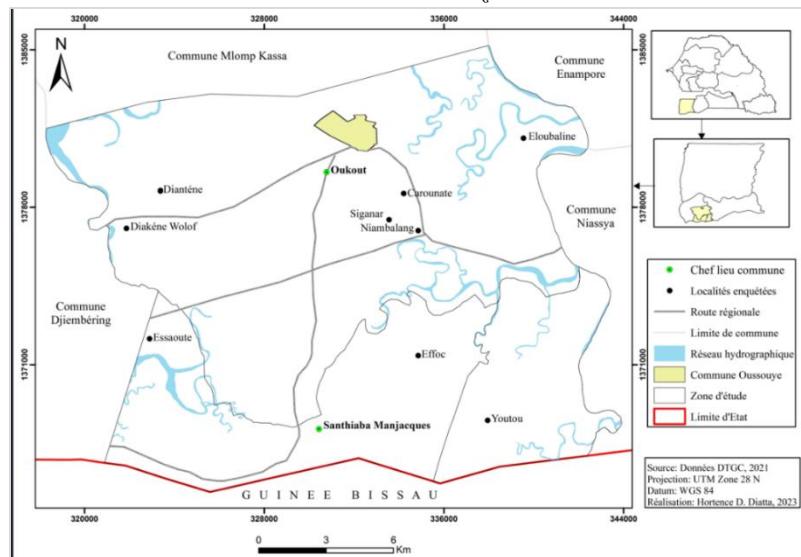
2.1. Zone d'étude

L'étude concerne les communes limitrophes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque situées sur la côte sud du Sénégal, dans le département d'Oussouye, région de Ziguinchor en Basse-Casamance. Elles sont bordées par la commune de Mlomp au nord, la Guinée-Bissau au sud, les communes d'Enampore et de Niassya à l'est, et celle de Diembéring à l'ouest (cf. carte 1).

Cette région, au climat sub-guinéen (Sagna, 2018), est marquée par l'influence des marées et une importante présence de mangroves le long des bolongs (Sagna, 2019).

Analyse diachronique de l'évolution de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque Basse-Casamance (Sénégal) entre 1972 et 2021

Carte 1 : La localisation de la zone d'étude



2.2. Données utilisées

- Données satellitaires

Les données satellitaires utilisées dans cette étude proviennent du site de l'USGS de la NASA (www.earthexplorer.usgs.gov). La sélection des images satellitaires s'est basée sur la couverture spatiale, la résolution, les dates d'acquisition et la saison de prise de vue. Pour analyser l'évolution spatio-temporelle de la mangrove, des images Landsat acquises en 1972, 1986, 1994, 2000, 2014 et 2021 ont été retenues (tableau 1).

Tableau 1 : Dates d'acquisition et caractéristiques des données images utilisées

Satellite	Série	Capteur	Date d'acquisition	Résolution Spatiale
Landsat	L1	MSS	05 novembre 1972	60 m
	L5	TM	24 janvier 1986	30 m
	L5	TM	04 avril 1994	30 m
	L7	ETM+	08 décembre 2000	30 m
	L8	OLI-TIRS	05 janvier 2014	30 m
	L8	OLI-TIRS	08 novembre 2021	30 m

Source : www.earthexplorer.usgs.gov

Ces images multispectrales à haute résolution permettent une cartographie précise des unités d'occupation des sols à une échelle moyenne et offrent un cadre cohérent pour étudier les dynamiques entre la couverture ancienne et récente de la mangrove (Diéye, 2013 ; Andrieu et al., 2008).

La date d'acquisition des images satellitaires est essentielle pour étudier les changements paysagers (Girard et Girard, 1999 ; Diéye, 2007). Les images retenues ont été choisies principalement en début de saison sèche (novembre-avril) qui correspond à une période de faible nébulosité et de couverture nuageuse, ce qui limite les biais saisonniers dans la réponse spectrale de la végétation (Chatelain, 1996 ; Barima et al., 2009). Ces scènes offrent aussi une bonne qualité radiométrique pour la zone d'étude.

- Données de terrain
 - ✓ Les enquêtes

La collecte des données s'est appuyée sur un questionnaire structuré, administré aux chefs de ménage des communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque. Sur un total de 1 244 ménages recensés, un échantillon de 187 ménages (15 %) a été sélectionné selon la méthode de quota, garantissant une représentativité relative des neuf villages étudiés (six à Oukout, trois à Santhiaba Manjaque (tableau 2)). Ce choix tient compte des contraintes d'accessibilité et s'appuie sur les données de l'ANSD (2013).

Tableau 2 : Échantillon des ménages enquêtés dans les localités cibles

Localités cibles	Nombre total de ménages en 2013	Nombre de ménages interrogés
Diakène Ouolof	84	13
Carounate	113	17
Eloubaline	59	9
Niambalang	97	15
Siganar	229	34
Diantène	67	10
Essaout	62	9
Youtou	313	47
Effoqué	220	33
Total	1244	187

- ✓ Entretiens

Un guide d'entretien a été conçu pour collecter des données qualitatives via des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion dans les deux communes. Ces échanges ont permis de contextualiser les changements détectés

par télédétection, d'identifier les causes perçues des dynamiques de la mangrove, et de documenter les initiatives locales de restauration. Les interlocuteurs étaient des chefs de village, pêcheurs, collectrices d'huîtres, représentants communautaires et agents techniques. Les données ont été analysées avec le logiciel SphinxV5 pour obtenir des statistiques selon les variables du questionnaire.

2.3. Traitement des images satellitaire

- Prétraitement des images
- ✓ Correction géométrie

Les images Landsat ont été orthorectifiées, recalées et corrigées géométriquement pour assurer une parfaite superposition pixel à pixel, indispensable à une analyse diachronique fiable (Andrieu et al., 2008). La résolution spatiale de l'image Landsat MSS de 1972 (60 m) a été adaptée à celle des autres images (30 m) par redimensionnement et correction géométrique. La méthode de correction image par image a été adoptée avec comme référence l'image de 2000.

La méthode de correction image par image a été adoptée avec comme référence l'image de 2000 (Masse, 2013 ; Andrieu, 2008).

- Classification et analyse diachronique

Une classification supervisée par maximum de vraisemblance a été utilisée pour distinguer neuf classes d'occupation des sols, dont deux classes de mangrove (« mangrove dense » et « mangrove moins dense ») différenciées selon la densité et la hauteur des arbres. Les autres classes comprennent les tannes humides, les tannes secs, les autres sols nus, l'eau, les autres types de végétation (prairies, savanes, forêts) et les rizières. Cette nomenclature adaptée aux zones estuariennes a servi à sélectionner les zones d'apprentissage pour la classification (Diéye, 2013). Une analyse diachronique des cartes classées a ensuite permis de quantifier les gains, les pertes et les zones stables de mangrove sur périodes 1972-1986 ; 1986-1994 ; 1994-2000 ; 2000-2014 et 2014-2021.

- Vérification et validation

L'évaluation de la qualité des classifications a reposé sur l'analyse de la séparabilité spectrale à travers l'indice de Jeffries-Matusita dont les valeurs (comprises entre 1,618 et 2) indiquent une bonne discrimination entre les classes d'occupation des sols. Une matrice de confusion a été utilisée pour mesurer les confusions entre classes, confirmant la fiabilité des ROI (Régions d'Intérêt) avec un coefficient Kappa de 0,95 qui attestant d'une excellente précision.

Les statistiques d'évolution de la mangrove ont été calculées par le taux de variation de superficie entre deux dates. L'analyse diachronique s'est concentrée sur les classes « mangrove dense », « mangrove peu dense », « tanne », « eau », et « autres faciès » avec une attention particulière portée sur trois types d'évolution : la régression, la progression et la stabilité des unités paysagères dans cet écosystème de mangrove.

2.4. Analyse des données climatiques

L'étude utilise les données pluviométriques de la station d'Oussouye (1951-2020) pour évaluer l'impact des précipitations sur les mangroves. La méthode des écarts à la moyenne interannuelle (Gaye, 2017) permet de mesurer les déficits et excédents annuels de pluie. Le test de Pettitt (1979) identifie une rupture dans la série, marquant un changement climatique significatif. La série est divisée en sous-périodes pour comparer les phases avant, pendant et après la sécheresse. Les analyses sont réalisées avec le logiciel XLSTAT 2016 pour observer les variations pluviométriques et détecter un possible retour à la normale.

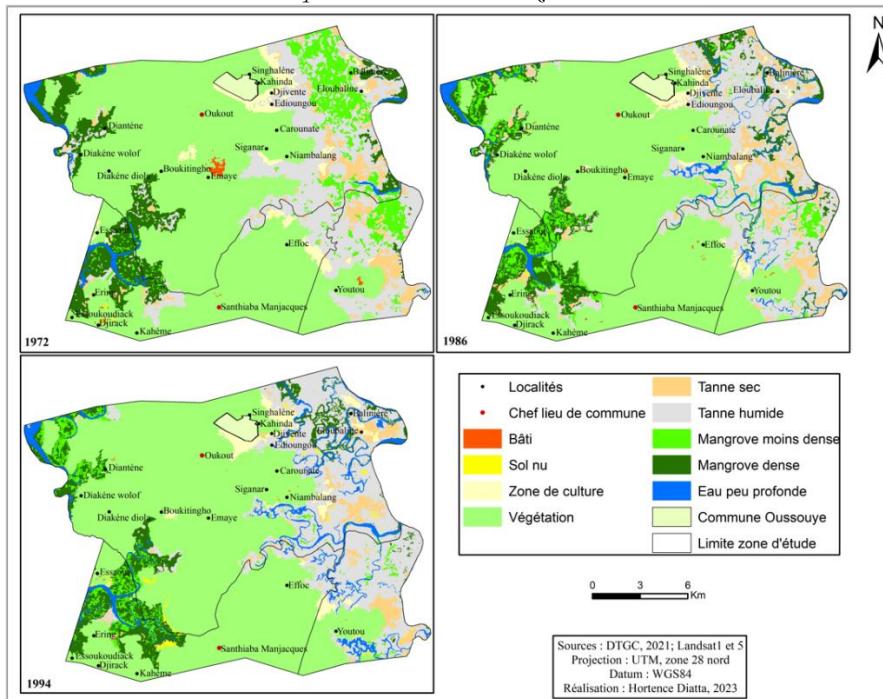
3. Résultats et discussion

3.1. Cartographie de l'occupation des sols en 1972, 1986 et 1994 dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque

L'année 1972 est retenue comme année de référence car elle coïncide avec un déficit pluviométrique sévère ayant affecté les écosystèmes de la région (Liénou, 2007 ; Dacosta et al., 2002). Cette sécheresse prolongée, marquée par un déplacement des isohyètes vers le sud, a touché durement la Casamance et l'ensemble du Sahel (Ndong, 1995 ; Roche et al., 1976 ; Albergel et Lamachère, 1993), expliquant la faible couverture de mangrove dense (8,63 %) et moins dense (6,56 %) en 1972. Entre 1986 et 1994, la dynamique régressive de la mangrove s'est poursuivie avec une perte cumulative de plus de 1 000 ha, en lien direct avec le stress hydrique prolongé.

Analyse diachronique de l'évolution de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque Basse-Casamance (Sénégal) entre 1972 et 2021

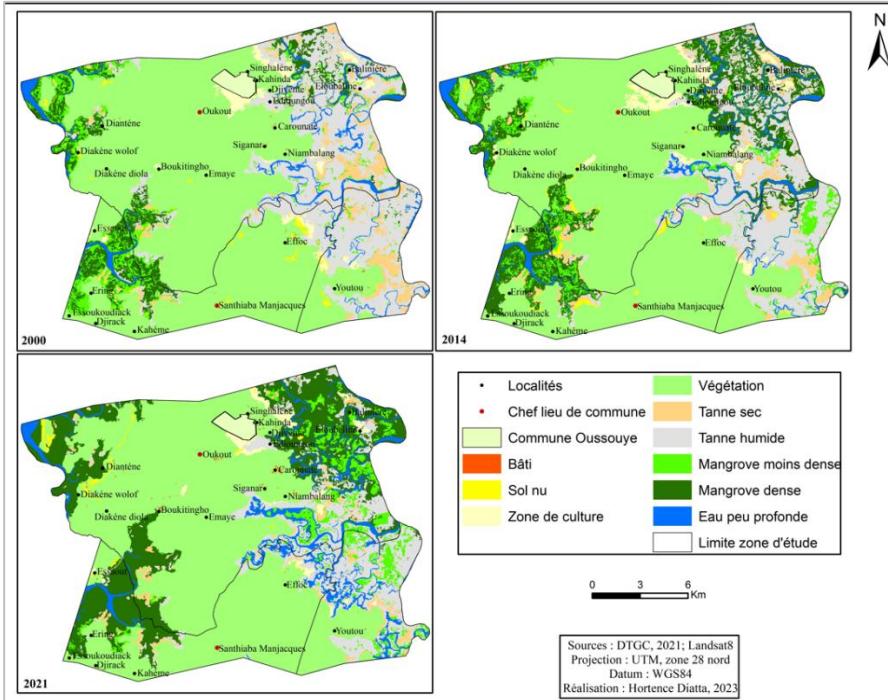
Carte 2 : Occupation des sols dans la zone d'étude en 2000



3.2. Cartographie de l'occupation des sols en 2000, 2014 et 2021 dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque

En 2000, un retour progressif des précipitations a permis une légère régénération de la mangrove, notamment moins dense (+583,73 ha), malgré la reprise de l'activité humaine dans certaines zones (carte 3). En 2014, cette tendance s'est poursuivie avec une croissance globale de la mangrove (6 391,88 ha), mais aussi une expansion des rizières (carte 2). En 2021, la mangrove dense et moins dense continue de progresser (gains de 1 654,82 ha et 1 846,63 ha respectivement) (carte 2). Toutefois, certaines zones comme le nord-ouest de Youtou et Effoqué restent en retard malgré les actions de réhabilitation. Globalement, la période 2000–2021 est marquée par une croissance notable des formations de mangrove.

Carte 3 : Occupation des sols dans la zone d'étude en 2000



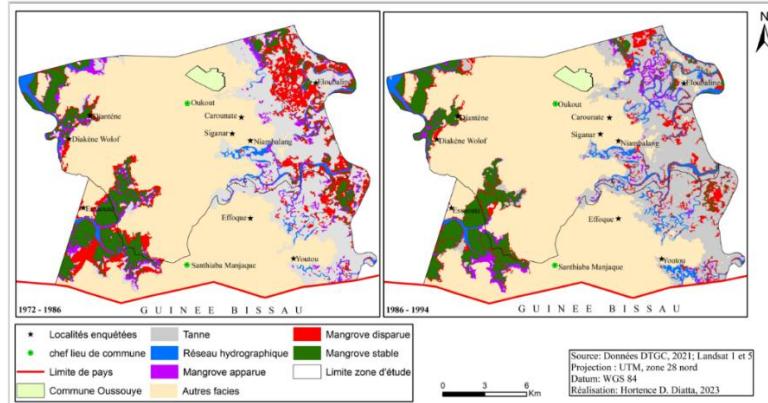
3.2.1. Cartographie diachronique de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque

Entre 1972 et 1986, la mangrove des communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque a perdu environ 3 962 hectares, tandis que nous notons une progression de 2 716 hectares et 2 629 hectares sont restés stables. Durant cette période, les tannes ont gagné 3 662 hectares. Les pertes majeures concernent le nord-est de Santhiaba Manjaque et le sud-est d'Oukout (carte 4).

Entre 1986 et 1994, la mangrove a régressé de 3 348 hectares, avec 1 328 hectares de nouvelles surfaces et 2 680 hectares stables. Parallèlement, les tannes ont progressé de 2 992 hectares, indiquant une régression globale (carte 3). Cependant, entre 1994 et 2000, la mangrove a connu une forte expansion, gagnant environ 6586 hectares. Cette dynamique s'est traduite par une régression des tannes estimée à 4165 hectares (carte 4).

Analyse diachronique de l'évolution de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque Basse-Casamance (Sénégal) entre 1972 et 2021

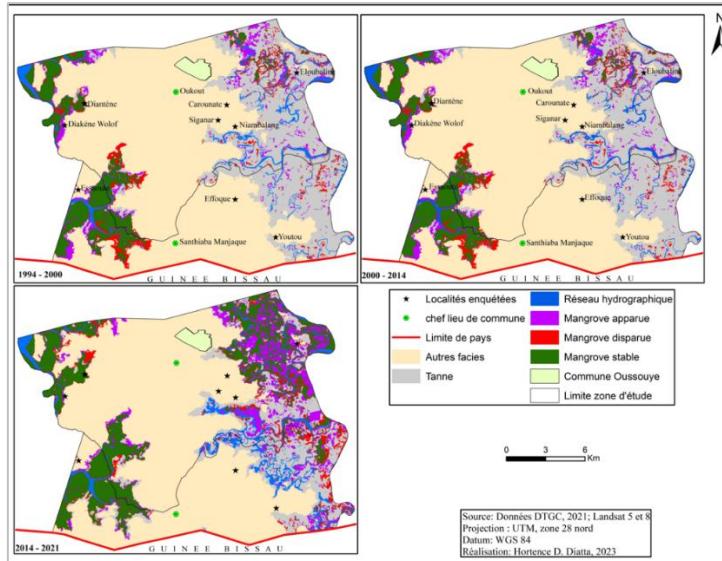
Carte 4 : Évolution de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque entre 1972 et 1986 ; 1986 et 1994.



De 2000 à 2014, la mangrove s'est régénérée avec 5485 hectares apparus et 2063 hectares restés stables. Cette tendance s'inscrit dans la continuité de la reprise amorcée après 1994. Les tannes ont régressé de 2616 hectares sur l'ensemble de la zone étudiée (carte 5).

Entre 2014 et 2021, la mangrove a globalement été stable avec 3988 hectares conservés. La superficie disparue (3560 hectares) reste cependant proche de celle nouvellement apparue (3246 hectares).

Carte 5 : Évolution de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque entre 1994 et 2000 ; 2000 et 2014 ; 2014 et 2021.

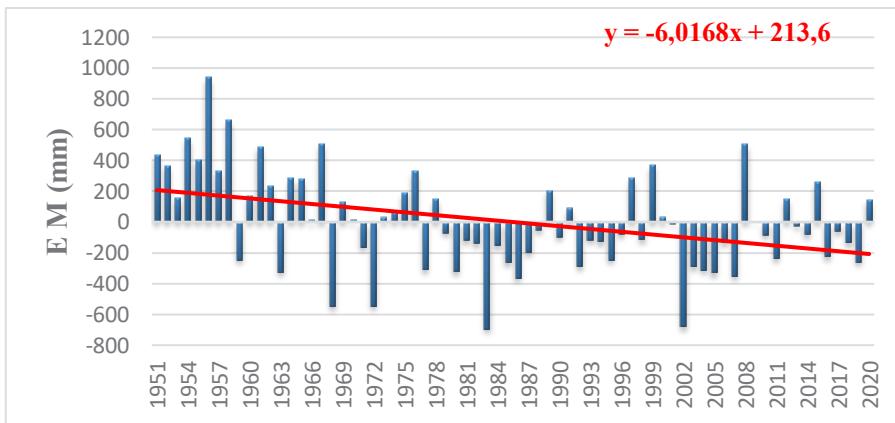


3.3. Les facteurs naturels et anthropiques à l'origine de l'évolution de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque

3.3.1. Variabilité pluviométrique

Les conditions climatiques influencent fortement la mangrove, écosystème particulièrement vulnérable aux régimes pluviométriques. L'analyse de la variabilité interannuelle révèle un changement durable : une période humide entre 1951 et 1967, suivie depuis 1968 d'un déficit pluviométrique persistant malgré quelques années excédentaires, avec un minimum historique en 1983 (figure 1).

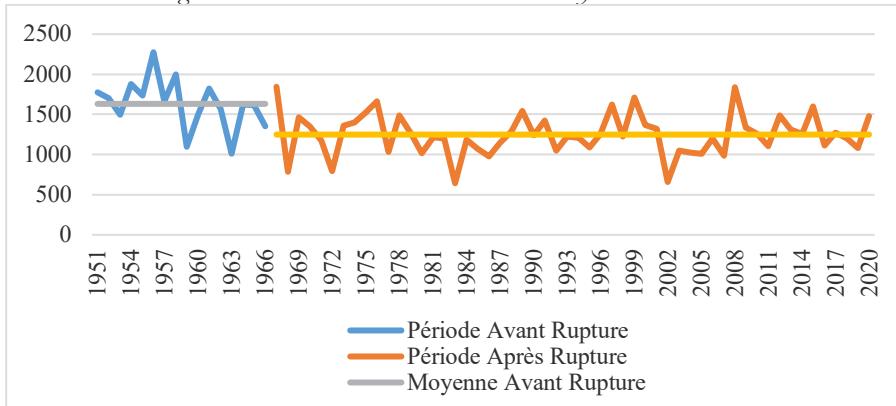
Figure 1 : Evolution inter-annuelle des écarts à la moyenne pluviométrique à la station d'Oussouye de 1951-2020



L'analyse des données pluviométriques enregistrées à la station d'Oussouye entre 1951 et 2020 met en évidence une forte variabilité interannuelle, avec une rupture significative identifiée en 1967 à l'aide du test statistique de Pettitt (figure 2).

Cette rupture marque une transition nette entre deux périodes climatiques distinctes. La première, s'étendant de 1951 à 1967, correspond à une phase humide, caractérisée par une fréquence élevée d'années excédentaires. La seconde, de 1968 à 2020, se distingue par une baisse généralisée des précipitations, avec 55,7 % des années en déficit par rapport à la moyenne annuelle.

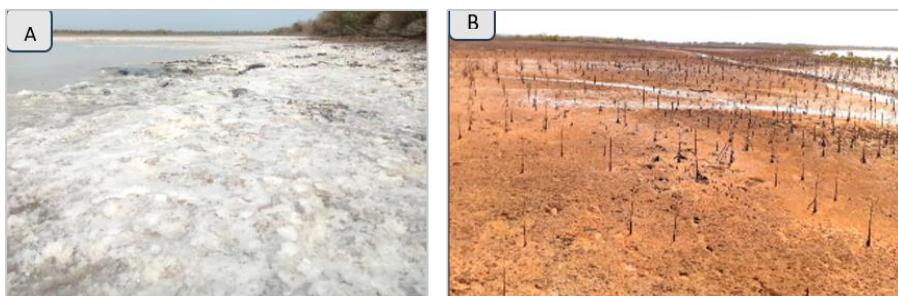
Figure 2 : Test de Pettitt de la station d'Oussouye de 1951 à 2020



3.3.2. Salinisation et acidification

La salinisation croissante du fleuve Casamance, exacerbée par la sécheresse et le déficit d'eau douce, fragilise les mangroves, en particulier les espèces clés comme *Rhizophora* et *Avicennia*. Notre étude menée entre décembre 2021 et mai 2022 montre une salinité modérée en saison post-hivernale, bénéfique à la croissance, mais une salinité très élevée en fin de saison sèche (jusqu'à 100 ‰ à Youtou), défavorable aux jeunes plants. Les variations locales à Niambalang et Eloubaline s'expliquent par la topographie et la remontée capillaire. L'évaporation et la sursalinité limitent la résilience et la restauration durable des mangroves. (Planche photographique 1).

*Planche photographique 1 : Cristallisation du sel sur les rasières à Niambalang (A) et assèchement des jeunes plantules de *Rhizophora* à Youtou (B)*



Source : Diatta, 2021

Les eaux de surface et interstitielles des mangroves étudiées présentent un pH globalement alcalin (7,45 à 8,90), variant selon les sites et les saisons. Ce

caractère alcalin, atypique pour des sols de mangrove habituellement acides, pourrait résulter de biais méthodologiques (transport et stockage des échantillons). Les mesures doivent donc être interprétées avec précaution. L'effet de cette alcalinité sur la croissance des jeunes palétuviers reste peu connu et nécessite des recherches approfondies.

3.4. Utilisation du bois de mangrove par les communautés

La mangrove des communes d'Oukout et Santhiaba Manjaque régresse principalement à cause de la coupe intensive du bois pour la construction et le chauffage (planche photographique 2), un facteur cité par 86 % des habitants. Cette exploitation, centrée sur le bois de *Rhizophora* (utilisé par 91,3 % des ménages), fragilise l'écosystème, tandis que la surexploitation halieutique et la cueillette des huîtres ont un impact moindre.

Planche photographique 2 : Clôture avec bois de mangrove à Elouabaline (A) et stock de bois de mangrove à Youtou (B) (DIATTA, 2021)



Source : Diatta, 2021

Cependant, en raison de la raréfaction des grands palétuviers, des réglementations environnementales et d'une sensibilisation accrue, les populations se tournent progressivement vers des alternatives comme le charbon, le gaz ou le bois de forêt.

3.5. Impacts écologiques et socio-économiques de la dynamique de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque

Dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque, la dégradation des mangroves a eu de graves conséquences écologiques (régression des palétuviers, salinisation, perte de biodiversité, apparition de tannes) et socio-économiques (baisse de la pêche, disparition des huîtres, recul de la riziculture, appauvrissement des ménages). Ces dynamiques résultent de pressions humaines, du changement climatique et du conflit armé en Casamance, qui a accentué l'abandon des terres agricoles et la vulnérabilité des écosystèmes.

3.6. Stratégies de lutte contre la régression de la mangrove dans les communes d'Oukout et de Santhiaba Manjaque

Face à la dégradation des mangroves, les communautés locales d'Oukout et Santhiaba Manjaque, soutenues par des partenaires, se sont mobilisées pour préserver et restaurer ces écosystèmes essentiels à la biodiversité halieutique. Les actions mises en œuvre incluent principalement le reboisement des palétuviers (86,7 %) ainsi que des campagnes de sensibilisation et de formation. Ces efforts traduisent une prise de conscience locale de l'importance écologique et économique des mangroves (tableau 3).

Tableau 3 : Stratégies de préservation et de réhabilitation des écosystèmes de mangrove

Domaines d'intervention	Valeurs absolue	Pourcentage (%)
Ostréiculture	1	0,5
Repos biologique	5	2,6
Pisciculture	2	1,0
Apiculture	3	1,5
Conservation	9	4,6
Transformation	1	0,5
Reboisement	170	86,7
Recherche	0	0,0
Ecotourisme	0	0,0
Sensibilisation/formation	5	2,6
Total	196	100

Les actions de reboisement et de protection de la mangrove commencent à avoir des impacts positifs et ont largement contribué à la régénération de la mangrove de 2000 à 2021 comme l'atteste nos résultats.

4. Discussion

Depuis l'avènement de la télédétection, les mangroves sénégalaises font l'objet d'un suivi régulier (Diédhiou & Mering, 2019 ; Andrieu et al., 2019 ; Fent et al., 2019 ; Diéye et al., 2021). En Basse-Casamance, une forte régression a été constatée entre les années 1970 et 1990, suivie d'une stabilisation puis d'une régénération notable à partir des années 2000. Cette évolution s'est traduite par une diminution de la mangrove au profit des tannes jusqu'en 1994, puis par une reprise progressive, marquée par une densification des formations de mangrove en 2014 et 2021, malgré la persistance des tannes dans certaines zones.

La sécheresse a été un facteur clé de dégradation entre 1972 et 1986, favorisant l'intrusion saline et affectant la productivité des mangroves (CSE, 2008 ; Lombard et al., 2020 ; Ndour, 2005). Les pressions humaines, notamment la coupe pour le bois et la récolte intensive des huîtres, ont accentué ce déclin

(Bassène, 2016 ; Solly et al., 2018). Ces impacts ont des répercussions écologiques et socio-économiques majeures, avec une diminution des ressources halieutiques et la dégradation des rizières (Sané, 2017 ; Diédhio & Mering, 2019), ainsi qu'une vulnérabilité accrue du littoral (Thior et al., 2019).

Néanmoins, les programmes de reboisement, la mise en place de règles locales de gestion, et une sensibilisation accrue soutiennent une dynamique positive de restauration (Diatta et al., 2020), renforcée par une amélioration récente du régime pluviométrique.

5. Conclusion

La mangrove des communes d'Oukout et Santhiaba Manjaque a connu une phase de régression (1972-1994), puis de stabilité (1994-2000), avant une reprise entre 2000 et 2021. Cette évolution est liée aux facteurs naturels et humains, avec un impact sur l'environnement et les activités locales. Le retour des précipitations dans les années 1990 et une meilleure sensibilisation ont favorisé le développement de la mangrove et des activités socio-économiques. Pour assurer sa préservation, il est important de renforcer la gestion durable et la participation des communautés locales.

Bibliographie

- Andrieu, J., Descroix, L., & Lombard, F. (2019). Correctly assessing forest change in a priority West African mangrove ecosystem: 1986–2010. *Remote Sensing Applications: Society and Environment*, 13, 337–347. <https://doi.org/10.1016/j.rsase.2018.12.001>
- Andrieu, J., & Mérинг, C. (2008). Cartographie par télédétection des changements de la couverture végétale sur la bande littorale ouest-africaine : exemple des rivières du sud du delta du Saloum (Sénégal) au Rio Geba (Guinée-Bissau). *Revue Télédétection*, 8(2), 93–118.
- Bassène, O. A. (2016). *L'évolution des mangroves de la Basse-Casamance au sud du Sénégal au cours des 60 dernières années : surexploitation des ressources, pression urbaine et tentatives de mise en place d'une gestion durable* (Thèse de doctorat). Université Jean Monnet & Université Gaston Berger.
- Congalton, R. G. (1991). A review of assessing the accuracy of classifications of remotely sensed data. *Remote Sensing of Environment*, 37 (1), 35–46. [https://doi.org/10.1016/0034-4257\(91\)90048-B](https://doi.org/10.1016/0034-4257(91)90048-B)
- Diatta, C. S., Diouf, M., Sow, A. A., & Karibuhoye, C. (2020). The Joola civilization and the management of mangroves in Lower Casamance, Senegal. *Revue d'ethnoécologie*, 17, 1–20.

- Diédhiou, I., & Mérинг, C. (2019). D'une rive à l'autre du fleuve : changements d'occupation du sol et dires d'acteurs en Basse-Casamance. *L'Espace géographique*, 48(2), 117–137.
- Dieng, D., Sow, M., Sow, E. H., & Tailbou, B. A. (2023). Dynamique spatio-temporelle de la mangrove du bas Delta du Fleuve Sénégal de 1980 à 2021 : Approche par télédétection et système d'information géographique. *European Scientific Journal*, 19(2), 66. <https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n2p66>
- Diéye, E. B., Diaw, A. T., Sané, T., & Ndour, N. (2013). Dynamique de la mangrove de l'estuaire du Saloum (Sénégal) entre 1972 et 2010. *Cybergeo*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.25671>
- Diéye, E. H. B., Ndiaye, S., Sané, T., & Diaw, A. T. (2021). Dynamique spatiale et mutations socio-environnementales en zone de mangrove ouest-africaine, de la lagune de Joal-Fadiouth (Sénégal) au Rio de Cacine (Guinée-Bissau). In Actes du colloque international LMI-PATEO-UASZ (pp. 547–562). Université Assane Seck.
- Foody, G. M. (2002). Status of land cover classification accuracy assessment. *Remote Sensing of Environment*, 80(1), 185–201. [https://doi.org/10.1016/S0034-4257\(01\)00295-4](https://doi.org/10.1016/S0034-4257(01)00295-4)
- Girard, M. C., & Girard, C. (1999). *Traitements de données de télédétection*. Dunod.
- Joly, D. (1987). Traitement informatique de l'image satellitaire. *Bulletin de l'EPI*, 47, 233–238.
- Lombard, F., Andrieu, J., & Descroix, L. (2020). La population d'Avicennia germinans du Delta du Saloum est-elle relicuelle depuis la dernière période humide ? *Bois et Forêts des Tropiques*, 346, 51–64. <https://doi.org/10.19182/bft2020.346.a36296>
- Sané, T., Benga, A. F., & Sall, O. (2010). La Casamance face aux changements climatiques : enjeux et perspectives. Actes du XXIII^e colloque de l'Association Internationale de Climatologie, 559–564.
- Sané, T., Diakhaté, M. M., & Cormier-Salem, M. C. (2017). La cartographie participative comme outil d'aide à la compréhension des dynamiques territoriales : application sur un terrain de Basse Casamance (Sénégal). In M. C. Cormier-Salem, M. M. Diakhaté, & L. Descroix (Eds.), *Sciences participatives et gouvernance des patrimoines et territoires des deltas* (pp. 265–290). L'Harmattan.
- Sané, T., Diéye, E. B., Solly, B., Ba, B. D., Thior, M., Descroix, L., Cormier-Salem, M. C., & Diakhaté, M. M. (2021). Vulnérabilité et résilience des

socio-écosystèmes littoraux d'Afrique de l'Ouest : état des connaissances actuelles et interrogation sur le devenir du littoral sénégalo-bissau-guinéen. *Belgeo*, 1(2021), 1–22.

- Soumaré, S., Ndiaye, B., & Ba, A. (2020). Dynamique spatio-temporelle de la mangrove de Kafountine dans l'estuaire de la Basse-Casamance des années 1972 à nos jours : approche par télédétection. *IOSR Journal of Engineering*, 10(9), 1–14.
- Sow, E. H. (2019). *Dynamique de l'écosystème mangrove de la réserve de biosphère du Delta du Saloum (RBDS), Sénégal, de 1965 à 2017 et analyse des politiques de restauration* (Thèse de doctorat). Université Gaston Berger.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon encadrant, le Professeur El Hadji Balla Diéye, pour son accompagnement rigoureux, ses conseils avisés et sa disponibilité tout au long de la rédaction de cet article. Son soutien scientifique, ses remarques pertinentes et sa bienveillance ont grandement contribué à l'aboutissement de ce travail. Qu'il trouve ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Merci également à mon superviseur dans le cadre du programme Erasmus +, à savoir Pr Rubén Camilo Lois-González. Merci à tonton Irama Faty et tata Rosa María Verdugo-Matés pour l'accueil, l'hébergement, leur soutien et leur compréhension. Merci à tous les sénégalais, malien et nigériens avec qui j'ai échangé lors de ce programme.

Dynamiques paysagères et recompositions territoriales dans les Niayes du Sénégal entre 1973 et 2025 sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss

Ibra Faye

Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

fayeibra415@gmail.com

Résumé

Cette recherche examine les dynamiques spatio-temporelles de l'occupation des sols et les recompositions territoriales dans les Niayes du Sénégal, précisément sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss, entre 1973 et 2025. Mobilisant des données satellitaires (séries Landsat) et des outils d'analyse géospatiale, l'étude met en évidence une profonde mutation des structures paysagères, dominée par la régression des terres agricoles et l'extension rapide des surfaces anthropisées. Plus de 75 % des changements observés sont liés à la conversion des espaces cultivés en zones urbaines, industrielles ou extractives. Cette dynamique traduit une intensification des pressions foncières, un effritement des systèmes agro-pastoraux et une fragmentation croissante des écosystèmes locaux. Par ailleurs, la progression localisée du maraîchage et de la végétation suggère l'émergence de formes différencierées de résilience territoriale. L'ensemble de ces transformations soulève des enjeux majeurs en matière de durabilité, de gouvernance foncière et de régulation des usages. L'étude plaide en faveur d'une planification territoriale intégrée, fondée sur une approche écosystémique, participative et multi-niveaux, pour accompagner les transitions en cours dans les Niayes.

Mots clés : Dynamiques paysagères ; recomposition territoriale ; Niayes ; Sénégal ; l'axe Kayar-Darou Khoudoss

1. Introduction

Les dynamiques d'occupation des sols constituent un indicateur majeur des transformations socio-environnementales à l'échelle des territoires, en particulier dans les zones côtières soumises à de multiples pressions anthropiques et climatiques (Bertin *et al.*, 2020). En Afrique de l'Ouest, ces mutations sont particulièrement visibles dans les régions littorales densément peuplées, où l'urbanisation, l'agriculture intensive et les effets de la variabilité climatique interagissent pour remodeler profondément les paysages (Bertin *et al.*, 2020 ;

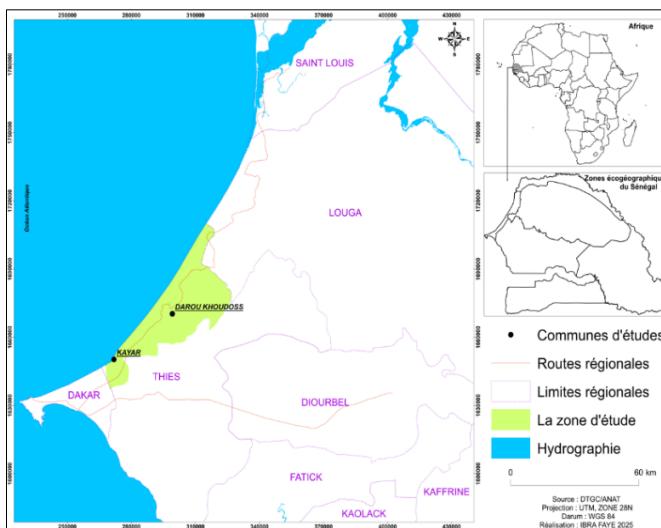
Gnangui *et al.*, 2022). Le cas des Niayes du Sénégal, offre un exemple paradigmique de cette recomposition territoriale rapide et multiforme.

Cet espace, historiquement marqué par la coexistence de systèmes écologiques fragiles (zones humides, nappes phréatiques affleurantes, cordons sableux) et de pratiques agricoles vivrières à haute valeur économique, connaît depuis les années 1970 une transformation accélérée des usages du sol (Sambou *et al.*, 2021). Dans ce contexte, l'analyse diachronique des changements d'occupation des sols sur une période étendue (1973-2025) constitue un levier essentiel pour comprendre les logiques d'appropriation, de dégradation ou de valorisation territoriale.

L'usage combiné des techniques de télédétection et des outils de modélisation spatiale, permet de caractériser ces dynamiques à différentes échelles temporelles et spatiales (Lambin et Geist, 2006 ; Eastman, 2012). L'objectif est double : d'une part, établir une cartographie précise et comparée de l'évolution des grandes catégories d'occupation des sols entre 1973 et 2025 ; d'autre part, mettre en lumière les logiques de recomposition socio-spatiale induites par ces changements, à travers une lecture croisée entre dynamiques physiques et enjeux d'aménagement.

La présente étude porte sur la région des Niayes du Sénégal, une bande étroite de dépression inter-dunaire qui s'étire parallèlement à la côte atlantique, entre la presqu'île du Cap-Vert (Dakar) et la région de Saint-Louis (carte 1), sur environ 180 km de long et 15 à 30 km de large (Aguiar, 2008).

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



La zone des Niayes constitue un espace écologique stratégique à l'interface entre le littoral atlantique et l'intérieur des terres sahéliennes (Touré *et al.*, 2018). Elle se distingue par la présence de cordons dunaires, de dépressions humides, de nappes phréatiques peu profondes et de sols fertiles, qui en font l'un des territoires agricoles les plus productifs du pays (Sénégal), notamment pour le maraîchage à destination urbaine (Niang *et al.*, 2017).

Les Niayes se caractérisent également par une forte densité humaine, liée à la proximité des grands centres urbains (Dakar, Thiès, Tivaouane, Mboro, Kayar etc.), à la présence d'infrastructures routières et industrielles, ainsi qu'à l'implantation de projets extractifs (phosphates, zircon, carrières de sable), ce qui en fait un territoire à haute pression foncière (Bâ *et al.*, 2020). Cet espace est en outre soumis à des processus d'urbanisation non planifiée, souvent au détriment des terres agricoles et des écosystèmes sensibles, en particulier les zones humides temporaires, les lacs et les filaos (Diop *et al.*, 2019). Dans cette étude, l'analyse se focalise plus précisément sur le secteur entre Kayar et Darou Khoudoss, zone emblématique par sa concentration d'enjeux agricoles, urbains, extractifs et environnementaux. Cette portion est représentative des dynamiques de recomposition paysagère à l'échelle des Niayes dans leur ensemble.

2. Méthodologie de l'étude

L'approche méthodologique adoptée repose sur une démarche spatiale, diachronique et intégrée, combinant l'analyse des images satellites, la modélisation prospective. L'étude mobilise principalement les outils de la télédétection et des SIG pour cartographier l'évolution de l'occupation des sols entre 1973 et 2025, à partir de données Landsat, réalisée par classification supervisée avec validation sur le terrain. Ce choix se justifie par la forte dynamique paysagère observée dans les Niayes, liée aux processus d'urbanisation et de recomposition agraire. En complément, une série d'entretiens semi-directifs a été conduite auprès des acteurs locaux afin de contextualiser les mutations spatiales et d'identifier les logiques sociales et les stratégies d'adaptation territoriale. Cette approche mixte permet d'articuler les dimensions biophysiques et socio-économiques des transformations paysagères en cours.

2.1. Données utilisées

L'analyse diachronique des paysages repose sur une série d'images satellites multi-dates couvrant les années 1973, 1990, 2009 et 2025. Les données sont issues de la série Landsat (MSS, TM, ETM+ et OLI_TIRS) fournies par l'USGS, sélectionnées en saison sèche afin de minimiser la couverture nuageuse (tabl.1).

Tableau 1 : Caractéristiques des images Landsat utilisées

Types de données	Missions	Capteurs	Numéro de scène	Résolution spatiale	Date de prise de vue	Sources
Images Landsat	Série L1	MSS	220_050 221_050	60m	05/12/1973	Glovis / earth explorer
	Série L5	TM	205_049	30m	05/12/1990	
	Série L7	ETM+	205_050		06/11/2009	
	Série L9	OLI_TIRS			10/03/2025	

2.2. Pré-traitements et traitements appliqués aux images Landsat

Afin de garantir la qualité géométrique et radiométrique des images, un prétraitement rigoureux a été mis en œuvre, comprenant les étapes suivantes :

a) Correction radiométrique

Les images acquises ont été d'abord converties en réflectance apparente, puis corrigées des perturbations atmosphériques (brouillard spectral, effet d'angle solaire), en particulier pour les images Landsat TM et MSS. Ces corrections ont été réalisées dans ENVI 5.6, en mobilisant l'algorithme (*Fast Line-of-sight Atmospheric Analysis of Spectral Hypercubes*). Cette étape visait à assurer la comparabilité spectrale interannuelle des surfaces terrestres (Chander *et al.*, 2009).

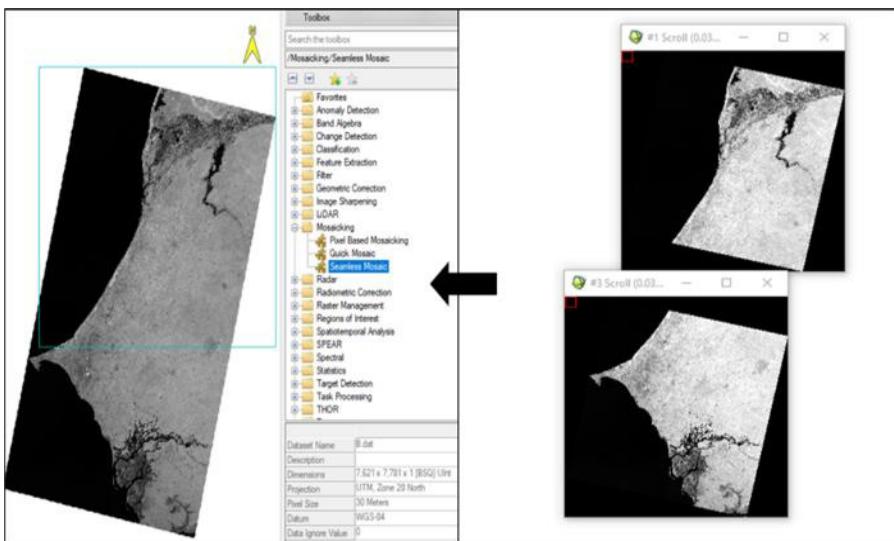
b) Correction géométrique

Toutes les images ont été géoréférencées dans le système UTM, zone 28 Nord (*datum WGS 84*), avec une précision sous-pixel (erreur inférieure à 0,05 pixel) à l'aide de points d'ancre (GCPs) ou points de contrôle au sol. La correction et reprojection a été réalisée par transformation polynomiale de degrés deux ($n+1)^2$ et interpolation de type *Nearest Neighbor*, afin de préserver les valeurs spectrales originales (Lillesand *et al.*, 2015).

c) Mosaïquage

Certaines scènes couvrant partiellement la zone d'étude ont été assemblées par mosaïquage, avec ajustement radiométrique des zones de recouvrement. Cette opération a été effectuée dans ENVI à l'aide de l'outil *Mosaic*, garantissant la continuité spatiale sans discontinuité spectrale visible (photo 1).

Photo 1 : Mosaïquage des deux scènes Landsat



d) Classification supervisée et validation

La classification supervisée a été retenue pour la cartographie diachronique de l'occupation des sols dans les Niayes, en raison de sa robustesse et de sa capacité à mobiliser une connaissance a priori du terrain pour entraîner l'algorithme de reconnaissance spectrale. Elle permet de discriminer finement les unités paysagères dans un environnement hétérogène (Richards & Jia, 2006). La méthode du Maximum de vraisemblance (*Maximum Likelihood*) a été utilisée sur la base d'échantillons d'apprentissage (ROIs) représentatifs, validés via interprétation visuelle sur le terrain (Jensen, 2013). La validation de la classification a été effectuée en mobilisant une matrice de confusion, le coefficient de Kappa, la précision globale (tabl.2) et par observations de terrain (Congalton, 1991 ; Foody, 2002).

Tableau 2 : Indices de validation de la classification supervisée

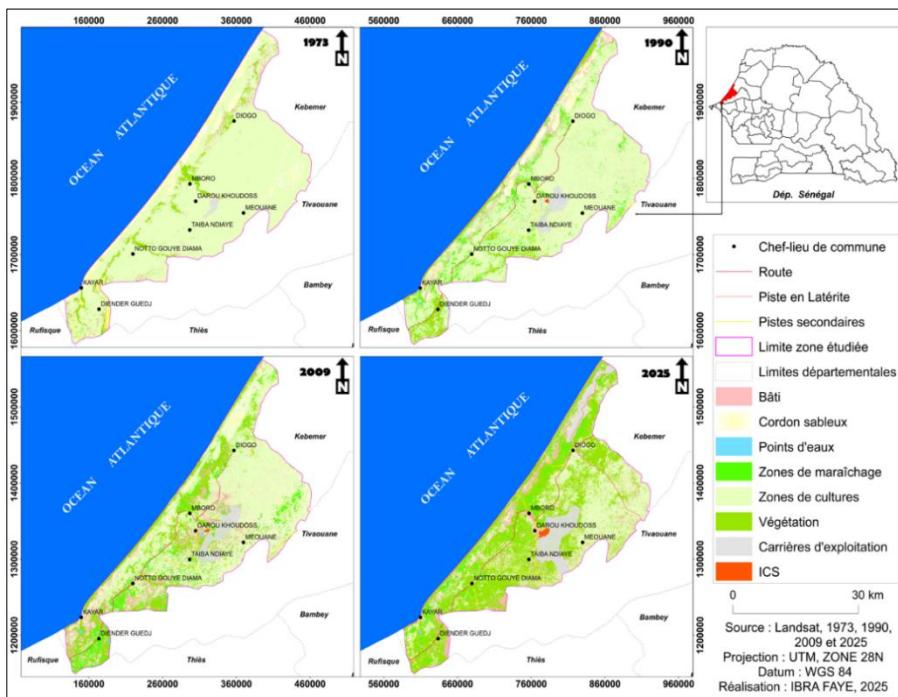
Années de prise de vue	Analyse de séparabilité (As)	Matrice de confusion	
		Coefficient ou indice de Kappa	Précision globale
1973	1,93 < As < 2	0,99	99,95%
1990	1,89 < As < 2	0,97	98,69%
2009	1,97 < As < 2	0,98	99,28%
2025	1,99 < As < 2	0,99	99,77%

3. Résultats et discussion

3.1. Dynamiques spatio-temporelles de l'occupation des sols (1973-2025)

L'analyse diachronique de l'occupation des sols sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss entre 1973 et 2025, à partir des images Landsat, met en évidence des mutations territoriales profondes, révélatrices des tensions entre dynamique anthropique, pression foncière et recomposition des systèmes agroécologiques. L'analyse de la carte 2 ci-dessous, révèle une dynamique de recomposition territoriale marquée par l'intensification des usages anthropiques, la régression des espaces agricoles, et la montée en puissance de fonctions résidentielles, extractives et industrielles.

Carte 2 : Evolution spatio-temporelle de l'occupation des sols dans la zone d'étude en 1973, 1990, 2009 et 2025



La lecture croisée des cartes et des données statistiques met en évidence des changements structurels majeurs. Sur le plan quantitatif, la période étudiée est marquée par une régression massive des zones de cultures, qui perdent près de 60 % de leur emprise, passant de plus de 107 000 ha en 1973 à moins de 44 000 ha 2025 (tabl.3). Cette dynamique s'accompagne d'une explosion de l'urbanisation, avec une multiplication des superficies bâties (19 849,10 ha en

*Dynamiques paysagères et recompositions territoriales dans les Niayes du Sénégal entre 1973 et 2025
sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss*

2025). En revanche, les carrières d'exploitation et les infrastructures industrielles (notamment les ICS, GCO) enregistrent une forte croissance, au détriment des milieux naturels sensibles tels que les cordons sableux, en nette régression. L'apparition et la fluctuation des zones maraîchères, qui culminent à 14 926,43 ha en 2009 avant de décroître à 8734,61 ha en 2025, traduisent une logique de spécialisation agricole sous contrainte foncière et hydrique (Fall, 2014 ; Niang et al., 2020).

Tableau 3 : Statistiques en hectare de l'évolution de l'occupation des sols dans la zone

Classes thématiques	Années			
	Superficies en hectares (ha)			
	1973	1990	2009	2025
Bâti	2 758,28	6 515,45	17 617,03	19 849,10
Cordon sableux	11 937,14	10 085,10	20 328,64	2 783,88
Points d'eaux	85,10	644,40	334,67	1 069,35
Zones de maraîchage	0,00	10 433,38	14 926,43	8 734,61
Zones de cultures	107 492,22	95 308,38	58 026,34	43 676,05
Végétation	6 019,27	8 493,72	20 247,31	55 367,43
Tannes secs	3 188,54	0,00	0,00	0,00
Carrières d'exploitation	690,02	3 094,96	4 978,96	10 799,34
ICS	0,00	63,42	65,35	346,29
Total	132 170,57			

Du point de vue spatial, ces mutations révèlent une polarisation des transformations autour des centres urbains et du corridor industriel, notamment entre Taïba Ndiaye, Mboro et Darou Khoudoss. La fragmentation écologique s'accentue, notamment avec la pression sur les dunes littorales et les bas-fonds, zones historiquement marginales mais désormais convoitées pour le maraîchage intensif et l'exploitation de matériaux (Faye *et al.*, 2016). En revanche, la reconstitution apparente de la végétation dans certaines marges pourrait traduire une mise en friche ou un abandon des terres agricoles, symptomatique des tensions foncières et de l'épuisement des ressources productives (Ba & Diop, 2017). Ces résultats traduisent une transition d'un espace agro-pastoral vers un territoire multifonctionnel instable, où les logiques économiques, démographiques et industrielles redessinent les équilibres paysagers traditionnels. Ces transformations soulèvent des enjeux majeurs en matière de durabilité, de gouvernance foncière et d'adaptation des populations locales face à la pression sur les ressources naturelles (UNEP, 2019 ; Diarra & Gaye, 2021). L'analyse diachronique des états d'occupation des sols met en évidence une

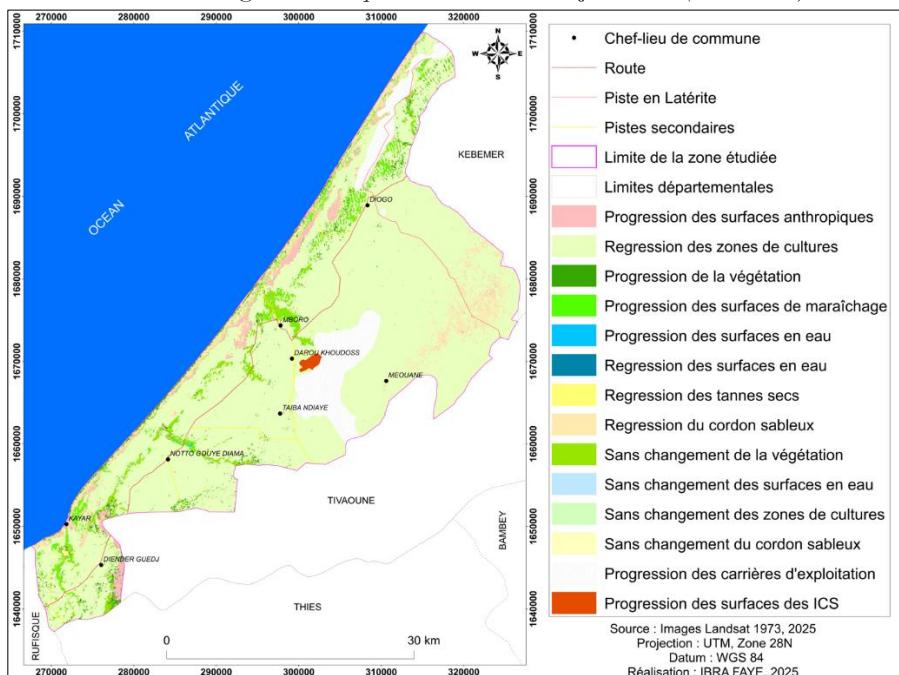
recomposition spatiale profonde du territoire, mais ne permet pas à elle seule de saisir l'intensité, la direction et la nature des transformations effectives survenues au sein du système paysager.

Dans cette perspective, l'analyse des changements d'occupation des sols entre 1973 et 2025 permet de qualifier les dynamiques à l'œuvre, en identifiant les types de mutations dominantes. Cette approche comparative et évolutive, fondée sur l'exploitation des matrices de transition et des taux de changement, apporte un éclairage essentiel sur les trajectoires de transformation et les tensions territoriales en jeu dans les Niayes.

3.2. Changements majeurs de l'occupation des sols dans la zone d'étude (1973-2025)

L'analyse des changements d'occupation des sols entre 1973 et 2025 dans les Niayes du Sénégal, notamment sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss, révèle des recompositions territoriales d'ampleur, dominées par une régression massive des terres cultivées et une progression significative des usages anthropiques, extractifs et industriels. Ces mutations traduisent des logiques de pression foncière croissante, de restructuration des systèmes de production et d'intensification des conflits d'usage dans un espace littoral stratégique (carte 3).

Carte 3 : Changements d'occupation des sols dans la zone d'étude (1973-2025)



*Dynamiques paysagères et recompositions territoriales dans les Niayes du Sénégal entre 1973 et 2025
sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss*

Près de 75,4 % des changements observés sont liés à la régression des zones de cultures, soit environ 107 491 ha convertis (tabl.4). Ce recul spectaculaire, bien supérieur à celui observé dans d'autres régions sahéliennes (Lambin & Meyfroidt, 2011), témoigne d'une déstabilisation des pratiques agricoles traditionnelles, sous l'effet conjugué de l'urbanisation, de l'extension des activités extractives et de la pression foncière accrue. À cette dynamique s'ajoute la régression du cordon sableux (4,9 %), dont la disparition progressive pose un enjeu écologique majeur en termes de protection côtière et de maintien de la biodiversité (Tieszen et al., 2004 ; Faye et al., 2016).

Tableau 4 : Bilan des changements d'occupation des sols entre 1973 et 2025 dans la zone

Types de changements	Périodes	1973-2025	
		Classes thématiques	Hectare (ha)
Progression	Progression des surfaces anthropiques	5 221	3,7
	Progression des surfaces en eau	129	0,1
	Progression des surfaces de maraîchage	2 655	1,9
	Progression des carrières d'exploitation	10 799	7,6
	Progression des ICS	346	0,2
	Progression de la végétation	2 650	1,9
Régression	Régression des zones de cultures	107 491	75,4
	Régression des tannes secs	780	0,5
	Régression du cordon sableux	6 924	4,9
	Régression des surfaces en eau	35	0,0
Sans changement	Sans changement des surfaces en eau	25	0,0
	Sans changement du cordon sableux	860	0,6
	Sans changement de la végétation	3 787	2,7
	Sans changement des zones de cultures	921	0,6

Les usages anthropiques enregistrent une progression notable, représentant 3,7 % des changements (soit 5 221 ha). Cette dynamique est particulièrement marquée autour des centres urbains de Mboro, Darou Khoudoss et Kayar, traduisant une urbanisation diffuse et peu planifiée (Fall, 2014). La progression des carrières d'exploitation (7,6 %) et des zones industrielles (ICS) à 0,2 %, illustre la pression croissante de l'économie extractive sur les ressources foncières et les équilibres socio-écologiques, dans un contexte de rente minière

et d'inégalités d'accès à la terre (Ba & Diop, 2017 ; Diarra & Gaye, 2021). En revanche, la végétation naturelle et les zones maraîchères enregistrent des gains marginaux (1,9 % chacun), souvent en périphérie des espaces en régression. Ces progressions pourraient correspondre soit à une recolonisation naturelle des friches agricoles, soit à une intensification localisée autour des bas-fonds irrigués, mais elles restent limitées face à l'ampleur des pertes agricoles. Les zones sans changement significatif représentent moins de 5 % du territoire, ce qui souligne la forte instabilité des configurations paysagères au cours de la période analysée.

D'un point de vue spatial, la carte de changement fait ressortir une structuration territoriale avec d'une part, des noyaux de progression urbaine et industrielle concentrés, et d'autre part, une diffusion extensive des pertes agricoles sur l'ensemble de la zone d'étude (l'axe Kaya-Darou Khoudoss).

4. Discussion

Les dynamiques d'occupation des sols observées entre 1973 et 2025 sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss s'inscrivent dans un processus complexe de recomposition territoriale, résultant d'une superposition de facteurs naturels, socio-économiques, institutionnels et politiques. Ces transformations ne relèvent pas uniquement de logiques locales, mais traduisent l'imbrication d'échelles décisionnelles multiples et de régimes d'usage concurrentiels. La progression significative des surfaces anthropiques, des carrières d'exploitation et des zones industrielles s'explique en premier lieu par une urbanisation rapide liée à la croissance démographique, à la proximité de Dakar et à la littoralisation des activités. Cette dynamique est renforcée par le développement des infrastructures extractives (phosphates, zircon, ilménite) dans un contexte de politiques nationales axées sur la valorisation des ressources minières (Faye *et al.*, 2016 ; Ba & Diop, 2017). Les activités extractives émergent comme un levier majeur de recomposition territoriale dans l'axe Kayar-Darou Khoudoss. L'expansion des carrières de phosphate, notamment dans les communes de Taïba Ndiaye et Darou Khoudoss, a entraîné une réduction des surfaces agricoles et le déplacement de populations (23 villages concernés) entre 1960 et 2016, renforçant les tensions locales autour de l'usage des terres et du droit au territoire (Diéye *et al.*, 2021). Dans le cadre spécifique des Niayes du Sénégal, Ndaw *et al.* (2020) montrent que l'implantation d'entreprises extractives modifie profondément les paysages naturels, réduit les parcelles cultivées et fragmente les unités socio-écologiques, provoquant des conflits entre acteurs collectifs et communautés locale. De plus, l'étude de Diop et Sougou (2023) documente la dynamique spatio-temporelle des front miniers de phosphate à Taïba Ndiaye entre 1986 et 2023. Elle met en évidence une progression notable des zones extractives (plus de 3,44 %) au détriment des usages agricoles, confirmant une empreinte du paysage plus marquée. Ces sources convergent pour montrer que

les gisements et activités extractives constituent un axe central de recomposition territoriale dans notre zone d'étude.

Le manque de planification territoriale et l'insuffisance de régulation foncière ont favorisé une occupation anarchique, accentuant les conflits d'usage et l'érosion des terres cultivables. La régression massive des zones de cultures (plus de 107 000 ha perdus) traduit un effondrement du modèle agro-pastoral traditionnel, fragilisé par la pression foncière, la baisse de la fertilité des sols, la fragmentation des exploitations, et les aléas climatiques récurrents (Diédhiou, 2015 ; Diarra & Gaye, 2021). L'insécurité foncière des exploitants, souvent sans titre formel, limite leur capacité d'investissement et d'adaptation, accélérant le désengagement agricole au profit d'activités informelles ou extractives. La forte expansion des carrières d'exploitation (près de 11 000 ha) et des ICS s'accompagne d'impacts écologiques notables : destruction des habitats, perturbation des cycles hydrologiques, et pollution diffuse des sols et nappes phréatiques. Ces mutations affectent directement les services écosystémiques (protection des dunes, recharge aquifère, régulation microclimatique) et aggravent la vulnérabilité environnementale des populations riveraines (UNEP, 2019). Du point de vue social, elles génèrent des tensions autour de l'accès à la terre, de la répartition des bénéfices économiques, et du déplacement involontaire de communautés rurales. Malgré ces pressions, certaines tendances suggèrent des formes de recomposition écologique : progression localisée de la végétation, réorganisation des pratiques maraîchères autour des points d'eau, ou reconversion de friches agricoles en espaces de régénération. Ces dynamiques témoignent des adaptations territoriales différencierées, souvent portées par des initiatives locales ou des dispositifs de sécurisation foncière communautaire (Lambin & Meyfroidt, 2011 ; Baguian *et al.*, 2019). Toutefois, elles demeurent marginales face à l'ampleur des logiques de rente et à la faiblesse des politiques publiques d'aménagement durable.

5. Conclusion

Les résultats issus de l'analyse diachronique de l'occupation des sols entre 1973 et 2025 dans les Niayes, en particulier sur l'axe Kayar-Darou Khoudoss, mettent en lumière des transformations profondes et structurelles des configurations paysagères. La trajectoire observée se caractérise par une urbanisation rapide, une extension des activités extractives et industrielles, et une régression marquée des terres agricoles, traduisant une recomposition territoriale à la fois fonctionnelle et conflictuelle. Ces mutations s'inscrivent dans une dynamique de métropolisation littorale, où les logiques économiques de court terme (extraction, infrastructures, spéculation foncière) prennent le dessus sur les usages vivriers et les équilibres socio-écologiques. La marginalisation progressive des activités agricoles et la fragmentation des espaces naturels

questionnent la durabilité des modèles de développement en cours, dans une région pourtant reconnue pour sa vocation agroalimentaire stratégique à l'échelle nationale. Face à ces enjeux, plusieurs pistes de réflexion et d'action émergent : la nécessité d'une planification territoriale intégrée, à même d'articuler urbanisation, production agricole et conservation des écosystèmes, dans une logique de résilience et de multifonctionnalité des espaces ; le renforcement des dispositifs de gouvernance foncière locale, favorisant la sécurisation des exploitants, la participation communautaire, et la médiation des conflits d'usage ; l'appui à des formes d'adaptation territoriale endogène, notamment autour de l'agroécologie, de la gestion concertée des ressources hydriques, et de la valorisation durable des espaces sensibles (cordons sableux, zones humides).

Bibliographie

- Bâ, M., Thior, M., & Diallo, A. (2020). Les enjeux fonciers dans les Niayes du Sénégal : entre pression urbaine, spéculation et désengagement de l'État. *Cahiers Agricultures*, 29p.
- Bertin, A., Ngom, R., & Touré, M. (2020). Urbanisation et recompositions territoriales sur le littoral ouest-africain : entre vulnérabilité écologique et pression foncière. *Espace, Populations, Sociétés*, (2020).
- Congalton, R. G. (1991). A review of assessing the accuracy of classifications of remotely sensed data. *Remote Sensing of Environment*, 37p.
- Dème, M., & Sarr, A. (2020). L'urbanisation informelle dans les Niayes et les risques environnementaux associés. *VertigO*, 20p.
- Diop, B., Sougou, A., Dia, A. T., Sy B. A. (2023). Impacts de la dynamique spatiotemporelle des activités extractives de phosphate sur les unités de paysage dans la commune de Taïba Ndiaye, ouest du Sénégal. *Revue geovision, volume 1, SSN-L : 2707-0395*.
- Diop, E. S., Ndiaye, P., & Faye, C. (2019). Pressions anthropiques et transformation des écosystèmes côtiers au Sénégal : cas de la région des Niayes. *Revue Géographique de l'Ouest Africain*, 15p.
- Diop, E. S., Touré, M., & Faye, C. (2019). Vulnérabilité écologique et pression anthropique dans les Niayes du Sénégal. *Revue Géographique de l'Ouest Africain*, 15p.
- Eastman, J. R. (2012). Idrissi Selva: Guide to GIS and Image Processing. *Clark University*.
- Foody, G. M. (2002). Status of land cover classification accuracy assessment. *Remote Sensing of Environment*, 80p.

- Gnangui, T. A., Ouattara, K., & Kouadio, Y. (2022). Changements d'occupation du sol et risques environnementaux en Afrique de l'Ouest. *Cybergeo*.
- Lambin, E. F., & Geist, H. J. (2006). Land-Use and Land-Cover Change: *Local Processes and Global Impacts*.
- Niang, A., Gaye, C. B., & Ndiaye, P. (2017). Gestion des ressources en eau et intensification agricole dans les Niayes du Sénégal : vers un équilibre fragile. *VertigO*, 17p.
- Pontius, R. G., & Malanson, J. (2005). Comparison of the structure and accuracy of two land change models. *International Journal of Geographical Information Science*, 19p.
- Sambou, H., Diédhiou, A., & Sylla, M. B. (2021). Variabilité climatique et impacts sur l'agriculture dans la région des Niayes (Sénégal). *Climatologie*, 18p.
- Touré, M., Diop, E. S., & Ndiaye, P. (2018). Urbanisation et vulnérabilité écologique des Niayes au Sénégal. *VertigO*, 18p.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de mon équipe d'encadrement pour l'accompagnement scientifique, les conseils méthodologiques et les orientations critiques qui ont fortement enrichi cette recherche. Mes remerciements vont particulièrement :

- Au Professeur El Hadji Balla Dieye, directeur de cette recherche, pour sa rigueur scientifique, sa disponibilité constante et la richesse de ses apports tout au long de ce travail ;
- Au Professeur Ruben Camilo Lois González et Madame Rosa María Verdugo Matés, pour l'accueil à l'université de Santiago de Compostelle, leurs remarques constructives et le soutien méthodologique durant les différentes étapes de mon séjour ;
- Et à l'ensemble du corps enseignant et des chercheurs du laboratoire ANTE de l'IDEGA, dont les échanges, les séminaires et les discussions ont largement contribué à nourrir la réflexion scientifique de ce travail ;
- À travers ces lignes, je rends hommage à un encadrement exigeant mais bienveillant, qui m'a permis de construire une démarche de recherche rigoureuse, ancrée dans les réalités territoriales et les défis contemporains de la géographie.

Les effets de la saliculture artisanale sur l'activité agricole dans le Sine Saloum

Moussou Koro Faye

Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

m.faye20150313@zig.univ.sn

Résumé

Dorénavant, l'exploitation artisanale du sel est une activité d'une très grande envergure au Sénégal et plus précisément dans le Sine Saloum. Marquée par une très forte mobilisation humaine, elle n'est pas exclusivement réservée aux femmes comme l'affirment certains auteurs comme (Faye et Sambe, s. d, 2021), mais elle intéresse toutes les couches de la population.

En effet, il y a des multitudes de sites d'exploitations très reconnus de par la quantité de sel qu'ils recèlent sans oublier les opportunités financières qu'ils regorgent. Ainsi, il faut préciser que l'exploitation artisanale du sel a des effets néfastes sur l'environnement et elle constitue également, un danger pour les champs situés à proximité des sites de production de sel. Ces champs deviendront impropre à l'agriculture à cause de la salinisation du sol. (Faye, 2013).

En effet, les conséquences de l'exploitation du sel sur l'environnement se manifestent par la baisse des rendements agricoles du fait de la forte salinité des terres. La salinisation des terres a surtout affecté la vie des populations du Sine Saloum. D'ailleurs dans cette zone, plusieurs paysans ont dû abonner leurs activités agricoles pour se muer dans d'autres métiers comme l'artisanat et le petit commerce. L'exploitation du sel a aussi causé la diminution des arbres, l'érosion éolienne, l'existence de ravinements sans oublier la péjoration climatique, la baisse des débits fluviaux et l'apparition d'herbes nuisibles appelées « ndoukhoum ». En effet, la dégradation des terres dans le Sine Saloum s'explique par l'augmentation du taux de salinité des terres du fait de la proximité des champs agricoles et des sites de production du sel et le stockage anarchique du sel dans les villages. Ce phénomène endommage la structure du sol et réduit considérablement la productivité agricole. Ainsi, cette réduction des rendements aura forcément des répercussions sur l'autosuffisance alimentaire et la stabilité sociale des paysans. Par ailleurs, la dégradation des terres agricoles fait naître des divergences entre les agriculteurs et les exploitants.

L'objectif de cette étude est de montrer l'importance de l'exploitation artisanale du sel sur le plan social mais aussi de mettre en évidence ses répercussions sur l'environnement. Car malgré son apport positif, cette activité est par ailleurs un

facteur de dégradation de l'environnement. Dans les zones d'exploitation, on remarque le développement des sols en cuirasse et l'acidification de la nappe phréatique (Faye, 2021).

Mots clés : Saliculture, agriculture, salinité, terre, exploitation.

1. Introduction

Historiquement, le sel a joué un rôle fondamental dans la structuration politique et économique de l'espace du Saloum. Dès les XVI^e et XVII^e siècles, il constituait une ressource stratégique, à la base de la fiscalité des rois du Saloum et de l'intégration de cette région à l'économie atlantique de la Sénégambie (Faye, 2021). Aujourd'hui, cette même ressource est au cœur d'une dynamique économique locale, en particulier dans le Sine Saloum, où la saliculture représente la principale activité génératrice de revenus pour une large partie de la population active. En effet, près de 50 % des actifs de cette zone sont engagés dans la production artisanale de sel (Faye, 2021).

Cependant, cette activité, en s'étendant sans encadrement adéquat, entraîne une série de mutations profondes, tant environnementales que socioéconomiques. L'exploitation salicole provoque une dégradation des terres agricoles à travers la salinisation des sols, compromettant leur fertilité et menaçant ainsi la durabilité des systèmes agricoles traditionnels. Le dépôt anarchique de sel, l'insuffisance des aires de stockage (estimées à seulement 2 hectares) et l'absence d'infrastructures d'aménagement accentuent cette dynamique.

Ces tensions écologiques engendrent par ailleurs des conflits d'usage croissants entre les agriculteurs et les salicultrices. Les premiers accusent les seconds d'être à l'origine de la dégradation de leurs champs, notamment à travers l'infiltration des eaux salées et l'occupation progressive des terres cultivables. Ces transformations ont également des répercussions sociales, avec la recomposition des rapports sociaux, l'émergence d'inégalités économiques et de tensions de genre liées à la montée en puissance de certaines femmes dans l'économie salicole.

Afin de mieux comprendre les impacts pluriels de cette activité, notre étude s'articule autour des questions suivantes :

- Quels sont les effets de l'exploitation du sel sur l'environnement, notamment sur la fertilité des terres agricoles du Sine Saloum ?
- Comment cette activité modifie-t-elle les relations sociales et économiques entre les différents groupes (salicultrices, agriculteurs, autorités locales) ?

- Dans quelle mesure l'extension de la saliculture est-elle à l'origine de conflits d'usages et de recompositions des rapports fonciers ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons mobilisé une méthodologie mixte combinant recherches bibliographiques, entretiens semi-directifs et observations directes. L'approche de terrain repose sur un échantillonnage stratifié raisonné, intégrant les catégories sociales les plus impliquées (agriculteurs, salicultrices hommes et femmes, autorités coutumières, jeunes actifs). Cette stratégie vise à restituer la complexité des dynamiques locales autour de la saliculture dans le Sine Saloum.

La première personne rencontrée lors d'un atelier organisé le 20 décembre 2022 par le conseil départemental de Kaolack, a permis d'accéder à un réseau d'acteurs locaux liés à la saliculture et à l'agriculture. Par recommandations successives, cette démarche en chaîne a conduit à la constitution d'un échantillon diversifié. La collecte s'est arrêtée au seuil de saturation, atteint après [600] entretiens, lorsque les informations nouvelles se sont raréfiées. Le choix de cette technique d'échantillonnage s'explique par un besoin de représenter les différentes catégories d'acteurs (salicultrices, agriculteurs, zones géographiques) pertinentes à l'étude. Cette méthode garanti la diversité des points de vue, complétée par la méthode en chaîne pour accéder à des informateurs clés difficiles à identifier autrement.

2. Histoire de la culture arachidière

La culture arachidière, introduite au XIX^e siècle et érigée en monoculture coloniale, a longtemps constitué le socle économique du bassin arachidier sénégalais, notamment dans la région du Saloum. Toutefois, à partir des années 1970, cette culture connaît un déclin progressif dû à l'épuisement des sols, à la baisse des cours mondiaux, et à une pluviométrie en nette diminution. Ce déclin s'accélère avec les politiques d'ajustement structurel des années 1980, imposées par les institutions de Bretton Woods. La Nouvelle Politique Agricole (NPA), adoptée en 1984, marque le désengagement de l'État de la filière arachidière, abandonnant les producteurs à eux-mêmes. Comme le résume Mbodj (1992), « la fin de la politique d'encadrement étatique a laissé les paysans dans une situation d'extrême vulnérabilité, les privant des intrants, des crédits et des débouchés qu'ils avaient longtemps considérés comme acquis » (p. 54).

Dans cette conjoncture de crise, les paysans du Saloum mettent en place des stratégies de reconversion. Parmi celles-ci, l'exploitation artisanale du sel devient une alternative économique, en particulier pour les populations riveraines des bolongs et des cuvettes salines. Cette activité, souvent menée en saison sèche, mobilise notamment les femmes dans des tâches de récolte, de transport et de commercialisation. Comme l'explique Diouf (2001), « l'exploitation du sel s'est

imposée comme une économie de survie dans un contexte d'abandon institutionnel et de raréfaction des revenus agricoles » (p. 61).

Cependant, cette dynamique n'est pas sans conséquences. L'intensification de l'exploitation saline engendre des conflits d'usage avec les agriculteurs. Ces derniers accusent les exploitants de sel de polluer les terres, de détourner les circuits hydrauliques, ou d'accaparer des espaces anciennement cultivés. Diallo (2010) note à ce propos que « les tensions entre exploitants et agriculteurs traduisent une compétition accrue pour des ressources naturelles de plus en plus rares dans un contexte de changement climatique et d'affaiblissement des mécanismes de régulation coutumiers » (p. 90).

Ces conflits sont d'autant plus exacerbés que la décentralisation, entamée dans les années 1990, n'a pas toujours permis une gouvernance efficace des ressources naturelles. Les autorités locales, souvent dépourvues de moyens ou de légitimité, peinent à arbitrer entre les différents usages. Dans ce contexte, comme le souligne Fall (2015), « le vide laissé par l'État dans la gestion foncière ouvre la voie à une intensification des conflits latents entre groupes d'acteurs aux intérêts divergents » (p. 102).

Ainsi, la crise arachidière n'a pas seulement provoqué un effondrement économique, mais elle a aussi reconfiguré les rapports sociaux, les usages du territoire et les formes de conflit au sein du monde rural saloumois. L'exploitation du sel, bien qu'issue d'une logique de résilience, constitue aujourd'hui un enjeu de gouvernance locale et de justice environnementale.

La particularité du Sine Saloum s'explique par le fait qu'à 140 km environ de la côte à l'intérieur des terres, on peut produire le sel marin grâce à l'existence d'un bras de mer qui s'enfonce profondément dans les terres et s'irradie en un nombre infini de marigot. L'eau salée de la rivière constitue la matière première pour la saliculture. La population a commencé à extraire le sel et à développer sa production pour donner suite à cette crise agricole. Ainsi, les saliculteurs ont établi des réseaux commerciaux, et construit un pouvoir sur la base des revenus du sel. De ce fait, le sel constitue les principaux freins de l'activité agricole et joue un rôle important dans le processus de la structuration de l'espace (Sakho, 2020).

3. Présentation de la zone d'étude

Située au sud de la Petite-Côte, la région naturelle du Sine Saloum, couvrant les régions administratives de Kaolack et de Fatick, se distingue par une riche diversité écologique, historique et socioéconomique (ANSD, 2023c ; Sarr, 2023). Cette zone, drainée par les fleuves Saloum et Sine, présente un relief plat, des sols variés (ferrugineux, hydromorphes et halomorphes) et une végétation allant de la savane arbustive à la savane boisée, ce qui en fait un espace agricole de

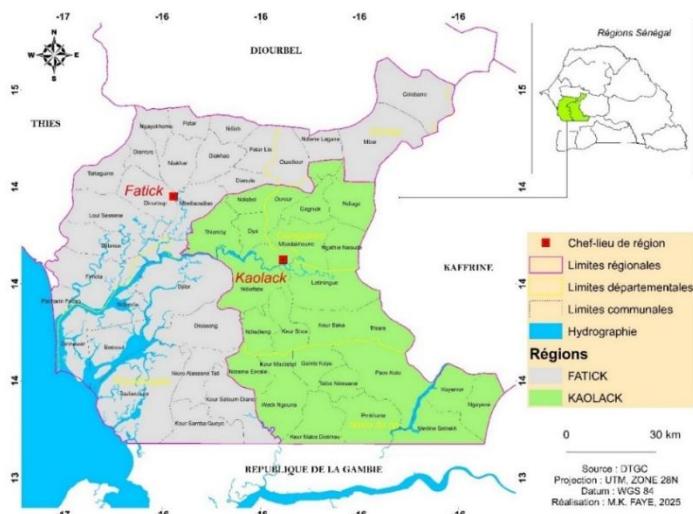
référence au sein du bassin arachidier sénégalais, dont elle constitue plus de 70 % (Sarr, 2023).

La région de Kaolack, au centre du bassin, bénéficie d'une hydrographie dense (Saloum, Baobolong, Niani Nja Bolong, etc.) et d'une grande diversité d'écosystèmes. Forte de ses cultures variées (arachide, céréales, maraîchage) et de projets agricoles comme ceux portés par le PAFA ou SYMBIOSE, elle demeure un pôle agro-industriel majeur, notamment avec l'usine de trituration de Lyndiane (ANSD, 2017 ; Sarr, 2023).

La région de Fatick, à l'ouest du bassin, intègre le delta du Saloum et se distingue par son réseau de « bolongs » bordés de mangroves, ses tanns salés, et son activité intense de saliculture traditionnelle. Elle combine exploitation salicole et agriculture, sur fond de vulnérabilité écologique accentuée par la salinisation des terres (Sarr, 2023).

La compréhension du relief, des sols et des formations végétales permet d'appréhender avec pertinence les impacts de la saliculture sur l'agriculture : les sols halomorphes et la progression du sel, favorisée par les caractéristiques géophysiques locales, affectent directement la productivité agricole, la diversité culturelle et les stratégies d'adaptation des populations rurales (Gueye et al., 2014). L'agriculture reste un pilier central de l'économie locale, tant pour sa contribution à la sécurité alimentaire que pour son rôle social et macroéconomique dans les deux régions (Gueye et al., 2014).

Carte 1 : carte de localisation du Sine Saloum



Source : Faye, 2025

4. *Effets environnementaux de la saliculture sur les terres agricoles*

4.1. Dégradation des terres agricoles

L'extraction du sel dans les marais salants du Sine Saloum contribue significativement à la dégradation des terres agricoles en augmentant la salinité des sols. En effet, cette pratique expose les terres à une concentration excessive de sel, rendant difficile, voire impossible, la culture de plantes non halophytes. Plusieurs hectares sont ainsi progressivement envahis par le sel sur des dizaines de kilomètres (Dubois, Diouf, Ndour, 2017).

Le processus de transformation et de stockage du sel aggrave ce phénomène. Le sel, initialement extrait et entreposé à proximité des zones cultivées, est ensuite transporté vers les villages où il est stocké en tas à même le sol avant d'être iodé et ensaché. Ces opérations entraînent des pertes importantes de sel directement dans le sol. Lors de la saison des pluies, les eaux de ruissellement diffusent ce sel résiduel vers les parcelles agricoles, augmentant la salinité des terres de manière indirecte mais continue (Diagne, Sarr, & Sow, 2022). Cette contamination progressive se traduit par un appauvrissement de la végétation, la mortalité élevée des espèces non tolérantes au sel, et l'apparition de plantes nuisibles comme le Ndoukhoum.

Cette salinisation entraîne une baisse drastique des rendements agricoles, la mort prématurée des cultures, et dans les cas les plus sévères, la perte totale de terres arables, compromettant ainsi la sécurité alimentaire des populations rurales (Faye, 2021).

Photo 1 : Déversement du sel sur le sol lors du transport



Source : Faye, 2021

4.2. Modification des écosystèmes

Une fois présent dans un écosystème, le sel peut y demeurer très longtemps. « S'il pénètre dans le sol ou dans un cours d'eau, aucun processus biologique ne peut l'en déloger, » explique l'écologiste Andrew Juhl (Juhl, 2018, cité par Columbia Climate School, 2018, p. n.p.). L'auteur précise encore dans son article « Le sel peut être transporté plus loin, ce qui fait baisser le niveau de criticité du problème écologique local, mais il se dilue dans l'eau douce qui vient le drainer. Dans une retenue d'eau est stagnante, comme un étang ou une poche d'eau phréatique isolée, le sel va rester très longtemps. » (Juhl, 2018, cité par Columbia Climate School, 2018).

Dans la région de Fatick, les terres salées couvrent environ 224 441 hectares, représentant 33 % des terres totales et 50 % des terres arables du Sine Saloum. Cette salinisation n'est pas uniquement d'origine naturelle : elle est fortement aggravée par l'exploitation intensive du sel, le changement climatique et des pratiques agricoles inadaptées (Ndao, 2019). Selon Birahim Mbaye Seck, adjoint au chef du secteur des Eaux et Forêts de Foundiougne, « Sur une superficie de 389 500 hectares de terres salées dans le bassin arachidier, 264 500 se trouvent dans la région de Fatick », a-t-il déclaré lors d'un forum à Keur Farba.

La situation est similaire à Kaolack, où des milliers d'hectares sont stériles. La saliculture perturbe les écosystèmes, affecte la biodiversité et modifie les cycles hydriques. L'infiltration d'eau salée dans les nappes phréatiques, favorisée par la proximité des marais salants aux terres cultivées, rend les puits inutilisables et compromet l'agriculture irriguée. De plus, l'absence de structures de stockage pour le sel non vendu entraîne son lessivage par les eaux de pluie vers les champs pendant l'hivernage, ce qui constitue un danger supplémentaire pour les terres agricoles (Faye, 2021).

La production artisanale de sel accentue aussi la déforestation, car elle repose sur la combustion du bois pour chauffer l'eau salée. Des centaines de tonnes de bois sont ainsi prélevées chaque saison dans les forêts classées, les îles du delta et les mangroves. Seck (2009) estime que dans les zones de Foundiougne et Palmarin, cette activité entraîne une coupe annuelle de plus de 2 000 tonnes de bois, incluant des espèces locales comme *Prosopis africana*, *Rhizophora racemosa* et *Acacia nilotica*, essentielles à l'équilibre écologique.

La dégradation des mangroves, zones particulièrement sensibles, affecte la reproduction des poissons, crustacés et oiseaux. L'étude de Diop et al. (2013) note une raréfaction d'espèces menacées comme le lamantin d'Afrique (*Trichechus senegalensis*) ou le courlis à bec grêle (*Numenius tenuirostris*). Cette perte de couverture végétale aggrave la vulnérabilité climatique des populations

locales et contribue à l'ensablement des bolongs, accentuant la salinisation des terres et la pauvreté environnementale.

Photo 2 : Champs non loin des salins à Kahone



Photo 3 : baisses de la récolte de mil



Parmi les effets visibles de l'extension de la saliculture dans la région de Kaolack, on note la dégradation progressive des sols agricoles situés à proximité des bassins salins. La photo 2 ci-dessus, prise dans un champ non loin des salins dans la commune de Kahone, illustre clairement cette réalité. Les parcelles apparaissent peu fournies, avec une végétation éparse, signe de la perte de fertilité liée à la salinisation des sols. Cette situation est confirmée par plusieurs agriculteurs interrogés sur place, qui affirment avoir réduit la superficie cultivée en raison de la baisse de rendement observée ces dernières années.

La photo 3 montre, quant à elle, une récolte de mil fortement diminuée, à la fois en volume et en qualité. Cette baisse est perçue comme une conséquence directe de l'extension des zones salicoles, dont les effets se répercutent sur les nappes phréatiques et les structures du sol, rendant la culture de céréales de plus en plus difficile. En moyenne, les paysans interrogés estiment une baisse des rendements de 40 % à 60 % sur les terres les plus exposées. Ces données traduisent une menace réelle pour l'autosuffisance alimentaire locale, poussant certains ménages à se tourner vers les marchés ou l'aide extérieure pour compenser la perte.

5. Effets socioéconomiques de la saliculture sur l'activité agricole

5.1. Conflits entre salicultrices et agriculteurs

Nos enquêtes ont montré que la saliculture monopolise souvent des terres traditionnellement destinées à l'agriculture, en particulier les terres basses autour des bolongs, utilisées auparavant pour les cultures de décrue. Ce phénomène, accentué depuis la crise arachidière des années 1970-1980 et le désengagement de l'État via la Nouvelle Politique Agricole, a engendré des tensions sur la

répartition des terres et l'accès aux ressources en eau. Des conflits apparaissent entre salicultrices et agriculteurs à propos de l'accès aux parcelles familiales, de la salinisation des sols voisins due aux évacuations de saumures, et de la concurrence sur l'usage de l'eau douce. Dans plusieurs villages du Sine-Saloum, ces tensions se sont muées en conflits ouverts, opposant notamment des femmes salicultrices organisées en groupements économiques aux chefs de terroirs agricoles, sur fond d'ambiguïté des droits fonciers et d'absence de régulation étatique. En outre, les villages agricoles accusent ceux qui pratiquent la saliculture d'avoir endommagé les sols et affaibli les rendements agricoles, alimentant des conflits intercommunautaires.

L'essor de la saliculture artisanale a toutefois permis à de nombreuses femmes rurales, notamment à Maka Kahone, Palado, Ngathie Naoudé ou Parasel, d'acquérir une autonomie économique significative grâce aux revenus générés par l'exploitation du sel (Fall, 2010). Cette nouvelle indépendance bouleverse les rapports sociaux de genre, en remettant en question la domination masculine traditionnelle. Comme l'explique Aissatou Sow Sidibé (2007), « La femme salicultrice, par son indépendance financière, remet en cause le modèle familial classique basé sur la dépendance économique. Ce renversement des rôles est parfois mal perçu par les maris qui y voient une menace à leur statut social » (p. 112). Un chef de village à Maka Kahone affirme à ce sujet : « Ce n'est pas normal que la femme ramène plus d'argent que son mari. Cela provoque des discussions dans les maisons. Certains hommes n'acceptent plus que leurs femmes aillent récolter le sel » (cité dans Cissé, 2015, p. 89). Cette situation entraîne des conflits conjugaux, des jalousies, et parfois même des divorces. La mobilité des femmes vers les sites salins, souvent éloignés du village, alimente également des soupçons et critiques sociales.

Pour atténuer ces tensions, certaines femmes choisissent de dissimuler leurs revenus ou d'investir discrètement à travers des tontines ou groupements féminins. D'autres optent pour la médiation familiale ou sollicitent l'appui d'organisations locales, d'ONG ou de leaders religieux pour défendre leur participation économique.

Photo 4 : Groupement de femmes qui récoltent le sel



5.2. Déplacement des populations agricoles

Depuis les années 1980, l’extension de la saliculture dans le delta du Saloum a accru la salinisation des terres agricoles, sous l’effet combiné des intrusions marines, de la déforestation des mangroves et de l’évaporation intense en saison sèche. Incapables de produire de façon rentable, de nombreux agriculteurs abandonnent leurs exploitations et migrent vers des zones moins touchées, comme l’ont montré nos observations à Palmarin, Fimela ou Ndangane. Ces mobilités internes perturbent les réseaux traditionnels de solidarité foncière (prêt de terre, entraide, ndëpp) et modifient les rapports sociaux de production (Diop et al., 2013).

Parallèlement, l’économie salicole locale fondée sur l’extraction et le commerce du sel – est progressivement contrôlée par une élite composée de femmes entrepreneures bien insérées dans les filières commerciales, de chefs de groupements et d’intermédiaires disposant de capitaux ou de connexions politiques (Cissé, 2015 ; Sidibé, 2007). Cette concentration des moyens de production accentue la différenciation sociale : les petits exploitants, souvent détenteurs de < 1 ha, sans semences améliorées ni accès aux marchés, deviennent dépendants de cette nouvelle économie. Beaucoup louent leur force de travail au transport ou à la récupération du sel, aggravant les inégalités d’accès aux ressources et au prestige symbolique.

Comme le note Fall (2010) : « Les nouvelles dynamiques économiques rurales, en particulier autour de la saliculture, créent des groupes gagnants et

perdants, accentuant la fragmentation sociale dans les villages. Les anciens producteurs agricoles peinent à s'y insérer, faute de capital, de savoir-faire ou de légitimité sociale » (p. 53).

La situation est visible dans la commune de Dya (région de Kaolack) où la saliculture constitue un revenu d'appoint, tandis que le long de l'axe Mbadakhoune Ngathie Naoudé, la majorité des agriculteurs ont délaissé leurs champs pour rejoindre les sites de production de sel.

5.3. Perte des pratiques agricoles traditionnelles

L'essor de la saliculture artisanale, associé à la montée de la salinité des sols, désagrège progressivement les modes de vie agropastoraux du Sine Saloum. Nos enquêtes menées à Maka Kahone, Palado et Ngathie Naoudé indiquent que 58 % des répondants ont cessé toute activité culturale régulière, invoquant la stérilité des sols et les intrusions salines (enquête par questionnaire, 10-15 avril 2024). Cette transition dépasse la seule dimension économique : elle rompt les chaînes de transmission intergénérationnelle, les jeunes préférant la saliculture ou l'exode urbain.

Un ancien cultivateur de Ngathie Naoudé témoigne :

« Aujourd'hui, nos fils ne veulent plus se salir les mains avec la terre. Ils voient dans le sel un gain immédiat. Mais ce que nous, anciens, voyons, c'est que les gestes disparaissent, les dictions se perdent, et les ancêtres deviennent silencieux » (Entretien, Ngathie Naoudé, 15 avril 2024, 1 h).

Cette rupture s'accompagne de la disparition des pratiques collectives : fêtes de semaines, rituels de pluie, échanges de semences. Une femme de Palado l'exprime ainsi :

« Avant, chaque saison avait son rythme et ses chants. Aujourd'hui, on se lève pour le sel, chacun de son côté, sans partage ni palabre. Les terres mortes ont tué nos histoires » (Entretien, Palado, 13 avril 2024, 50 min).

Ces dynamiques redéfinissent silencieusement l'appartenance rurale : l'abandon des pratiques agraires provoque un repli identitaire et reconfigure les rapports entre générations et genres, confirmant les analyses de Cissé (2015) et Diouf (2018), qui voient dans la saliculture un facteur de démantèlement des équilibres socio-symboliques des terroirs saloumois.

5.4. Impact sur la sécurité alimentaire

Historiquement, l'agriculture pluviale diversifiée (mil, sorgho, arachide, niébé) assurait l'autoconsommation des ménages du Sine Saloum, constituant un rempart nutritionnel contre les chocs économiques et climatiques. L'extension de la saliculture artisanale et la progression corrélative de la salinisation des sols

ont cependant désorganisé ce système : plusieurs cultivateurs de Maka Kahone et Palado déclarent des rizières aujourd’hui « totalement improductives », les obligeant à recourir à du riz importé acheté sur des marchés aux prix instables¹. Cette dépendance alimentaire externe fragilise les villages les plus exposés à la remontée saline.

Notre enquête révèle que les ménages vulnérables – moins de 1 ha cultivé, revenu mensuel < 40 000 FCFA, aucune activité complémentaire – sont les plus touchés : à Ngathie Naoudé, 42 % des foyers interrogés ne consomment plus que deux repas par jour en saison sèche¹. Un chef de famille de Palado résume ainsi la nouvelle précarité :

« Avant, même si on n'avait pas d'argent, on avait le mil, le niébé, les feuilles. Maintenant, on achète tout. Le marché est devenu notre champ, mais nous n'avons pas les moyens de l'exploiter » (*Entretien, Palado, 13 avril 2024, 50 min.*).

Cette évolution creuse les écarts entre familles ayant réussi à se reconvertis vers la saliculture ou le commerce et celles qui restent dépendantes d'un modèle agricole en déclin, accentuant l'insécurité nutritionnelle et les fractures sociales (Diop, 2020 ; Faye, 2023).

5.5. Dégradation de la cohésion sociale

Avant l'arrivée massive de la saliculture, la vie communautaire dans le Sine Saloum reposait sur le ndépp (travail collectif tournant), la gestion coutumière des ressources et la médiation des anciens ; la terre était considérée comme un patrimoine lignager. Depuis les années 2000, l'expansion du sel – d'abord présentée comme réponse à la crise arachidière – bouleverse cet équilibre : la concurrence pour les terres basses et l'eau oppose désormais saliculieurs, souvent des femmes regroupées en GIE, et agriculteurs traditionnels. L'acquisition de titres fonciers par des investisseurs privés ou des élites de la diaspora accentue les tensions ; à Ngathie Naoudé, des champs de mil ont ainsi été transformés en bassins salins sans consulter les ayants droits coutumiers.

« Certains champs ont été abandonnés par les jeunes partis à Dakar. Mais à leur retour, ils trouvent des clôtures, des titres, des projets... La terre de leurs grands-parents ne leur appartient plus » (*M. Warore, Maka Kahone, entretien du 14 avril 2024, 1 h.*).

Ce double abandon par impraticabilité saline ou par éviction individualise l'économie locale : l'accès à la terre et à l'eau, jadis négocié au sein de la parenté, devient marchand et juridique. Les femmes, nouvellement autonomes par le revenu du sel, se heurtent parfois à l'hostilité d'hommes frustrés de la perte de contrôle foncier :

« Les champs que j'utilise aujourd'hui étaient vides depuis 10 ans. Mais quand on a commencé à bien gagner, les anciens propriétaires ont voulu les reprendre. Ils n'avaient rien dit avant » (*Mme Séne, présidente de GIE, Maka Kabone, entretien du 11 décembre 2024, 55 min*)

Cette recomposition foncière attise des fractures internes de genre, de génération et de pouvoir ; les médiations coutumières se révèlent dépassées (Cissé, 2019 ; Diouf, 2022). Il s'ensuit une multiplication des conflits familiaux et des tensions entre communautés et autorités, un déclin du dialogue communautaire et une érosion des valeurs culturelles (Faye, 2024).

5.6. Modification des dynamiques économiques locales

L'essor de la saliculture a attiré des investisseurs et partenaires extérieurs (CLM, PATISEN, DER, UNICEF, etc), marginalisant ainsi les agriculteurs locaux qui n'ont pas de moyens d'investissement.

D'une part, cette marginalisation a considérablement réduit la main d'œuvre disponible pour les cultures vivrières ou commerciales au profit de la saliculture et d'autre part, elle a poussé certains agriculteurs à adopter des emplois précaires dans des secteurs comme le transport ou encore les travaux saisonniers.

En raison de l'exploitation artisanale du sel, le Sine Saloum est passé d'une économie agricole à une économie mixte, avec des inégalités de revenus. Les producteurs de sel peuvent obtenir des revenus plus élevés que les agriculteurs. Ainsi, l'accès aux ressources nécessaires devient difficile pour certains (source : enquêtes Faye, 2024).

6. Conclusion

La saliculture dans le Sine Saloum, bien qu'elle constitue une source de revenus vitale pour de nombreuses familles rurales, exerce des pressions multiples sur l'agriculture traditionnelle, autrefois pilier de l'économie et de la culture locale. Elle a conduit à la réduction des terres arables par salinisation, à la baisse des rendements agricoles, et à la disparition progressive des cultures vivrières, compromettant l'autosuffisance alimentaire des populations. De plus, l'occupation croissante des terres par l'activité salicole crée des tensions foncières et met en péril la stabilité économique des agriculteurs, dont certains sont contraints à la migration ou à une reconversion subie.

Au-delà de ses effets écologiques, la saliculture modifie en profondeur les structures sociales : elle fragilise les mécanismes communautaires de gestion des ressources, favorise une économie individualiste et provoque des déséquilibres de genre au sein des ménages. L'émergence de nouveaux acteurs économiques

(femmes salicultrices, investisseurs privés) et la recomposition des rapports fonciers accentuent les inégalités sociales et redessinent les hiérarchies locales.

Face à ces transformations, il est urgent d'engager une réflexion politique à l'échelle territoriale, en articulant les dynamiques locales aux Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 2 (Faim Zéro), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) et l'ODD 15 (Vie terrestre). Il s'agira notamment de :

- Encadrer l'exploitation salicole par des politiques foncières équitables et transparentes ;
- Promouvoir des pratiques durables de production de sel (ex : saliculture solaire, reboisement des zones dégradées) ;
- Réconcilier saliculture et agriculture par des projets intégrés appuyés sur les savoirs locaux et une gestion concertée des ressources ;
- Renforcer les capacités des agriculteurs, afin qu'ils puissent s'adapter aux mutations environnementales sans être marginalisés.

L'avenir du Sine Saloum dépendra de la capacité des acteurs locaux, des décideurs politiques et des partenaires au développement à penser un modèle de transition équilibré, où l'économie du sel ne se fait pas au détriment de l'agriculture, de la cohésion sociale et de la souveraineté alimentaire.

Bibliographie

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2017). *RGPHAE : région de Kaolack*. Dakar, Sénégal : Auteur. Repéré à <https://www.ansd.sn/>
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2023). *SES Kaolack*. Dakar, Sénégal : Auteur. Repéré à <https://www.ansd.sn/>
- Atkinson, R., & Flint, J. (2001). Accessing hidden and hard-to-reach populations: Snowball research strategies. *Social Research Update*, 33, 1-4.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P., & Olivier de Sardan, J.-P. (2000). *Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*. Paris, France : Karthala.
- Diouf, M. (1998). *Le Sénégal sous Abdou Diouf : État et société*. Paris, France : Karthala.
- Dubois, M., Hulin, C., Gauthier, A., & Ventalon, S. (2017). La production de sel à partir des eaux naturelles : approche minéralogique, géologique et physico-chimique. Dans C. Hoët-van Cauwenbergh, A. Masse

- & G. Prilaux (Éds), *Sel et société : Tome 1 – Techniques, usages, langage* (pp. 33-44). Villeneuve-d'Ascq, France : Presses universitaires du Septentrion. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.17846>
- Faye, A. (2013). *L'extraction du sel, une activité complémentaire aux revenus agricoles de la communauté rurale de Ngathie Naoudé* (Mémoire de master inédit). Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.
- Faye, C. A. T., & Niang, S. (2022). Les tannes du Haut-Saloum au Sud-Ouest du Sénégal : Séquences géomorphologiques statique ou dynamique ? *Revue de Géographie de Ouaga*, 2, (en ligne). Repéré à <https://revuegeographieouaga.com/>
- Faye, M. K. (2021). *Impacts socio-économiques de l'exploitation artisanale du sel dans la région de Kaolack : cas du village de Maka Kabone, commune de Mbadakhouné* (Mémoire de master inédit). Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.
- Faye, P., & Sambe, A. C. D. (s. d.). *Les relations de genre à propos du sel au Gadiole* [Manuscrit inédit].
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Chicago, IL : Aldine.
- Gueye, E. H. M., Bah, M., Diatta, A. F., & Gning, M. (2014). *RGPHAE Fatick* [Rapport]. Dakar, Sénégal : ANSD.
- Juhl, A. (2020). The long-term ecological impact of salt in aquatic environments. *Environmental Science Journal*, 45(2), 205-213.
- Malle Sakho, O. (2020). Le sel, fondement de la politique fiscale des rois de Saloum aux XVI^e-XVII^e siècles. Dans C. Hoët-van Cauwenberghe, A. Masse & G. Prilaux (Éds), *Sel et société : Tome 2 – Santé, croyances et économie* (pp. 353-368). Villeneuve-d'Ascq, France : Presses universitaires du Septentrion. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.98413>
- Ndao, A. (2019, 10 octobre). La salinisation : une menace qui pèse sur les terres sénégalaises. *Africa Green Magazine*. Repéré à <http://www.africagreenmagazine.com/2019/10/la-salinisation-une-menace-qui-pese-sur.html>
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Sarr, F. (2006). *Économie solidaire et développement local en Afrique de l'Ouest : Cas du Sénégal*. Dakar, Sénégal : CREPOS.

- Sarr, M. (2023, 6 avril). Le Sine Saloum. *Au Sénégal, le cœur du Sénégal*. Repéré à <https://au-senegal.com/le-sine-saloum,025.html>
- Sow, F. (2005). Genre et environnement au Sénégal : L'émergence des femmes dans la gestion des ressources naturelles. *Afrique contemporaine*, (215), 73-91.
- Tamba, I. (2014). Les dynamiques foncières au Sénégal rural : Conflits, migrations et accaparement. *Revue Tiers Monde*, 220(4), 89-106.

Impacts socio-environnementaux de la riziculture et des changements intervenus sur le paysage du Bliss-Kassa (commune de Kaffountine), Sénégal

Ramatoulaye Sané

Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

r.sane20150267@zig.univ.sn

Résumé

La dynamique du paysage agraire des îles Bliss-Kassa marquée par la dégradation des surfaces rizicoles a eu des impacts aussi bien sur le plan environnemental et sur le plan social. Malgré leur remarquable savoir-faire sur les activités rizicoles et la relation inconditionnelle à l'égard de la riziculture, les populations du Bliss-Kassa ont subi les impacts de la dégradation des terres rizicultivables. Dans cette perspective cette étude a pour objectif d'analyser les impacts socio-environnementaux entraînés par les changements sur les unités paysagères et de démontrer les stratégies d'adaptation mises en place pour atténuer la situation. Ainsi, la revue documentaire, la collecte des données quantitatives et qualitatives, l'analyse et le traitement de données collectées et d'images géospatiales ont permis d'obtenir des éléments de réponse sur les impacts socio-environnementaux de la Riziculture en milieu insulaire de Basse-Casamance à travers l'exemple des îles Bliss-Kassa. Les résultats de l'étude notamment de l'analyse des impacts montrent que le paysage du Bliss-Kassa a connu une évolution plutôt régressive au cours du temps liées généralement au déficit pluviométrique et à l'avancée du niveau de la mer qui ont eu des impacts sur le plan social et environnemental, qui se traduisent par la salinité, l'acidité, l'ensablement, la toxicité ferreuse et le déficit de la production agricole. Toutefois, des stratégies d'adaptation ont été mises en œuvre pour répondre aux préoccupations des populations. Malgré tous les efforts réalisés, la riziculture reste confrontée à de multiples contraintes dans les îles de Basse-Casamance.

Mots clés : riziculture, impacts socio-environnementaux, changements paysagers.

1. *Introduction*

L'Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest, possède des potentialités considérables en matière d'extension de surfaces rizicoles et d'intensification. Toutefois, en dépit de ses potentialités, la production rizicole en Afrique reste

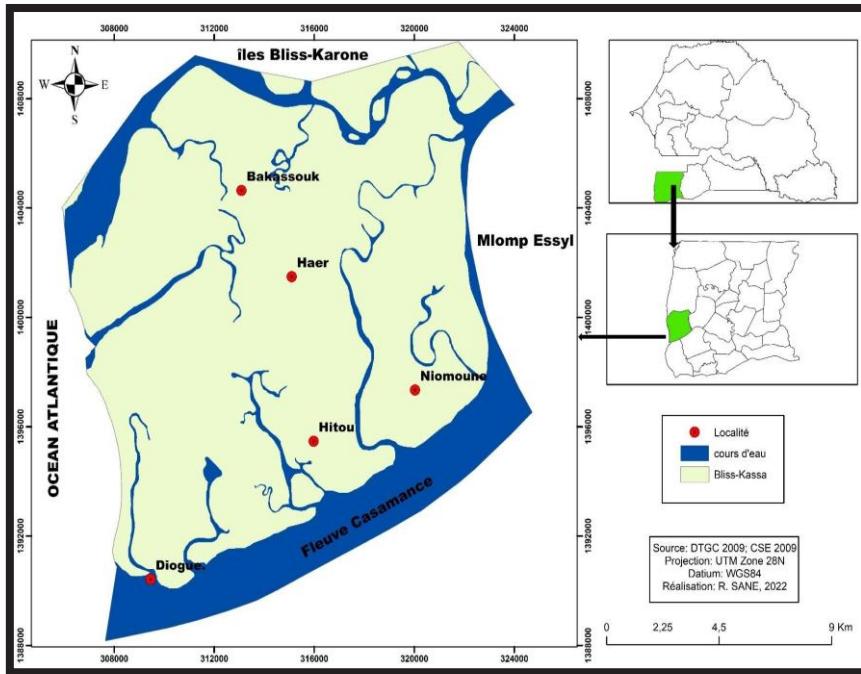
insuffisante pour combler les besoins qui augmentent sous la pression de la croissance démographique. Au Sénégal, avec 700 000 hectares de rizières cultivées, pour la riziculture de bas-fond ou de plateau et un potentiel de 240 000 ha pour la riziculture irriguée, la production est loin de satisfaire les besoins de la consommation locale qui croissent d'année en année (Bâ, 2006). L'offre locale ne couvre que 35% des besoins de consommation estimés entre 1,8 et 1,9 million de tonnes, soit une consommation moyenne annuelle d'environ 100 kg par habitant (Villar, 2019). Aujourd'hui, sous l'influence climatique et des contraintes environnementales et socio-économiques, la riziculture est encore menacée.

La situation est plus préoccupante en Casamance pour qui selon Pélissier (1966), est un pays de vieille tradition rizicole, subit les effets d'une forte variabilité climatique provoquant des conséquences environnementales et socio-économiques catastrophiques, notamment dans les zones insulaires. Ces milieux étant généralement les premières victimes de ces aléas climatiques. A fortiori, la riziculture y est tributaire des apports pluviométriques et des conditions.

Le Bliss-kassa est une zone insulaire regroupant cinq villages (Diogué, Haere, Hitou, Niomoune, Bakassouk). Aussi connues sur le nom « Petit-Kassa », les îles Bliss-kassa sont rattachées à la commune de Kafountine, arrondissement de Kataba1, département de Bignona, dans la région de Ziguinchor en Basse-Casamance (Sénégal). Cette zone est constituée d'une population majoritairement diola dont l'agriculture, en particulier la riziculture, demeure la principale activité. En effet, les premiers habitants sont venus dans cette contrée pour « coloniser » les terres rizicultivables. C'est ce qui explique le fait, qu'encore aujourd'hui, la culture du riz reste la principale activité des habitants, devant la récolte du vin de palme, la cueillette des fruits de mer (huîtres ...) et la pêche. Bien qu'elle ne soit pas une source principale de revenu, la riziculture occupe une place très importante dans la vie de la société diola. Cependant, cette zone subit les effets de la variabilité climatique aux répercussions négatives sur les activités agricoles. Aujourd'hui, au fur et à mesure que la mer avance, les surfaces rizicoles diminuent, à cause de la remontée de l'eau de mer qui affecte les rizières. Ce processus se traduit par les phénomènes de salinisation des parcelles rizicoles. Cette situation met les populations dans d'énormes difficultés, d'autant plus que le riz demeure, la base de l'alimentation et la riziculture la principale activité. C'est dans ce contexte que cette présente étude s'intéresse aux impacts sociaux et environnementaux inhérents à la culture du riz dans une zone aux caractéristiques biophysiques et socio-économiques particulières. Ainsi, l'objectif général ici est d'analyser les impacts socio-environnementaux de la riziculture et des changements sur le paysage. Cela soulève des questionnements scientifiques que nous abordons dans cette présente étude. Quels sont les enjeux socio-environnementaux en rapport avec la riziculture dans cette zone insulaire ?

Quelles sont les stratégies d'adaptation mises en place pour atténuer les effets contraignants ? Des questions auxquelles nous avons tentées d'apporter des éléments de réponse et des clés de lecture pour une meilleure compréhension, à travers l'analyse des impacts socio-environnementaux, par une approche quantitative et qualitatives.

Carte 1 : Localisation des îles Bliss-Kassa



2. Méthodologie

La méthodologie est axée sur une approche quantitative qualitative appuyée par la revue documentaire et les phases d'observation. Dans cette présente étude la méthode d'échantillonnage stratifiée a été adoptée. Il s'agit d'un sondage par strate aléatoire où on divise la population en groupes homogènes qui donneront les mêmes estimations. Étant donné que chaque strate devient une population indépendante après la stratification, nous avons déterminé pour chaque strate la taille de l'échantillon (Le Gleut ; 2017). Pour cela, nous avons opté pour le principe des échantillons stratifiés proportionnels, c'est-à-dire que l'on tire proportionnellement le même nombre de ménages dans chaque strate. Il s'agit alors de s'assurer d'une bonne représentation proportionnelle des strates. Ici, les cinq (5) villages de la zone représentant les strates avec allocation proportionnelle égale à 30% c'est-à-dire que la taille d'échantillon doit être la

même pour chaque village (30% des ménages seront interrogées dans chaque village). Ainsi, le rapport entre le nombre total de ménages à interroger (**Ne**) et le nombre de ménages par village (**nmv**) sur le nombre total de ménages dans le Bliss-kassa (**N**) a donné le nombre de ménages à interroger pour chaque village.

$$x = \frac{\mathbf{Ne} * \mathbf{nmv}}{\mathbf{N}}$$

Tableau 1 : Echantillon des ménages interrogés

Villages ou localités	Population totale/hits	Nombre de ménages	Nombre de ménages interrogés
Bakassouk	122	24	8
Diogué	603	145	43
Haere	195	36	11
Hitou	300	54	16
Niomoune	759	135	40
Totale Petit Kassa	1979	394	118

Et fin les données physico-chimiques utilisées pour cette présente étude sont obtenues à partir des mesures *in situ* de l'eau, effectuées dans les rizières des îles du Petit-Kassa. Dans chaque village, nous avons effectué des mesures de salinité et d'acidité au niveau des digues anti-sel et près des rizières à l'aide d'un réfractomètre et d'un conductimètre. Ceci pour déterminer l'impact des phénomènes (salinité et acidité) sur la dégradation des terres rizicoles.

Les données obtenues pour ce travail ont fait objet de traitement statistique, d'analyse et d'interprétation à l'aide de logiciels de traitement spécifié pour chaque type de données, en particulier Excel et IBM Statistique.

3. Résultats

3.1. Problèmes environnementaux

Les impacts environnementaux intervenus sur le paysage du Bliss-Kassa sont généralement causé par l'avancée de la mer et l'intrusion des eaux salées en surface. Ce phénomène favorisé le disfonctionnement des ouvrages de protections (Photo 1) a provoqué la salinisation accrue des surfaces rizicoles, leur détérioration et l'abandon d'un nombre important de rizières. En réalité, la qualité argilo-sableuse des sols qui s'érodent au coup de vagues et la faible hauteur des digues (environ 1m) ne peuvent empêcher la traversé des eaux marines. De plus la destruction des buses des circuits de l'endiguement qui sont

en général des troncs de palmiers évidés ou des tuyaux bloquent le processus de contrôle de l'évacuation des eaux. Une fois la buse dégradée, la pénétration de l'eau salée de la mer devient immédiate.

Photo 1 : Digues de protection dégradées à Niomoune (A) et à Diogué (B) et Buses en tronc de palmier abîmées à Haere (C) et à Hitou (D)



Aussi la dégradation des digues est en grande partie facilitée par l'existence des crabes de mangroves (Photo 2) très présentes dans la zone. Les trous creusés par ces espèces fragilisent les digues et facilitent la pénétration des eaux salées dans les rizières ; entraînant d'énormes pertes de rendement.

Photo2 : Les crabes de mangroves



3.1.1. La salinisation et l'acidification des terres rizicoles

La salinisation et l'acidification des sols ont très sérieusement pénalisé les activités rizicoles en particulier la riziculture de bas-fonds. En Basse Casamance, sur environ 210 000 ha de terres rizicoles, 30% sont atteintes et occupées par le sel (ANCAR, 2020). Dans les îles Bliss-Kassa, le phénomène de salinité des terres et des eaux, très présent, est devenu plus que préoccupant. Suite à la détérioration des ouvrages de protections, la salinité constitue l'un des plus grandes contraintes pour la riziculture. Dès lors que, l'écoulement des eaux douces n'est plus régulier, les terres rizicoles de bas-fonds deviennent progressivement contaminées par les eaux salées.

Les résultats de mesures des paramètres *in situ* (tableau 2) effectué dans les rizières de Diogué, Haer et Niomoune ont montré que la plupart des parcelles sont alcalines avec un PH qui varie entre (7,33 et 8.27) avec un niveau de salinité varie entre 5%0 et 43%0.

Impacts socio-environnementaux de la riziculture et des changements intervenus sur le paysage du Bliss-Kassa (commune de Kaffountine), Sénégal

Tableau 2 : Les résultats de mesures des paramètres in situ dans les bas-fonds du Bliss-Kassa

Localités		Paramètres	Salinité %o	PH	MS	Température	Coordonnées GPS
Diogué ²	Rizières	43	8,1	-	29°C	28P= 0310277 UTM 1390783	
	Près des digues	35	7,75	-	25°C	28P= 0310334 UTM 1390813	
Haere	Rizières	12	7,5	20	32°C	28P : 0315504 UTM 1402145	
	Près des digues	31	7,42	20	31°C	28P : 0315604 UTM 1402163	
Niomoune	Rizières	5	8.27	5.93	22°C	28P : 0319821 UTM 1398511	
	Près des digues	35	7.33	20	24°C	28P : 0319832 UTM 1398607	

Tableau 3 : Normes d'acidité selon OMS

PH	Signification
De 0 à 6,5	Solution acide
De 6,5 à 7	Solution neutre
Au-delà de 7	Solution basique ou alcaline

Etant donné que la salinité agit différemment sur les éléments de croissance et sur les différents stades de développement du riz, le phénomène de dessalement se doit alors d'être assuré aussi longtemps que dure la croissance du riz afin d'éviter les pertes sur la production. Cependant, avec les déficits pluviométriques, la quantité de pluies annuelle n'est plus aussi importante pour combler les besoins nécessaires de lame d'eau douce pour maintenir la sécurité des rizières face à la salinisation des sols. Déjà qu'en 2019, le volume annuel de pluies noté est de 879,1 mm à la station de Diouloulou. Cette faiblesse des précipitations pluvieuses a fortement accentué la salinisation des sols. L'accumulation des sels hydrosolubles dans les rizières à des niveaux toxiques pour les plantules de riz, réduit considérablement les rendements.

Aussi l'augmentation de l'acidité des sols causée par le drainage des eaux de pluie et des charges de microbes combinées aux émissions de soufre a provoqué la détérioration et l'abandon d'un nombre important de rizières productives. L'acidité remarquée au niveau des îles du Bliss-Kassa est en réalité accentuée par le drainage des eaux de ruissellement accompagné de composés chimiques défavorables, du plateau vers les rizières basses, combiné au mécanisme des marées. Même si l'acidité demeure une des caractéristiques des sols de mangrove,

le ruissellement des eaux chargées de microbes contribue à renforcer la toxicité directe de l'acidité.

Photo 3 : La salinité (A) et acidité (B) des rizières

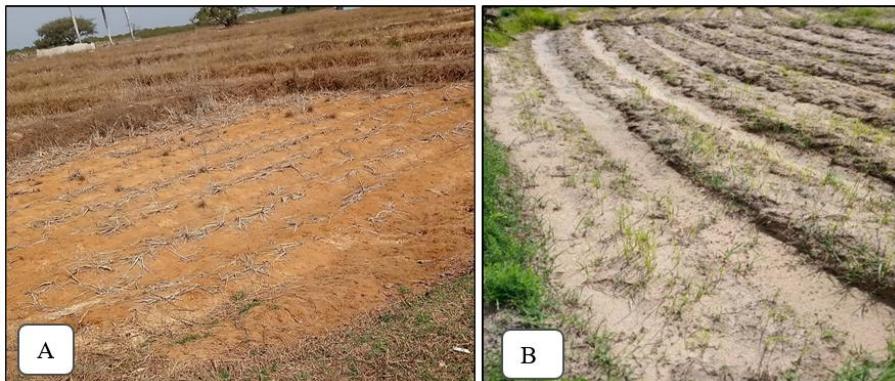


3.1.2. L'ensablement et la toxicité ferreuse

La libération d'ions solubles de même que les dépôts de sable par l'eau ou par le vent constituent un frein pour les activités rizicoles. Une des conséquences majeures, outre la toxicité directe de l'acidité pour le riz, résulte dans la libération d'ions solubles en quantités toxiques pour les plantules de riz (Penot, 2013). La toxicité ferreuse des sols qui se traduit par la couleur rougeâtre de l'eau et des sols se caractérise par la présence d'ions de fer dans le sol. Ce phénomène, dû à un excès de fer dans l'environnement racinaire, affecte principalement la production de riz. La toxicité ferreuse provoque en réalité un déséquilibre dans la physiologie de la plante, qui se manifeste en riziculture par un mauvais rendement. La forte compétitivité existante entre éléments absorbables à l'interface sol-racine peut perturber l'absorption sélective des nutriments par la plante et entraîner des déséquilibres nutritionnels (Vizier, 1988). Les déséquilibres nutritionnels sont surtout dus à la faible disponibilité de Potassium, de Calcium, de Magnésium dans le sol.

En plus de la toxicité ferreuse, le phénomène de dépôt de sable au niveau des rizières est une réalité. L'ensablement n'est pas seulement un phénomène de la terre ferme, c'est aussi un problème au niveau des îles. Il est plus remarquable dans les îles de Diogué et Hitou. L'ensablement peut constituer une contrainte pour la riziculture mais n'est pas pour autant une cause de l'abandon des rizières. Certes l'accumulation des dépôts de sable peut ralentir la croissance du riz surtout dans les rizières n'ayant pas reçu une charge en engrais, mais les conséquences n'en demeurent pas si sévères dans la mesure où les précipitations deviennent normales.

Photo 4 : Toxicité ferreuse(A) et ensablement (B) des rizières



3.2. Impacts sur le plan social

Les Diolas du Bliss-Kassa entretiennent une forte relation avec la riziculture. Cette activité est de leur culture, de leur tradition et voire même une obligation pour ces paysans. Dès lors que la riziculture est confrontée à de nombreuses contraintes, les enjeux sociaux deviennent inévitables. Les résultats de l'enquête ménages ont révélé que la riziculture représente plus de 85% des activités agricoles pratiquées dans cette zone. Les impacts sociaux provoqués par la dynamique du paysage se font ressentir à travers le manque de bras valides et de l'insécurité alimentaire des riziculteurs.

3.2.1. Le manque de main d'œuvre familiale

Le pays diola connaît actuellement un exode rural aussi sensible et sans doute plus dangereux pour son avenir en raison des exigences particulières de son activité fondamentale, la riziculture (Pélissier, 1966). L'exode rural des jeunes à la recherche d'un avenir meilleur a favorisé le manque de main-d'œuvre familiale pour le travail des rizières dans le Bliss-Kassa. Le travail des rizières ainsi pratiqué dans le Petit Kassa exige une véritable force solide surtout pour le labour des casiers, la construction des digues. L'absence des jeunes pour des raisons scolaires ou économiques rend plus difficile le déroulement des activités rizicoles. Le Bliss-kassa étant une zone enclavée avec un nombre infime d'infrastructures sociales de basse et économiques, le départ des jeunes semble inévitable dans le contexte de la vie actuelle ou tout jeune rêve d'un avenir aisé. Si la dégradation des digues de protection constitue toujours un des principaux problèmes pour la riziculture, c'est qu'il n'y a pas la disponibilité de main-d'œuvre solide, de bras vraiment valides pour la réhabilitation de ces édifices.

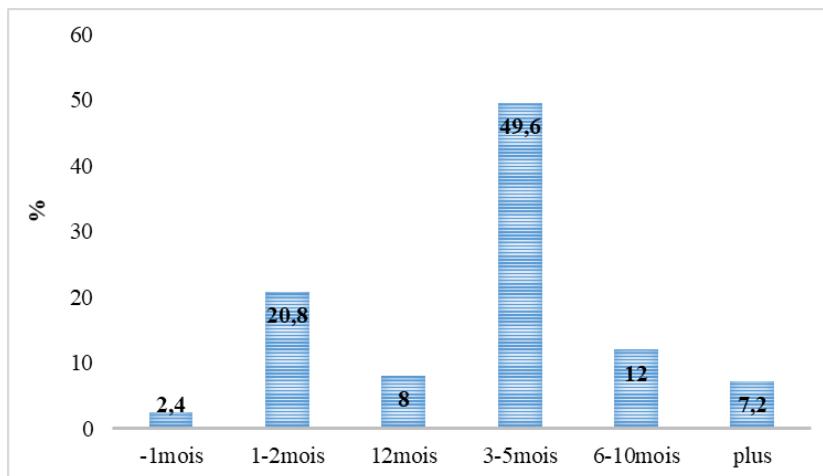
A la question de savoir quels sont les principales causes de la non-exploitation des rizières, 25,6 % des ménages affirment que le manque de main d'œuvre constitue une des causes. Ne disposant pas de moyens financiers pour payer les groupements ou associations de travail et avec la courte durée actuelle de la

saison des pluies, certaines rizières ne peuvent être exploitées. Aujourd’hui encore, l’exode rural est même encouragé par certains parents dans l’espérance de trouver un avenir meilleur et une vie plus confortable. En effet, depuis la sécheresse des années 1970, les paysans à la suite des pertes continues sur les rendements, ne jugent plus la riziculture comme avenir ou richesse. Et si la riziculture est toujours pratiquée malgré que les jeunes s’adonnent de moins en moins à cette activité, c’est qu’elle relève d’un cadre alimentaire et culturel. L’usage traditionnel et coutumier du riz fait que la riziculture demeure une priorité. Il faudrait encore que les jeunes instruits tiennent en compte ces pratiques car leur implication à l’égard de la riziculture permettra de continuer à promouvoir le développement de cette activité.

3.2.2. La question de l’autosuffisance alimentaire

Le Bliss-Kassa dont la riziculture faisait la fierté des populations et constituait leur plus grande richesse fait face aujourd’hui à ce problème de dépendance alimentaire. 79 % des ménages interrogés déclarent que le riz cultivé ne leur permet plus de combler leurs besoins alimentaires pour toute une année. Alors que des efforts sont consentis ailleurs pour croître la production céréalière et avec d’autre technique tel que le remembrement, les insulaires comptent sur leur faible moyen pour assurer leur sécurité alimentaire. Et malgré tous les efforts fournis pour la bonne marche des activités rizicoles, l’assurance pour la consommation annuelle reste toujours un souci. Dans le Bliss-Kassa, seulement 21% des paysans obtiennent une récolte importante qui leur permet d’assurer leurs besoins en consommation pour toute l’année. En milieu diola chaque famille dispose des mêmes rizières auxquelles elle est censée se partager avec toute sa descendance. Le problème ici réside dans les faits que la population croît d’année en année, les familles se peuplent alors que les superficies des rizières se rétrécissent à cause, non seulement du partage des parcelles par la famille mais aussi de leur dégradation. Quelle que soit la quantité de la production, la durée de sa consommation dépendra du nombre de consommateurs. La figure 1 ci-dessous met en exergue le temps de consommation du riz récolté par les paysans en fonction des ménages.

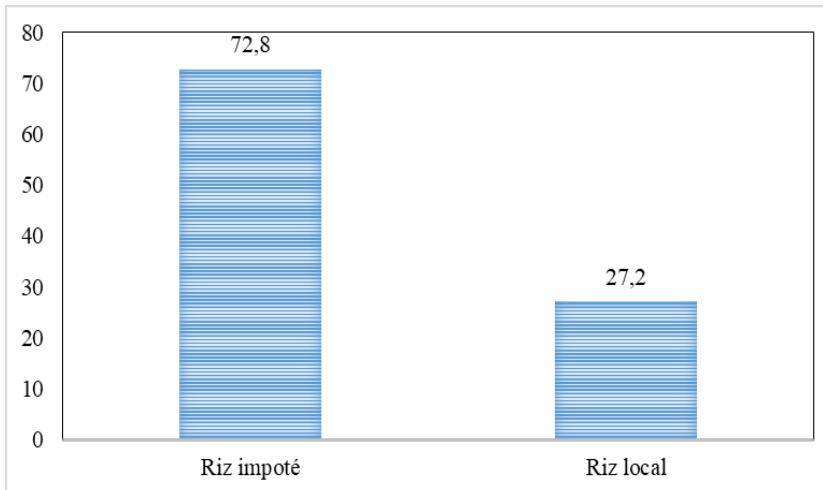
Figure 1 : Durée de consommation du riz récolté dans le Bliss-Kassa



Sur les 118 ménages interrogés, seulement 8% des ménages obtiennent une récolte leur permettant d'assurer leurs besoins alimentaires au moins pendant une année (12mois). Et presque 50% (49,6%) ont une durée de consommation qui ne dépasse pas cinq mois (3-5mois). Au cas échéant, les paysans se contentent d'acheter le riz importé afin d'assurer les besoins alimentaires en riz.

L'observation de ce graphique (figure 2) permet de constater que le riz importé est le plus consommé par les insulaires que le riz local cultivé.

Figure 2 : Proportion de consommation en riz local ou importé dans Bliss-Kassa



4. Conclusion générale

En définitive, cette étude nous a permis de mieux se rendre compte des contraintes et des conséquences de la riziculture grâce à l'analyse des impacts socio-environnementaux. Nous pouvons retenir de notre étude que la zone du Bliss-kassa possède naturellement d'énormes potentialités dont la valorisation serait un point d'honneur pour l'économie et pourtant les populations vivent toujours dans la pauvreté et la vulnérabilité en raison de la détérioration du paysage. Cette étude a montré par ailleurs que, comme partout en Basse Casamance, les changements climatiques sont la principale cause de la dégradation du paysage agraire du Bliss-Kassa. Du point de vue environnemental, les changements se font remarquer à travers la destruction des digues de protection et la dégradation des terres liées à la salinisation, à l'acidification, à l'ensablement et à la toxicité ferreuse. Ces contraintes environnementales ont provoqué l'abandon de plusieurs parcelles rizicoles avec des répercussions majeures sur le plan social au vu de la baisse de la production agricole. Ceci a entraîné les impacts sur le plan social qui se traduisent par les problèmes de l'insécurité alimentaire et le manque de main-d'œuvre. Il se pose alors aujourd'hui la question de l'avenir de la riziculture. La perspective d'adoption d'un nouveau système de culture, de nouvelles techniques d'exploitation pourrait être une des alternatives. Il serait temps de promouvoir la diversité des cultures dans le Bliss- Kassa pour assurer la sécurité alimentaire et développer la résilience de la population locale face au changement climatique.

Bibliographie

- Aggerie, F., & Hatchuel, A. (2003). Ordres socio-économiques et polarisation de la recherche dans l'agriculture : pour une critique des rapports science/société. *Sociologie du Travail*, 45 (1), 113-133.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). (2018). *Bulletin mensuel des statistiques économiques*.
- Ba, B. (2006). *Étude géographique de l'agriculture en Afrique noire : analyse des productions céréalières et des systèmes alimentaires au Sénégal* (Thèse de doctorat). Université de Genève.
- Badiane, A. (2019). Impacts de la dynamique des paysages agraires sur les activités agricoles dans la commune d'Adéane en Basse-Casamance (Sénégal). *European Scientific Journal*, 15 (21), 489-506.
- Brossier, J. (1987). Système et système de production : note sur ces concepts. *Cahiers des Sciences Humaines*, 23(3-4), 377-390.

- Brunet, D. (1994). Un aménagement hydraulique simple pour la réhabilitation des sols salés : la riziculture en basse Casamance. *Sécheresse*, 5(1), 37-44.
- Cadilhon, J. J., & Bossard, P. (2006). Caractérisation et suivi de la durabilité des exploitations agricoles françaises : les indicateurs de la méthode. *IDERICA. Notes et Etudes Economiques*, 26, 127-158.
- Colen, L., et al. (2013). Participation des petits exploitants aux chaînes de valeurs agricoles : le cas de la production locale de riz au Sénégal. Dans A. Elbehri (Éd.), *Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'Ouest* (pp. 425-451). FAO/FIDA.
- Cormier-Salem, M. C. (1991). *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du sud, du Sénégal à la Sierra Leone*. Marseille: IRD Éditions, ORSTOM.
- Écoutin, J. M. (1999). Aménagement technique du milieu, *Rivières du sud : sociétés et mangroves ouest-africaines* (pp. 209-268). Paris : Éditions de l'IRD.
- FAO. (2011). *Perspectives économiques et sociales : la crise des prix du riz de 2007/08 – Synthèses*, 13.
- Ferraton, N., & Touzard, I. (2009). *Comprendre l'agriculture familiale : diagnostic des systèmes de production*. Éditions Quae CTA, Presses agronomiques de Gembloux.
- Le Gleut, R. (2017). Stratification et calcul d'allocations dans les enquêtes auprès des entreprises. Département des méthodes statistiques, Version n°1, 4 p.
- Pélissier, P. (1966). *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Saint-Yrieix, Fabrègue.
- Sane, T. (2017). *Vulnérabilité et adaptabilité des systèmes agraires à la variabilité climatique et aux changements sociaux en Basse-Casamance (Sud-Ouest du Sénégal)* (Thèse de doctorat). Université Paris Diderot-Paris 7.
- Sane, T., et al. (2010). La Casamance face aux changements climatiques : enjeux et perspectives. *Rivières du Sud*, 18, 559-564.
- Villar, P. M. (2019). Vers un renouveau de la riziculture pluviale au Sénégal. *Willagri – Comprendre les enjeux de l'agriculture* [Billet de blog]. <https://willagri.com/2019/06/24/vers-un-renouveau-de-la-riziculture-pluviale-au-senegal/>

Remerciements

Je rends grâce à Dieu de m'avoir donné la force et la santé pour réaliser cette étude.

Je remercie mon encadreur le Professeur Tidiane Sané qui a accepté de diriger ce travail ;

Mes remerciements vont à l'endroit du Pr Rubén Camilo Lois González et Pr Rosa María Verdugo Matés de l'Université de Santiago de Compostela.

J'adresse également mes sincères remerciements au Pr. Emmanuel Nicolas CABRAL du département de Mathématique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor pour son soutien dans la détermination de l'échantillonnage et le traitement statistique des données mises en œuvre dans ce travail ;

- Merci à tous les habitants des îles Bliss-Kassa pour leur collaboration et leur hospitalité ;
- Merci du fond du cœur à tous les chefs de village qui n'ont aménagé aucun effort pour la réussite de mes travaux de terrain ;
- Un grand merci aux responsables des différentes structures qui ont bien voulu m'appuyer dans le cadre de mes travaux de recherche ;
- Merci à vous tous qui avez participé, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de ce travail.

Mention spéciale à ma très chère famille.

II. Éducation, culture et construction sociale au Niger

Interactions entre Alphabétisation/Éducation non formelle et Éducation en situations d'urgence : une analyse basée sur l'expérience du Niger

Aboubacar Modou Aissami

Université Abdou Moumouni (Niger)

modouaissami@gmail.com

Résumé

Au Niger, l'éducation formelle rencontre des difficultés à assurer l'accès à l'éducation pour tous. En temps normal, le système éducatif se tourne vers l'alphabétisation et l'éducation non formelle (AENF) afin d'offrir une alternative pour les personnes non scolarisées ou préocemment déscolarisées. En période de crise, l'éducation en situations d'urgence (ESU) est proposée pour assurer la continuité pédagogique. Les interactions entre ces deux alternatives sont peu étudiées malgré leur coexistence inévitable et indispensable pour la résilience de l'offre éducative surtout au regard des défis sécuritaires dans certaines régions. Ce texte analyse ces interactions pour comprendre leur contribution à une éducation inclusive et adaptée en contexte de crise. Il s'appuie sur une recherche universitaire portant sur la gouvernance de l'ESU au Niger, ciblant des acteurs étatiques, non étatiques et communautaires dans quatre départements qui abritent des sites d'accueil des personnes réfugiées et déplacées internes : Diffa, Guidan Roumdji, Madaoua et Say situés respectivement dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéry. La méthodologie mobilise l'analyse documentaire, des observations, des enquêtes par questionnaires et des entretiens. Les résultats montrent que l'AENF et l'ESU sont complémentaires. L'AENF partage ses bonnes pratiques, permettant à l'ESU de créer de nouvelles normes et outils innovants. Ces outils sont ensuite utilisés par l'AENF pour s'adapter au contexte actuel. Les deux renforcent leur synergie dans une gouvernance partagée pour améliorer l'efficacité.

Mots clés : Alphabétisation et Éducation non formelle (AENF), Éducation en situations d'urgence (ESU), Niger, interactions, gouvernance partagée.

1. *Introduction*

Bien que l'éducation soit un droit fondamental et un facteur de développement, les systèmes éducatifs de nombreux pays ont souvent du mal à répondre efficacement à la demande sociale. Cette problématique devient encore plus accentuée dans des contextes marqués par une série de défis liés aux crises,

lesquelles perturbent de nombreux aspects de la vie humaine, y compris l'éducation. Ce domaine se révèle alors être un terrain fertile pour les acteurs, propice à la création de concepts, de normes et d'approches qui évoluent avec le cours de l'histoire. Qu'il s'agisse des alternatives envisagées pour encourager la diversification de l'offre éducative afin de remédier aux insuffisances systémiques, comme le faible taux de scolarisation dans un contexte ordinaire, ou des mesures d'adaptation dans les situations d'urgence, l'éducation doit constamment s'ajuster aux défis qui se présentent.

L'expérience du Niger dans ce domaine mérite d'être analysée. D'une part, le sous-secteur de l'Alphabétisation et Éducation Non Formelle (AENF), fort de ses expériences en diversification de l'offre éducative, est présenté comme une alternative qui donne « une seconde chance » d'être instruites aux personnes qui n'ont pas pu être scolarisées par la voie de l'éducation formelle (Galy, 1984; Malam Moussa, 1999; Modou Aissami, 2009; Institut de Formation en Alphabétisation et Education Non Formelle (IFAENF), 2024). D'autre part, le concept d'Éducation en Situations d'Urgence (ESU) vient s'intégrer dans la dynamique de la gestion de l'éducation et propose une logique d'adaptation de l'offre éducative visant à garantir la continuité dans des contextes de crises. Ainsi, les deux types d'offres éducatives – AENF et ESU – se rencontrent sur un même terrain. Ensemble, ces deux approches jouent le rôle de « plan B » du système éducatif, chacune répondant à des besoins spécifiques selon les circonstances. Leur coexistence soulève la question fondamentale de leurs interactions et de leur complémentarité sur le terrain éducatif.

Le présent texte analyse ces interactions. Il examine comment l'AENF et l'ESU convergent vers une éducation adaptée aux contextes et besoins variés des populations. Il met en lumière les concepts, normes et expériences clés de ces initiatives éducatives et leurs synergies possibles.

2. *Méthodologie*

Le projet de recherche universitaire qui inspire le présent article analyse la gouvernance de l'Éducation en Situations d'Urgence (ESU) au Niger, en se concentrant sur le rôle des acteurs impliqués, leur influence dans la prise de décision, l'efficacité des actions et la capitalisation des acquis dans quatre départements humanitaires : Diffa, Guidan Roumdji, Madaoua et Say respectivement dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéry. La méthodologie combine une approche qualitative et quantitative. Elle mobilise une analyse documentaire, des observations et des enquêtes sur le terrain, incluant des questionnaires adressés aux acteurs étatiques, non étatiques et communautaires ainsi que des entretiens avec les responsables clés à Niamey et dans les régions.

Le présent article s'appuie principalement sur des données qualitatives recueillies à partir de plusieurs sources :

- Documents de référence, rapports et publications scientifiques ;
- Observations participantes réalisées lors de la mise en œuvre du Projet d'Accès à l'école primaire par la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (PASS+)¹ entre février et septembre 2021, au cours d'un atelier de formation des formateurs et autres acteurs éducatifs portant sur le « Développement curriculaire dans l'Éducation Non Formelle et les situations d'urgence » en octobre 2024, lors de réunions tenues entre 2021 et 2025 au sein du Cluster Éducation et du Groupe de Travail sur l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (GTAENF), ainsi qu'au niveau de la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DGAENF) durant les ateliers de conception, d'adaptation et de validation des programmes d'études et supports didactiques de l'AENF intégrant les thématiques d'inclusion, de genre, de protection et de gestion des situations d'urgence ;
- Entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs étatiques et non étatiques jouant un rôle clé dans la gouvernance de l'AENF et de l'ESU, aux niveaux central (directeurs centraux, chefs de division, points focaux, Coordination du Cluster Éducation, GTAENF, PTF) et régional (inspecteurs pédagogiques régionaux, départementaux et communaux, ONG de mise en œuvre). Au total, 19 entretiens ont été réalisés en 2025, par contact direct ou via WhatsApp, la saturation des informations ayant été atteinte à ce stade selon la technique de boule de neige ;
- Un formulaire en ligne, conçu sur Microsoft Forms et renseigné par les mêmes acteurs interrogés, a permis de collecter des témoignages et anecdotes complémentaires afin d'enrichir leurs avis et opinions sur les interactions entre l'AENF et l'ESU.

Les informations ont été analysées pour identifier les tendances majeures, en regroupant les idées similaires et en sélectionnant les données les plus pertinentes conformément aux objectifs de l'étude.

¹ Le PASS+ est un projet sous-régional mis en œuvre au Burkina, Mali et Niger de 2016 à 2021 par un consortium composé de Plan International et de la Fondation Strømme.

3. Résultats et discussion

Cette section analyse les résultats de la recherche, en se concentrant sur les contributions réciproques de l'AENF et de l'ESU, ainsi que sur leur synergie dans une gouvernance commune.

3.1. Apports de l'AENF à la gestion des situations d'urgence

Pour mieux comprendre le rôle de l'AENF dans les contextes ordinaires et d'urgence, il est essentiel de cerner sa notion et de rappeler l'expérience du Niger en la matière.

3.1.1. Présentation de l'AENF dans le contexte nigérian

Au Niger, la loi n° 98-12 du 1^{er} juin 1998, portant Orientation du Système Éducatif Nigérien (LOSEN) consacre la subdivision de l'éducation en trois formes : formelle, non formelle et informelle. Cette loi considère l'éducation non formelle (ENF) comme le deuxième sous-secteur du système éducatif nigérien et la définit comme « une modalité d'acquisition de l'éducation et de la formation professionnelle dans un cadre non scolaire » (LOSEN, 1998, p. 4).

Avant l'adoption de la LOSEN, le concept le plus couramment utilisé pour ce sous-secteur était celui de l'alphabétisation, ciblant généralement des personnes adultes. Depuis les cours pour adultes initiés à l'époque coloniale jusqu'à l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (AENF) actuelle, en passant par les programmes des années 1960 à 1990, le Niger a enregistré une longue expérience en matière d'alphabétisation.

L'avènement de la LOSEN a permis d'introduire et de promouvoir le concept d'ENF dans un système éducatif diversifié et inclusif. Dans ce cadre, le gouvernement a pris depuis 2008 des mesures spécifiques pour l'éducation des enfants en dehors du système éducatif en spécifiant l'ENF en deux catégories : l'ENF pour les enfants âgés de 9 à 14 ans, et l'Alphabétisation destinée aux personnes de 15 ans et plus, d'où le concept d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle (AENF). Opérationnellement, ce concept distingue les offres destinées aux jeunes de celles pour les adultes, bien que ces deux types de formation fassent toujours partie du sous-secteur de l'ENF selon la LOSEN.

Cependant, quelle est la valeur ajoutée de l'AENF pour l'ESU ?

3.1.2. AENF, un terrain favorable pour l'ESU

Dans un contexte d'urgence, l'AENF peut partager ses réussites comme bonnes pratiques pour l'ESU. L'alphabétisation, premier volet de l'AENF, s'appuie sur plusieurs initiatives marquantes au Niger :

Tableau 1 : Quelques programmes d'alphabétisation expérimentés au Niger

Programme	Année(s) de démarrage	Remarques
Programme d'Alphabétisation par la télévision	1973, 1981	Deux expériences
Programme d'Alphabétisation intensive	1986	
Bureau Alphabétisation des femmes (BAF)	1986	
Groupe de Recherche-Action sur l'Alphabétisation dans les Projets (GRAAP)	1986	Approche fonctionnelle intensive
Programme d'Alphabétisation à distance	1997	

Source : Élaboré à partir des données de la recherche documentaire (2025).

Ces programmes ont permis au Niger d'identifier des modèles d'alphabétisation réplicables dans divers contextes.

Aujourd'hui, il existe un programme d'études national de l'alphabétisation et de la formation des adultes (révisé en novembre 2024), qui prévoit le déroulement de la campagne sur 12 mois découpée en deux phases de six mois. Des programmes spécifiques sont également conçus selon des domaines d'intervention des partenaires et les besoins spécifiques en formation des groupes cibles. Ces programmes, flexibles, fonctionnels et exécutés en langues nationales, renforcent les compétences dans des domaines essentiels tels que la gestion, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'élevage, l'environnement et la participation communautaire.

En termes de statistiques, entre 2020 et 2024, 189244 personnes ont été inscrites dans les centres d'alphabétisation, dont 76,23% de femmes. Au terme de la campagne, 83537 apprenants, dont 62400 femmes, ont été déclarés alphabétisés (DGAENF, 2024).

Quant à l'ENF, elle se concrétise par le développement de diverses structures de formation, avec des profils de sortie variés : transfert vers l'enseignement primaire et secondaire, vers la formation professionnelle ou vers la vie active. Le tableau suivant présente ces structures et leurs spécificités.

Tableau 2 : Centres d'ENF et leurs spécificités

Structure	Durée	Programme	Sortie/transfert
Écoles Coraniques Restructurées (ECR)	1 année scolaire	Enseignement bilingue (Langue nationale + Arabe ou Français) des contenus condensés des programmes des trois premières années du primaire	Quatrième ou troisième année du primaire en fonction de la performance
Centres Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) de type 1	1 année scolaire		
Centres SSA/P de type 2	3 ans	Enseignement bilingue des contenus condensés des programmes des six années du primaire	Collège d'Enseignement Général (CEG)
Centres d'Éducation Alternative (CEA)	3 ans	Enseignement bilingue. Chaque niveau correspond à une année de formation dans le centre, soit l'équivalent de deux années du primaire.	CEG, structures de formation professionnelle et technique ou vie active
Centres Communautaires d'Éducation Alternative des Jeunes (CCEAJ)	3 ans (3 niveaux)		

Source : *Elaboré à partir des données de la recherche documentaire (2025).*

Ce tableau met en lumière la diversité des centres d'ENF, leur durée, le contenu condensé des programmes, leur caractère bilingue et les différentes possibilités d'orientation offertes aux apprenants à l'issue de chaque dispositif. Ces initiatives ont permis d'inscrire, d'évaluer et de transférer un nombre important d'apprenants dans l'éducation formelle. À titre illustratif, entre 2020 et 2024, 163794 jeunes ont été enrôlés dans les Centres d'éducation non formelle (CENF), dont 80272 filles. Au terme du cursus, 79459 apprenants, dont 39905 filles, ont été évalués. Le taux de transfert est de 81% globalement, 82% chez les garçons et 80% chez les filles (DGAENF, 2024).

En ce qui concerne les apports de l'AENF à l'ESU, les acteurs interrogés mettent l'accent sur le fait que le sous-secteur de l'AENF se caractérise par son utilisation d'approches participatives communautaires² et inclusives, intégrant

² L'AENF a beaucoup d'expériences dans la mobilisation communautaire et la gestion des ressources locales par le biais de structures telles que le Comité de Gestion des Actions d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle, le Comité de gestion décentralisée des établissements scolaires, les Coopératives villageoises, les Bibliothèques Villageoises, les Presses Villageoises, les Clubs de Lecture et les Foyers d'Éducation Permanente.

notamment dans les programmes une étude du milieu ainsi que des campagnes de plaidoyer, de mobilisation sociale et communautaire. Les contenus psychosociaux, la pédagogie différenciée, l'andragogie, le suivi pédagogique et administratif, la supervision, l'évaluation et la docimologie font partie des pratiques courantes de l'AENF. Ces expériences peuvent enrichir les approches communautaires, inclusives, managériales, psychopédagogiques et évaluatives de l'ESU. Par exemple, à partir de l'expérience de l'AENF, le Groupe de Travail sur l'Éducation Accélérée (AEWG, 2018) a formulé dix principes d'EA pour les programmes éducatifs en contexte d'urgence.

De plus, les acteurs interrogés s'accordent à dire que l'AENF, en tant qu'alternative éducative, facilite la gestion et la mise en œuvre de l'ESU. Ils soulignent qu'en optimisant la durée et en adaptant les contenus et les approches aux besoins spécifiques, l'AENF offre une seconde chance aux élèves ayant perdu le cursus normal de l'éducation formelle à cause des déplacements, via les centres SSA/P, CEA, CCEAJ et Centres de Formation aux Métiers (CFM). Elle favorise leur insertion dans le système formel, la formation professionnelle ou la vie active. Les témoignages suivants en sont illustratifs : (i) « 12743 enfants des zones d'urgence sur 21312 enrôlés par le programme Niger LIRE en 2023 » ; (ii) « Dans la région de Diffa, sous financement UNICEF, 25 CEA ont permis de ramener dans le système formel du secondaire 1425 apprenants ayant perdu deux ans dans les déplacements successifs. » ; (iii) « Prise en charge des enfants réfugiés du Nigeria dans les centres SSAP dans la région de Diffa » ; (iv) « Dans beaucoup de localités où des centres AENF [sont ouverts], nous avons observé un engouement important des jeunes de 9 à 14 [ans] » ; (v) « Le programme d'Éducation Accélérée de 6 mois est conçu pour rattraper le retard scolaire des enfants et adolescents déscolarisés, souvent à cause de conflits, déplacements ou crises humanitaires. En seulement six mois, il permet de réintégrer rapidement les apprenants dans un parcours éducatif, en leur fournissant les compétences essentielles ».

Dans son étude sur l'éducation des jeunes réfugiés maliens au Niger en contexte humanitaire, Fall (2022) a développé des arguments similaires en montrant que ces réfugiés ont pu rejoindre différents niveaux d'enseignement selon leur profil, y compris l'AENF pour ceux non scolarisés ou déscolarisés. Abordant dans le même sens, d'autres études (Akkari & Sagayar, 2021 ; Coomans, 2018) évoquent notamment les réponses et les orientations internationales qui justifient le caractère juridique et la diversité des moyens pour faire jouir à toutes les personnes leur droit à l'éducation dans tous lieux sans aucune discrimination.

En somme, l'AENF présente de nombreux avantages pour la gestion de l'éducation en situations d'urgence grâce à ses approches participatives, son

ancrage communautaire et sa flexibilité, facilitant l'inclusion et la réinsertion des élèves déplacés. Toutefois, quelques limites subsistent dans l'utilisation de l'AENF selon les acteurs interrogés : la pérennité dépend souvent du financement externe (ex. : fermeture des centres après le départ de l'UNICEF à Maradi), les déplacements fréquents des apprenants entravent la continuité (ex. : fermeture de classes SSA/P), et certaines difficultés concernent les locaux, le manque de formation des enseignants, l'insuffisance de mesures incitatives et la rigidité des outils pédagogiques (calendrier, horaires, évaluations). De même, comme le notent Akkari & Sagayar (2021) :

« [...] le choix de type d'éducation dans les situations d'urgence est une problématique complexe de politique éducative. L'intégration des réfugiés dans le système éducatif national dans les pays du Sud peut poser des défis insurmontables comme par exemple le choix de la langue d'enseignement ou même la capacité d'accueil dans les classes » (p. 41).

À propos précisément des capacités d'accueil, un acteur affirme que « plusieurs enfants s'y inscrivent. Dans certaines [localités], les effectifs des inscrits sont au-delà des normes (60 sur 30). ».

3.2. Apports de l'ESU à l'amélioration des offres d'AENF

Autant qu'elle fournit à l'ESU des outils éprouvés, l'AENF en reçoit aussi pour mieux adapter ses offres aux contextes d'urgence. Pour saisir ces dynamiques, il importe de définir l'ESU, de la situer dans son contexte et d'examiner sa contribution à l'AENF.

4. *Définition et présentation de l'ESU*

Le concept d'ESU est né dans le contexte des crises humanitaires affectant le secteur de l'éducation. Fondé en 2000 pour garantir une éducation sûre en période de crise, le Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE, 2018) définit le concept en ces termes :

« Éducation en situations d'urgence » désigne les opportunités d'accès à un apprentissage de qualité pour tous les âges en situations de crise, notamment le développement de la petite enfance, du primaire, du secondaire, non formel, technique, professionnel, de l'enseignement supérieur et de l'éducation pour adulte. Dans les situations d'urgence, l'éducation fournit une protection physique, psychosociale et cognitive qui peut aider à soutenir et à sauver des vies. Des exemples de crises courantes dans lesquelles l'éducation en situations d'urgence est essentielle comprend [chic] les conflits, les situations de violence, les déplacements forcés, les catastrophes et les urgences sanitaires. (p. 1).

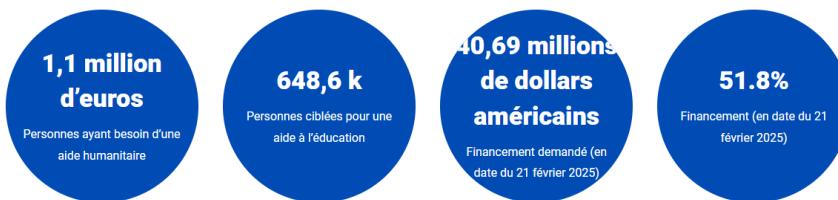
Au Sahel, les crises sécuritaires, écologiques, alimentaires, migratoires et sanitaires entravent l'accès aux services sociaux de base et le développement

économique, notamment dans les régions frontalières du Niger, du Nigeria et du Tchad, ainsi que la zone des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger).

En réponse à ces défis, l'ESU est intégrée dans les priorités nationales du Niger et les programmes d'urgence pilotés par le Cluster Éducation, dont le graphique ci-dessous illustre les besoins et réponses humanitaires pour 2024.

Figure 1 : Situation des personnes à besoin humanitaire, des personnes cibles, du financement demandé et du financement accordé en 2024

Réponse du cluster éducation 2024



Source : Cluster mondial de l'éducation (2025)

Sur 1,1 million de personnes ayant besoin d'aide humanitaire en 2024 au Niger, le Cluster Éducation prévoit de soutenir 648 600 personnes, avec un financement estimé à 40,69 millions de dollars américains, dont 51,8% acquis au 21 février 2025.

Concernant la qualité des offres, l'INEE (2024) a publié des normes minimales pour un déploiement rapide et la continuité pédagogique en contexte de crise, schématisées ci-après.

Les normes minimales de l'ESU offrent des outils innovants pour améliorer tous les aspects du système éducatif en contexte de crise. Elles couvrent la coordination, l'analyse initiale, la participation communautaire, le suivi et l'évaluation, l'accès équitable, la sécurité des environnements d'apprentissage, les contenus pédagogiques, la gestion des ressources humaines, ainsi que les orientations politiques. Tous les sous-secteurs éducatifs sont concernés.

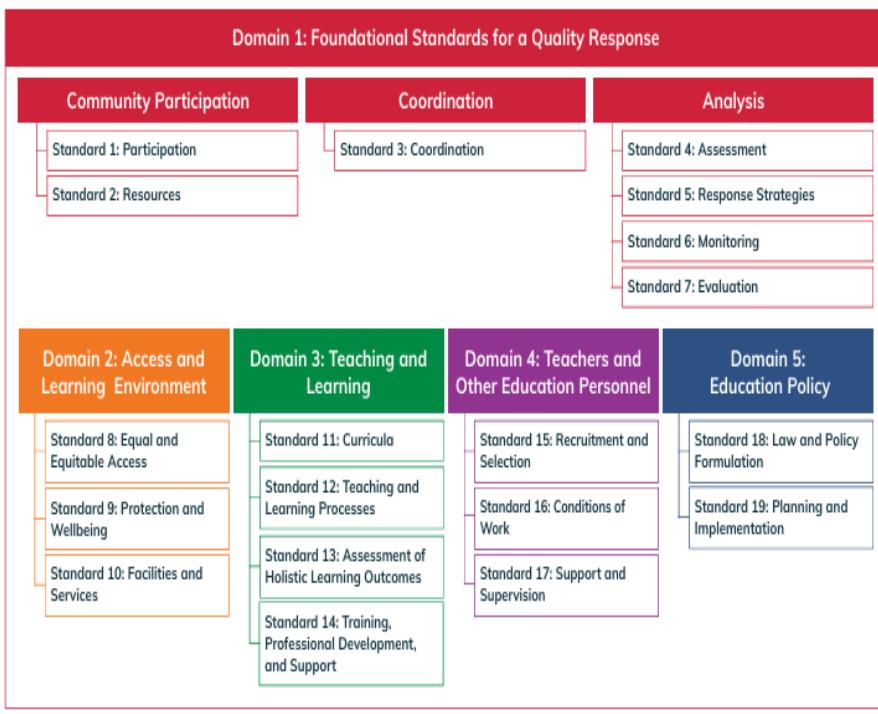
Cependant, quelle est la valeur ajoutée de l'ESU pour l'AENF ?

Cartographie des normes minimales pour l'éducation en situations d'urgence



MAP

**Minimum Standards
for Education:**
Preparedness, Response, Recovery



Cross-cutting Issues: Protection - Gender - Disability - Mental health and psychosocial support - Disaster risk reduction and resilience - Conflict sensitive education - Climate crisis - Centering equity in EiE

Source : Extrait par capture d'écran (Inter-agency Network for Education in Emergencies (INEE), 2024, p. 34)

4.1. L'ESU au service de l'AENF

Les recherches montrent que l'AENF bénéficie grandement des apports de l'ESU, notamment pour répondre aux besoins des apprenants touchés par les crises. L'ESU permet d'intégrer des innovations comme la sécurité et la gestion optimisée du temps dans l'AENF. Deux exemples illustrent cette valeur ajoutée : les dix principes d'EA élaborés par AEWG (2018), qui facilitent l'exécution des programmes condensés visant le retour des enfants déscolarisés vers l'enseignement formel et le « paquet éducatif » du projet PASS+ mis en œuvre

pendant la COVID-19, offrant aux apprenants des outils pédagogiques à domicile pour poursuivre leurs apprentissages malgré la fermeture des classes.

Les témoignages suivants, extraits de deux entretiens, aussi suggèrent que l'ESU pourrait contribuer à améliorer ou diversifier les offres d'AENF :

- L'ESU pousse les acteurs à concevoir des approches flexibles, contextualisées et inclusives. Ces innovations comme les programmes d'éducation accélérée, les modules en langues locales, ou les contenus adaptés aux réalités des enfants déplacés, peuvent ensuite être intégrées durablement dans l'AENF. Exemple : Le programme d'éducation accélérée de 6 mois, développé pour les enfants déscolarisés, peut devenir un modèle reproductible dans les zones à faible taux de scolarisation (Extrait d'un entretien).
- Les mécanismes de protections contre les VBG, l'appui psycho social en milieu scolaire et la protection des écoles contre les attaques, intégrés dans l'AENF, ont permis la création d'un environnement favorable aux apprenants des Centres à passerelles, les CEA ou les CFM (Extrait d'un entretien).

Néanmoins, comme l'ont souligné certains acteurs, l'intégration de l'ESU dans l'AENF, bien qu'elle offre des opportunités, s'accompagne aussi de défis. L'adaptation des programmes et des supports pédagogiques de l'AENF aux réalités propres aux situations d'urgence en fait partie. Cette observation rejoint celle d'Akkari et Sagayar (2021) pour le Sahel, qui indiquent que « des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation de base en situation d'urgence » (p. 45).

Étant donné les contributions réciproques de l'AENF et de l'ESU ainsi que les défis, comment peuvent-elles unir leurs efforts ? Partagent-elles une gouvernance commune pour renforcer leur synergie d'actions ?

4.2. Synergies entre AENF et ESU dans une gouvernance partagée

Au Niger, l'AENF et l'ESU collaborent déjà au sein d'un cadre de gouvernance commune, tant au niveau national, régional que communautaire. Cette collaboration se manifeste par divers moyens, tels que les politiques publiques, le Cluster Éducation, les Cadres Nationaux et Régionaux de Concurrence en Éducation (CN/RCE), ainsi que les structures communautaires regroupant l'AENF et l'ESU.

Un exemple de cette collaboration est le Groupe de Travail sur l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (GT/AENF) créé par le Cluster Éducation pour harmoniser les approches et pratiques en intégrant la gestion des urgences. De façon spécifique, le GT/AENF viser à : (i) fournir des

orientations stratégiques au Cluster Éducation en matière d'AENF ; (ii) produire des données fiables sur l'AENF pour faciliter une prise de décision éclairée ; (iii) promouvoir des pratiques efficaces adaptées aux situations d'urgence. Ce groupe a déjà engagé des réflexions l'harmonisation des programmes et supports pédagogiques de l'AENF avec le contexte d'urgence.

Cette collaboration s'étend également à des initiatives de formation et de sensibilisation pour les encadreurs pédagogiques, les enseignants/animateurs et les acteurs communautaires, mettant en valeur l'importance des normes éducatives dans la gestion des crises.

Bien que cette étude examine un sujet peu traité dans la littérature et qu'elle s'appuie sur un nombre limité de travaux scientifiques, elle participe aux discussions concernant l'AENF et l'ESU, en apportant des éléments théoriques et pratiques destinés aux chercheurs et aux praticiens.

5. Conclusion

L'éducation formelle échouant souvent dans ses missions, des alternatives éducatives telles que l'AENF et l'ESU tentent de pallier les insuffisances : l'AENF pour la sous-scolarisation et l'ESU pour la continuité éducative. Cet article, basé sur une analyse documentaire, des entretiens et des observations, conclut que ces deux offres jouent des rôles complémentaires, s'enrichissent mutuellement et participent à une gouvernance commune grâce à des cadres fédérateurs. Des efforts supplémentaires doivent être faits pour améliorer adapter les offres et renforcer la gouvernance partagée afin de mieux répondre aux défis complexes tels que l'insécurité, le déficit fourrager, les crises sanitaires et les immigrations.

Bibliographie

- Akkari, A., et Sagayar, M. (2021, février). L'éducation dans les situations d'urgence en Afrique de l'Ouest : contexte, solutions expérimentées et alternatives possibles. *Eduform Afrique Magazine*, 1, 36-45.
- Cluster mondial de l'éducation. (2025). *Niger*. Récupéré sur Cluster mondial de l'éducation: <https://www.educationcluster.net/country/niger>
- Coomans, F. (2018). L'éducation pour les migrants : un droit de l'homme inaliénable. *Le Courrier de l'UNESCO*, 4, 47-49.
- Fall, M. M. (2022). *Éducation non / post-primaire en contexte humanitaire : le cas de jeunes maliens refugiés au Niger*. (Thèse de doctorat en éducation), Université d'Ottawa, Ottawa, Canada.

Galy, A. (1984). *Alphabétisation des adultes et développement économique et social au Niger : contribution à l'identification des problèmes de l'alphabétisation*. (Thèse de doctorat non publiée), Université de Paris V René Descartes, Paris, France.

Groupe de Travail sur l'Éducation Accélérée (AEWG). (2018). *Éducation accélérée : 10 principes pour une pratique efficace*. AEWG. Récupéré sur <https://inee.org/fr/resources/education-acceleree-10-principes-pour-une-pratique-efficace>

Institut de Formation en Alphabétisation et Education Non Formelle (IFAENF). (2024). *Étude sur le lien entre l'éducation non formelle et la formation professionnalisante des jeunes au Niger*. (Rapport d'étude), Niamey, Niger.

Inter-agency Network for Education in Emergencies (INEE). (2018). *Éducation en situations d'urgence*. Récupéré sur <https://inee.org/fr/education-en-situations-urgence>

Inter-agency Network for Education in Emergencies (INEE). (2024). *Minimum Standards for Education: Preparedness, Response, Recovery*. (INEE, Éd.) Récupéré sur <https://inee.org/minimum-standards>

Loi N° 98-12 du 1er Juin 1998 portant Orientation du Système Educatif Nigérien. (1998). Niamey, Niger.

Malam Moussa, L. (1999). *La post-alphabétisation au Niger : conception du programme et transfert des connaissances*. Niamey, Niger: Nouvelle Imprimerie du Niger.

Modou Aissami, A. (2009). *Alphabétisation et développement économique et social en milieu urbain : étude des cas des centres d'alphabétisation de la ville de Niamey*. (Mémoire de maîtrise en sociologie non publiée), Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger.

Niger. Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF). (2024). Dépliant - Quelques statistiques de l'AENF des cinq dernières années. Niamey, Niger.

Remerciements

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à ce travail. En particulier, je remercie mon Directeur de thèse, Pr. Galy Kadir Abdelkader de l'Université Abdou Moumouni, Dr Maman Sani Ibrahim, coordonnateur du programme Erasmus+ à l'Université Abdou Moumouni, ainsi que mes superviseurs de l'Université de Saint-Jacques

de Compostelle, Pr. Rosa María Verdugo Matés et Pr. Rubén Camilo Lois González

« Sucre Ramadan » dans la culture musulmane, au cœur des considérations socio-anthropologiques, une entrée par le cas de la ville de Niamey

Baharou Sarimou Abdoulahi

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

baharousarimou110@gmail.com

Résumé

Au Niger, il existe plusieurs mécanismes de régulation et de maintien de liens familiaux et communautaires. Ces mécanismes sont inspirés en grande partie, soit des traditions et coutumes locales, soit de la religion. En d'autres termes, ces deux univers symboliques sont les pivots de la vie sociale de la communauté nigérienne. Pendant le mois de Ramadan, les sociabilités particulièrement remarquables sont soutenues par des actions d'entraide et de bienfaisance entre les fidèles religieusement. Les gens s'offrent divers cadeaux à cet effet. Ainsi s'est développé le « cadeau du sucre » pendant cette période où il est fortement consommé. L'objectif de cet article est d'analyser ce « cadeau du sucre » qui a donné lieu à une tradition qui s'est progressivement solidifiée avec un univers de sens qui lui est attribué. À Niamey, la capitale du Niger, et dans certaines régions du pays, le « sucre Ramadan » désigne le don ou cadeau que les gens offrent à des personnes avec lesquelles ils sont liés par différents types de liens sociaux. Une approche socio-anthropologique de type qualitatif a été adoptée pour saisir la portée émique d'une telle pratique. Pour cela, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec les acteurs concernés et une analyse du discours que les acteurs tiennent sur les réseaux sociaux autour de cette pratique.

Mots clés : Ramadan, « sucre Ramadan », Niamey, Niger.

1. *Introduction*

Le Ramadan est le neuvième mois du calendrier hégirien qui consacre l'avènement du quatrième pilier de l'islam. Tout au long de ce mois, les musulmans jeûnent de l'aube au coucher du soleil. Acte éminemment religieux, ce culte est indissociable de certaines traditions, tantôt générales mais réadaptées au contexte local, tantôt inventées ou inspirées des cultures locales. La tradition de *don* qui exprime la générosité originelle assez connue qui caractérise ce mois de dévotion (Buitelaar, 1993,) en est une des illustrations. En effet, l'ensemble du mois de Ramadan est marqué par une ambiance de générosité accentuée (Touzani & Hirschman, 2008 ; Adelkhah, 2000). De ce fait, plusieurs types

d'offrandes sont effectués à différentes personnes proches voire à des frères de foi¹. Ces offrandes se présentent sous diverses formes en nature (les vivres) ou en espèces (l'argent) et d'autres objets de valeurs comme les habits. Avec des motifs variables d'une personne à une autre, ces présents revêtent une portée très symbolique pour les deux parties. Dans la communauté musulmane du Niger, le sucre a une place/valeur particulière dans ce contexte spécifique.

Au Niger, le sucre est l'un des produits les plus consommés pendant le mois de Ramadan. Dans cette circonstance, il est considéré comme un produit alimentaire de première nécessité parce qu'utilisé dans plusieurs spécialités alimentaires. Ordinairement, dans le lot d'approvisionnement effectué pour « préparer le Ramadan », certains croyants y consacrent un budget spécial, qu'il soit destiné à la consommation de ménage ou au don pour les catégories de personnes que nous verrons plus tard. Associant sa consommation au mois de Ramadan, il se trouve au milieu de plusieurs considérations sociales et anthropologiques à Niamey d'où la naissance du concept « Sucre Ramadan ».

Tout en considérant l'aspect de la surconsommation du sucre pendant le mois de Ramadan, cet article vise prioritairement à analyser les implications sociales, les codes et les significations qui ont contribué à un changement de regard vis-à-vis de ce produit alimentaire ayant abouti à la conceptualisation de « Sucre Ramadan » (ou « *sigan azumi* » ou « *meehaw sukar* » respectivement en langues Hausa et Zarma). Cela permettra non seulement de redéfinir la pratique de don mais aussi de montrer l'extrême adaptabilité de ce rite qu'est le Ramadan à la croisée de cultures locales.

2. *Méthodologie de la recherche*

Ce travail porte sur la ville de Niamey (capitale du Niger), particulièrement sur la communauté musulmane, statistiquement plus importante (plus de 98% de la population nigérienne) que les autres croyances en pratique. Le choix de ce terrain est d'autant plus stratégique que la capitale est un espace multiculturel où cohabitent des ressortissants de toutes les communautés nigériennes, chacun avec sa culture, d'où la généralisation sur l'ensemble du pays.

Pour la réalisation de cet article et tenant compte de la nature du sujet abordé, une approche qualitative de type socio-anthropologique a été adoptée. Ainsi, pour la collecte des données, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'une diversité d'acteurs dont les jeunes (filles et garçons) qui sont témoins de l'amplification du phénomène et par ailleurs particulièrement concernés par la question du « sucre Ramadan » sur un aspect plus précis de la thématique mais

¹ Selon les préceptes islamiques, tous les musulmans sont des frères (Coran, sourate 49 ; Verset 10).

aussi quelques parents, bénéficiaires. De plus, des observations ont été menées sur les réseaux sociaux d'internet afin de saisir l'ampleur du phénomène et comment les internautes apprécient cette pratique.

Concernant les techniques d'échantillonnage, deux techniques ont été utilisées dans le cadre de cette enquête. La technique du choix raisonné a permis de cibler un groupe d'acteurs précis, les jeunes filles et garçons non encore mariés, qui sont concernés particulièrement par une typologie de sucre Ramadan. Cette technique a été complétée par la technique accidentelle qui a consisté, quant à elle, à interroger tous les acteurs dans un cadre plus global des entretiens sur les dynamiques de Ramadan. En effet, le « sucre Ramadan », dans ses significations (perceptions et représentations) dans une ville comme Niamey, nécessite un appel à une diversité d'acteurs qui ont des expériences variables du phénomène. Les données ayant constitué le corpus d'analyse ont été collectées dans le cadre de l'enquête empirique de la thèse de doctorat portant sur l'analyse du Ramadan à Niamey ». Dans le souci de mieux appréhender le sujet, d'autres entretiens complémentaires (17) ont été effectués de manière exclusive sur le « sucre Ramadan ». Ces données ont subi un traitement manuel qui a permis de faire un classement thématique et une triangulation avec les sources pour mener l'action interprétative.

3. Résultats et discussions

La consommation de sucre et de ses dérivés pendant le Ramadan à Niamey en particulier, et au Niger en général, peut être particulièrement notable en raison des habitudes alimentaires spécifiques associées à ce mois de jeûne sacré. On note une diversité de spécificités alimentaires qui acquièrent une place privilégiée dans la consommation individuelle et celle des ménages. Cela transparaît dans plusieurs communautés musulmanes qui, en rapport avec le Ramadan, ont été analysé sur l'aspect de la consommation (Geoffroy, 2023 ; Chouikha, 1994 ; Buitelaar, 1993).

3.1. La place du sucre dans la consommation des Niaméyens pendant le mois de Ramadan

Très prisé dans la consommation des ménages pendant la période de Ramadan, le sucre est omniprésent dans la recette de presque toutes les familles, que ce soit directement ou indirectement à travers d'autres aliments sucrés (Akram Ellyas, 2000). Il n'est pas imaginable qu'une famille ou un ménage puisse passer tout le mois de Ramadan sans en consommer avec certainement des degrés différents. Il est surtout utilisé dans des variétés culinaires locales comme les bouillies, lemu-hari (jus naturel fabriqué à domicile à base des produits naturels locaux comme le gingembre, le citron, le tamarin, le pain de singe, le bissap, etc.), gumba ou labdourou (boule de mil non cuite pétrie), les tisanes et

les thés, etc. qui sont tout aussi bien consommés durant cette période. Ces recettes sont généralement utilisées au moment de la rupture du jeûne et cela est expliqué par des raisons nutritionnelles, culturelles, sociales et souvent religieuses.

« Quand vous prenez la veille de Ramadan, 7/10 personnes qui viennent ici pour des achats achètent du sucre. En tout cas c'est ce qu'on achète le plus avec les dattes et le lait. Même dans les alimentations c'est le même constat. Il y a des gens qui achètent des cartons parce que ce n'est pas seulement leur besoin mais aussi pour distribuer à leurs proches » (Entretien avec agent commercial d'un super marché, le 22/04/2022).

Le cadeau du sucre, comme acte de générosité et partie intégrante de l'esprit du jeûne de Ramadan, a progressivement évolué pour donner lieu à un système de codes et de significations. Cette pratique devenue traditionnelle, vue sous l'angle sociologique, recèle une double dimension : en plus de celle matérielle qui renvoie à sa nature de produit, le sucre dans ce contexte a une dimension symbolique qui renvoie aux représentations sociales qui lui sont attribuées. En effet, de plus en plus, le cadeau du sucre a subi une mutation en passant d'un simple produit de consommation à un système culturel et symbolique ancré dans la communauté musulmane du Niger. Il s'agit en effet d'une tradition assez courante et popularisée dans la culture nigérienne de nos jours. Elle s'observe en milieu urbain tout comme en milieu rural.

« Il faut le dire, le « sucre Ramadan » est une tradition de nos milieux qui a une charge symbolique, et vu que c'est une bonne tradition, la religion ne l'interdit pas parce que c'est en quelque sorte un élan de générosité. C'est pourquoi il est entretenu et encouragé depuis des années » (Propos de I. D., un doctorant de l'université de Niamey, le 08/04/2022).

Dépendamment du récepteur, la signification du « sucre Ramadan » est susceptible de changer. Dans la perspective d'une anthropologie du don élaborée par Mauss (1925), on retrouve trois registres de signification du « sucre Ramadan ». En effet, selon Mauss le don est loin d'être un acte désintéressé, il est toujours motivé ou guidé par l'esprit de réciprocité, ce qui suppose sa non-neutralité. Partant de cette perspective qui permet de voir, au-delà de la dimension matérielle comme principe de la réciprocité du don, nous essayons de décliner les significations à travers les trois sections de cet article comme suit : le « sucre Ramadan » comme office de lien de parenté où nous essayons de voir comment cette pratique re-structure les liens de parenté et d'amitié dans la communauté ; le deuxième point démontre comment dans une certaine cet acte est devenu une exigence dans le cadre de lien matrimoniaux et témoigne de fait de la transformation du don à Niamey ; et enfin, la troisième section montre comment cette tradition impacte le milieu un professionnel (employeur -

employé, responsable - personnel) et sert d'un moyen de manipulation politique (président-adhérents), etc.

3.2. Le sucre Ramadan comme office de liens de parenté

Dans la société nigérienne, fortement caractérisée par la solidarité mécanique (Durkheim, 1893), bien d'actions expriment l'attachement de personnes à des familles, à des personnes hors du cadre familial ou à des groupes sociaux liés par un intérêt commun. Ce lien peut être la tradition, la culture, la profession, la religion, etc.

Au Niger, dans le cadre de préparatifs de Ramadan, il est essentiel de prévoir le sucre à offrir aux parents (qu'ils soient directs ou indirects). Ainsi, pour beaucoup de croyants enquêtés, le sucre pour les parents directs constitue une priorité non négociable. Quelle que soit la situation économique, offrir ce sucre aux parents relève d'une obligation morale pour des enfants à un certain âge. Dès lors que les parents sont en vie, résidant sous un même toit ou non, en ville ou au village, les fils sont tenus de répondre à cette exigence implicite.

« Dès que le Ramadan s'annonce, la première chose à laquelle je pense et dont je sais que je ne peux pas refuser de faire c'est l'achat du sucre pour les parents et la famille. C'est la priorité, même si ça arrive que je n'aie pas assez d'argent je préfère en acheter et m'acquitter et après je peux ravitailler ma famille en d'autres produits de consommation. Je ne plaisante pas avec ça » (Propos de A. H. un fidèle musulman, Niamey, le 07/04/2022).

Dans certains cas, les parents disposent d'ailleurs plus de capacité de s'en procurer, mais les enfants s'efforcent à effectuer ce geste. Il s'agit dans ce cas de figure d'un acte juste symbolique si bien que les parents décident de redonner ce même sucre à d'autres personnes (voisin du quartier, amis, autres relations...). Un autre fidèle de confier :

« J'achète du sucre pour offrir à mes parents bien qu'ils en ont eux-mêmes les moyens. Ils peuvent même m'en fournir parce que dès que j'amène ça, le vieux dit de prendre ça pour apporter chez un ami à lui. Mais pour moi c'est très symbolique, parce que quand j'amène ça, je lis de la joie sur le visage de mon papa. Des fois, si je tarde à amener ça, il me demande si cette année je les ai oubliés » (Entretien du 28/03/2023).

Dans certaines familles, en revanche, les enfants constituent le seul espoir des parents pour avoir un minimum de sucre utilisé dans les menus de rupture de jeûne dans la soirée. Par contre, il y a une autre catégorie de sucre qui est relativement plus exigeante. Il s'agit de celui offert à la belle famille ou la copine.

3.3. Le « sucre Ramadan », un impôt de fiançailles à Niamey

« On n'a pas reçu de cadeau de saint-valentin, on accepte. Mais ne pas recevoir 'sucre Ramadan', *wallah* on n'accepte pas, c'est zéro excuse » (Propos une jeune fille, le 28/03/2023).

« Le cadeau du sucre entre les amants ce n'est pas une prescription religieuse, c'est une *al'ada* (la tradition) et aujourd'hui cette *al'ada* est très forte parce que de fois on n'arrive pas à la distinguer de la religion en tant que telle. Ce n'est pas prescrit dans la religion, mais c'est une bonne tradition et les éléments positifs de la tradition on ne les jette pas, on les garde » (Extrait d'un entretien de groupe avec des étudiants, le 01/05/2021).

Depuis des années, le cadeau du sucre pendant le mois de Ramadan a pris une trajectoire importante d'un point de vue anthropologique au Niger. Il est désormais, dans certaines circonstances, utilisé pour officialiser ou renforcer les liens matrimoniaux entre deux prétendants au mariage voire deux conjoints. Avant le mariage, pour beaucoup de gens, le mois de Ramadan est l'occasion de vérifier ou de témoigner de la sincérité des sentiments que les hommes portent envers les filles qu'ils courtisent. Cela se matérialise par le cadeau de « sucre Ramadan » que le prétendant doit amener à la famille de sa copine. En posant cet acte symbolique, l'homme annonce aux parents qu'il fréquente leur fille et leur témoigne ses bonnes intentions envers elle.

« C'est justement un élément qui permet d'apprécier la sérénité des prétendants, parce qu'en réalité quand tu amènes du sucre, on attend la dot dans les moments à venir. Et vu que c'est important, ce sont même les membres de la famille du prétendant qui l'apportent dans certains cas. C'est pourquoi si tu sais que tu n'es pas sérieux tu ne vas pas amener ce sucre parce qu'on sait ce que ça veut dire » (Extrait d'entretien de groupe avec des étudiants, le 01/05/2021)

« Amener du sucre à la famille de sa copine c'est très important, parce que ça permet de voir ton sérieux et tu es plus considéré dans sa famille. Mais le problème c'est que c'est une tradition qu'on transforme en une exigence comme si c'est une prescription religieuse. Si tu n'amènes pas tu es systématiquement condamné, si tu ne fais pas attention même tu risques de perdre ta place » (Propos de A. L., un jeune prétendant, le 10/04/2022).

Au vu donc de la signification que recèle ce cadeau de « sucre Ramadan », il ne sera pas consommé par les parents biologiques uniquement, il sera partagé entre les membres proches de la famille comme les tantes paternelles et les oncles ainsi que les amies de la jeune fille dans certains cas. C'est l'occasion d'informer ces derniers que leur nièce ou amie a un prétendant sérieux et que de nouvelles alliances sont en vue. Dès cet instant, chaque année pendant le Ramadan, le prétendant est tenu de s'acquitter de cet « impôt » en guise de réaffirmation de son engagement jusqu'à l'aboutissement de la relation au mariage. Depuis quelques années, amener le sucre prend encore une dimension plus importante

en engageant la responsabilité directe des deux familles. En effet, pour donner plus de crédit au projet de mariage, les jeunes sont de plus en plus tenus d'impliquer leurs ainés qui servent d'intermédiaire ou témoin de leur engagement en amenant le sucre à la belle famille.

Ainsi, lorsqu'une fille refuse le sucre d'un prétendant, cela signifie qu'elle n'est pas prête à s'engager avec celui-ci pour le mariage. Si, par contre, elle accepte de recevoir le sucre, cela traduit une expression de son choix porté sur le prétendant. C'est pour cette raison qu'une fille ne doit pas accepter le sucre de celui qu'elle n'aime pas pour le mariage. Seul celui dont elle accepte ou qu'elle autorise d'apporter le sucre dans sa famille doit être considéré comme l'hypothétique futur gendre de la famille.

« En vérité, aucune fille ne reçoit du sucre de deux prétendants différents chez elle. Si elle te dit d'amener le sucre chez elle c'est parce que c'est toi qu'elle envisage comme conjoint à l'avenir. Celui dont elle n'est pas sérieuse elle va lui demander de l'argent et ça ne sera pas chez elle » (Propos de H. I., une jeune fille bénéficiaire du cadeau de sucre, le 02/2022).

Dans certains cas, même dans les cas où le mariage est déjà consommé, le mari continue d'offrir ce cadeau du sucre à la belle-famille mais sans en être contraint. Ce processus de choix de conjoint à travers le sucre Ramadan s'inscrit dans une longue tradition riche et variée au Niger en fonction de la culture des groupes sociaux. En effet, de par le passé, il y a toujours un cadre par lequel les conjoints procèdent à la déclaration d'intention qui soit en public ou en privé. Toutefois, pour ce cas de figure, on assiste à une certaine profanation d'un tel engagement à certains égards, comme l'illustrent les propos de ces enquêtés :

« Pendant longtemps on sait que dès que la fille reçoit du sucre de quelqu'un cela veut dire que ce quelqu'un est son seul prétendant ou du moins c'est celui qu'elle a choisi. Mais aujourd'hui, les filles reçoivent presque chaque année le « sucre Ramadan » des prétendants différents et les parents se taisent sachant bien que ce n'est pas anodin » (Propos de Z. T., un jeune internaute, le 05/04/2023).

Du côté des hommes également une telle attitude est en œuvre :

« Aujourd'hui il y a ceux qui sont prêts à amener du sucre alors qu'ils ne sont pas sérieux et souvent elles-mêmes les filles elles le savent, mais ce n'est pas sans conséquences parce qu'il va s'attendre à quelque chose en retour » (Propos de A. H., un homme marié, le 08/04/2022).

Cependant, si le cadeau du sucre du Ramadan entre deux prétendants est longtemps perçu comme un acte symbolique matérialisant un engagement, à Niamey cet acte est en train d'être dénaturé pour deux raisons qui le rendent ainsi « de plus en plus insupportable pour les jeunes et encombrant ». D'une part, la réception du premier « sucre Ramadan » fait désormais objet d'un cérémoniel et de congratulations au sein de la belle-famille. Les autres membres de l'instance

lignagère y sont également invités pour célébrer ce moment. Et d'autre part, le conformisme qui constraint indirectement les prétendants à copier les autres qui ont plus de moyens qu'eux.

« Auparavant la quantité du sucre qu'on donne importe peu, il faut juste amener même si c'est deux paquets ; c'était le geste qui compte. Mais de nos jours il y a les sœurs, les tantes, les amies qui influencent la fille. Tu fais de ton mieux pour montrer ton sérieux à la fille mais elles ne vont pas apprécier. Maintenant ils ont normé ça. Tu envoies le sucre mais il faut accompagner avec de l'argent sinon tu as failli. C'est pourquoi je dis que c'est une bonne tradition à l'origine, mais ce sont les gens qui gravitent autour qui cherchent à tout gâcher en réduisant l'acte à l'aspect pécuniaire » (Extrait entretien de groupe avec des étudiants, 01/05/2021).

Ce point de vue sur la transformation du sens de « sucre Ramadan » fait échos chez d'autres enquêtés :

« Tout ce qui a gâté cette tradition c'est le conformisme, c'est-à-dire que si quelqu'un amène deux cartons parce qu'il a les moyens, on va t'exiger aussi la même chose alors que vos pouvoirs d'achat ne sont pas les mêmes. Avec les réseaux sociaux maintenant dès qu'une fille reçoit son sucre elle publie en statut WhatsApp, quand ses amies voient, elles aussi elles vont dire que leurs prétendants doivent amener la même chose. De là le problème est créé » (Propos M. A., avec un jeune prétendant, le 02/04/2023).

Le troisième aspect de dénaturation est celui du détournement de l'objectif du sucre par les prétendants. D'un côté comme de l'autre, ce cadeau n'est plus considéré comme un signe d'engagement sérieux dans les relations entre deux amants.

3.4. « Chef on n'a pas vu notre sucre ! », quand la tradition envahit l'espace professionnel

Le milieu professionnel nigérien, qu'il soit à caractère administratif, financier ou autre, n'a jamais fonctionné selon les seules normes administratives régissant son fonctionnement. Il a toujours fonctionné sur la base d'un mélange de normes, incluant l'écart même à ces normes (Olivier de Sardan, 2008). Cette situation est probablement le produit d'un laisser-aller qui a longtemps favorisé la prolifération ou la tradition de cadeaux dans le milieu administratif nigérien qui sont enchaînées dans des formes de sociabilités locales (Tidjani Alou, 2001). Le cadeau du « sucre Ramadan » s'inscrit dans ces formes de sociabilités très développées dans l'administration dépendamment des acteurs. C'est donc loin d'un acte institutionnel mais institué par les acteurs.

« Au sein de l'administration, au début de Ramadan, notre ministère fait une sorte d'accompagnement aux agents musulmans à travers la distribution de sucre Ramadan. Cette distribution relève de la tradition et non pas institutionnelle. Et cette tradition est aussi perpétuée dans les administrations où les responsables

procèdent à cette occasion à la distribution de sucre et dattes aux agents » (Propos d'un responsable d'une administration, le 11/04/2022).

D'une volonté de raffermir les liens entre les supérieurs hiérarchiques et les subordonnés, le « sucre Ramadan » prend parfois une forme contraignante dans la mesure où certains adoptent de plus en plus une attitude revendicatrice. C'est ce qu'illustre cet extrait d'entretien avec un agent d'une administration :

« Ce n'est pas institutionnel mais c'est devenu une habitude dans les services où ça se fait. Dès que le Ramadan vient, ce sont les agents même qui vont commencer à demander au patron « où est notre sucre ». Souvent même si le chef n'a pas l'intention il est contraint à le faire » (Propos d'un agent d'administration, le 08/04/2022)

En plus de l'administration publique, la tradition de cadeau de « sucre Ramadan » est aussi présente dans le domaine privé comme les entreprises, les banques entre les employeurs et les employés ; entre des partenaires d'affaires ; entre des commerçants et clients, etc. Le Ramadan est le moment de revitaliser ses liens à travers de cadeau de « sucre Ramadan ».

4. Conclusion

Le cadeau du sucre pendant le Ramadan entre les membres de la communauté est une tradition populaire fortement ancrée dans la culture nigérienne. À Niamey particulièrement elle est désignée de « sucre Ramadan » pour bien encadrer le contexte de celle-ci. La générosité étant considérée comme un acte soutenu religieusement, le cadeau du sucre étant un produit de forte consommation se voit progressivement privilégié au détriment d'autres objets. Dès lors, le « sucre Ramadan » se retrouve à la croisée de la religion et de la culture : ni éminemment religieux ni exclusivement culturel. On assiste, pour ainsi dire, à une situation où la religion se confond, en s'y diluant, avec la culture. Il restructure dans une certaine mesure les relations entre les membres de la communauté qu'il codifie et façonne.

Bibliographie

- Adelkhah, F. (2000). Le Ramadan comme négociation entre le public et le privé : le cas de la république islamique d'Iran, in : Adelkhak, F. & Georgeon, F. (2000), *Ramadan et politique*, p. 81-92 ;
- Buitelaar, M. (1993). *FASTING AND FEASTING IN MOROCCO, An ethnographic study of the month of Ramadan*, 165 pages ;
- Chouikha, L. (1995). Le patrimoine familial dans le Ramadan 'télévisuel' : le cas des familles 'modernes' de Tunis, in : *Revue Communication*, 16, 2. ;
- Durkheim, E. (1893). *De la division du travail social*, Paris, PUF, 464 pages ;

- Ellyas, A. B. (2000). Le Ramadan en Algérie, in : Adelkhak, F. & Georgeon, F. (2000), *Ramadan et politique*, p. 117-123 ;
- Geoffroy, E. (2023). Entre spiritualité et sociabilité. Le jeûne du mois de Ramadan, in : Gounelle, R., Zwilling, A-L., et Lehmann, Y. (2023). *Religions et alimentation. Normes alimentaires, organisation sociale et représentations du monde*, p. 35-39 ;
- Tidjani Alou, M. (2001). *La petite corruption au Niger*, Lasdel Niamey, Études et Travaux n° 3 ;
- Touzani, M. & Hirschman, E. C. (2008). Cultural Syncretism and Ramadan Observance: Consumer Research Visits Islam, in : *Advances in Consumer Research (Volume 35)*, p. 373-380;

Remerciements

Je souhaite adresser mes sincères remerciements à des personnes dont les contributions ont facilité mon séjour de mobilité. Il s'agit, entre autres, de : Pr Amadou Oumarou, mon directeur de thèse et directeur du Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Anthropologie (LERSA), mes superviseurs Pr. Rosa María Verdugo Matés et Pr Rubén Camilo Lois González de l'Université de Santiago de Compostela, pour leurs conseils et orientations. Je tiens également à remercier Dr Ibrahim Mallam Maman Sani, coordinateur du programme Erasmus + du Niger et notre tonton Irama Faty ainsi que mes collègues du Niger et du Sénégal pour la convivialité partagée.

L'étude onomastique des partis politiques nigériens : entre identité locale et stratégie de communication politique

Habila Amadou Adamou

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

diallohabil1@gmail.com

Résumé

Cet article propose d'étudier les partis politiques nigériens sur la base d'une analyse onomastique, en tant que dispositifs de communication politique et d'affirmation identitaire. En s'appuyant sur un questionnement ancré dans les dynamiques historiques de la lutte anticoloniale et dans les stratégies contemporaines de légitimation démocratique, il s'interroge sur la façon dont les partis traduisent des choix symboliques comme culturels ou discursifs. Il s'appuie sur une méthodologie qualitative à visée interprétative mobilisant une grille d'analyse linguistique, sémiotique et politique appliquée aux 168 partis légalement enregistrés au Niger qui ont compété lors des élections de 2020 et 2021. Les résultats montrent que ces appellations politiques, au sens stratégique, s'inspirent tout autant des langues nationales que des imaginaires historiques ou des référents religieux, pour déboucher sur la construction de l'identité partisane, la mobilisation des émotions destinées à susciter l'adhésion, et la structuration de l'espace concurrentiel au cours de la compétition électorale.

Mots clés : Onomastique politique, communication électorale, identité culturelle, légitimation symbolique, partis politiques.

1. *Introduction*

Depuis les premières luttes pour l'indépendance dans les années 1950, la vie politique nigérienne est marquée par des formations politiques dont les noms puisent dans l'abondant patrimoine culturel du pays le substrat de leur appellation qui, mûrement réfléchie, à elle seule, fait du marketing politique pour séduire un certain électorat. En effet, entre 1946 et 1960, le Niger comptait déjà plusieurs partis dont les plus connus étaient le Parti Progressiste Nigérien du Rassemblement Démocratique Africain (PPN-RDA), l'Union Nigérienne des Indépendants et Sympathisants (U.N.I.S) et l'Union Démocratique des Forces Révolutionnaires (UDFR-Sawaba). Cette période marque également le début de la construction onomastique du marché politique attaché aux valeurs culturelles locales. Le terme SAWABA est associé au Haussa « sawki » qui signifie « soulagement », « bien-être ». Il a été un slogan de ralliement par rapport à une

situation de malaise, de contrainte, de domination (Djibo, 2001). À l'instar de leurs parents du Nord Nigeria, les populations hausaphones du Niger clament Sawaba-sawki pour réclamer « soulagement », « liberté », « indépendance ». Cette pratique montre l'empreinte culturelle et la charge symbolique des choix de dénomination des partis politiques, non pas seulement comme actes d'administration ou de communication mais aussi comme une expression des visions du monde, des projets de société et des stratégies discursives pour attirer les électeurs.

Avec l'avènement du multipartisme en 1991, le paysage politique nigérien a connu une prolifération de formations politiques (Djibo, 2001). Cette effervescence a conduit à une reconfiguration de l'onomastique des partis, dont les noms se sont enrichis de termes issus des langues nationales, de références historiques, culturelles ou religieuses. Lors des élections présidentielles, régionales et municipales de 2020 et 2021, le Niger comptait 168 formations politiques¹ ; chacune cherchant à se distinguer et à s'enraciner dans l'esprit collectif nigérien.

Cet article se propose d'analyser les fonctions symbolique et stratégique qui sous-tendent la dénomination des partis au Niger, en la situant dans une trajectoire historique, politique et culturelle marquée à la fois par les héritages de la lutte anticoloniale et les dynamiques de légitimation démocratique, et par les imaginaires sociaux mobilisés dans la compétition électorale contemporaine. Cette analyse permettra de comprendre ce phénomène onomastique des partis politiques nigériens comme dispositif de communication politique, identitaire et idéologique.

2. *Méthodologie*

La méthodologie s'inscrit dans une démarche qualitative à visée interprétative, centrée sur une analyse à la fois onomastique et discursive des partis politiques au Niger. Elle adopte une perspective communicationnelle, identitaire et symbolique, dans le but de comprendre les logiques culturelles, sémantiques et stratégiques qui orientent le choix des noms de partis. Le corpus principal de cet article repose sur la liste officielle de 168 partis politique légalement reconnus au Niger par la Direction des Libertés Publiques du Ministère de l'Intérieur recensés en août 2022².

¹ République du Niger. Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Direction générale des Affaires Politiques et Juridiques. Direction des Libertés Publiques. Liste Alphabétique des Partis Politiques légalement reconnus au Niger (Août 2022) ; <https://interieur.gouv.ne/wp-content/uploads/2023/07/Liste-des-Partis-Politiques-a-la-date-du-03-07-2023.doc>

² Ibidem.

Conformément à l'approche herméneutique défendue par Gadamer (1976) et reprise dans les travaux de communication politique (Charaudeau, 2005 ; Amossy, 2010), l'analyse onomastique des partis politiques vise à dégager les logiques de signification à l'œuvre dans les processus de dénomination partisane. Il s'agit de comprendre comment les partis politiques nigériens, à travers leur nom, se positionnent symboliquement dans l'espace public et tentent de construire une identité à la fois culturelle, politique et stratégique. L'étude s'inspire également des travaux sur l'analyse du discours politique (Angenot, 2006 ; Maingueneau, 2002), en s'intéressant aux implicites, aux effets d'interpellation et à la manière dont le nom du parti agit comme un dispositif d'énonciation identitaire.

L'étude onomastique a porté sur l'ensemble des appellations inscrites dans cette liste. Chaque nom de parti a été examiné à l'aide d'une grille d'analyse combinant des dimensions linguistiques, sémiotiques et politiques. Celle-ci a permis de faire ressortir la structure du nom (sigle, expression en langue locale, référence idéologique, etc.), les marqueurs identitaires lexicalisés (références culturelles, religieuses ou linguistiques) et les visées symboliques et les fonctions induites (valeurs mobilisées, ancrage culturel, positionnement politique).

3. Résultats et discussions

3.1. Symbolique culturelle et identitaire des noms des partis politiques nigériens

Max Weber (1919) définit un parti politique comme : « une sociation reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances, idéales ou matérielles, de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels ou de réaliser les deux ensemble ». Dans le contexte politique nigérien, les partis politiques ne se contentent pas de s'organiser autour de programmes idéologiques ou de figures charismatiques ; ils investissent également le langage comme vecteur de symbolisation. L'usage de noms composés mêlant souvent un intitulé institutionnel à un terme issu d'une langue locale, Nassara (victoire), Tarayya (Rassemblement, Unité), Canji (Changement), ou encore Lumana (Paix), Na Kowa (Pour tous), témoigne d'un processus de localisation culturelle de l'action politique.

Mais dans le cadre cet article, l'analyse des noms des partis politiques nigériens ne saurait être pleinement comprise si elle n'est pas abordée dans un ancrage théorique et dans les réflexions critiques sur la circulation, l'appropriation et la transformation des modèles politiques dans les sociétés postcoloniales. En ce sens, nous avons convoqué trois apports théoriques majeurs qui permettent de prolonger cette réflexion. Il s'agit du concept de «

localisation du politique » (Bayart, 1993), la notion de « mimétisme institutionnel » (Olivier de Sardan, 1999), et la pensée des « imaginaires politiques postcoloniaux » développée par Mbembe (2020).

Jean-François Bayart, dans l’État en Afrique : la politique du ventre (1989), insiste sur le fait que les logiques politiques en Afrique ne peuvent être réduites à une simple reproduction de modèles importés. Il propose la notion de localisation du politique pour désigner le processus par lequel les acteurs sociaux investissent des formes institutionnelles exogènes de significations autochtones, leur imprimant une historicité propre. Ainsi, lorsqu’un parti nigérien adopte une appellation telle que « Parti Démocratique et Socialiste », « Mouvement Démocratique Nigérien pour une Fédération Africaine », ou « Mouvement National pour la Société de Développement », il ne s’agit pas uniquement d’une référence formelle aux modèles français ou américains (Républicain, Démocrate, Droite, Gauche, Centre), mais d’une opération de réinvention sémantique, où les partis politiques sont mis en dialogue avec des référents culturels nigériens.

Cette dynamique rejoue ce que Olivier de Sardan (1999) qualifie de mimétisme institutionnel lorsqu’il dit que :

« L’adoption de formes institutionnelles ou discursives étrangères qui, dans leur opérationnalisation concrète, s’inscrivent dans des logiques locales distinctes. Dans cette perspective, la dénomination partisane peut apparaître comme un espace de traduction politique où les mots empruntés aux univers idéologiques occidentaux (démocratie, socialisme, républicanisme, etc.) sont réinvestis de significations contextuelles, souvent plus symboliques que doctrinales. Ce mimétisme n’est donc ni naïf ni passif ; il constitue un agencement stratégique, où le lexique du politique devient un répertoire hybride, entre légitimation exogène et ancrage endogène ».

Enfin, les travaux de Mbembe (2020) sur les imaginaires politiques postcoloniaux éclairent la manière dont ces processus de nomination participent à la fabrication d’un espace symbolique du pouvoir, traversé par des tensions entre héritage colonial, aspiration à la souveraineté et quête de modernité. La dénomination des partis devient alors une scène de projection d’imaginaires multiples : « celui d’un État moderne, inscrit dans les normes de la démocratie libérale ; celui d’un ordre politique légitime aux yeux des populations locales, enraciné dans des référents linguistiques, religieux, culturels ou historiques » (Mbembe, 2020).

Dès lors, les partis politiques nigériens se situent dans un entre-deux idéologique, où la globalisation des modèles partisans et l’aspiration à une reconnaissance internationale cohabitent avec une nécessité de captation des identités locales. La construction nominale d’un parti devient un dispositif d’hybridation, articulant des registres discursifs hétérogènes. Elle mobilise

simultanément des référents universalistes (droite/gauche, socialisme/libéralisme, démocratie/république) et des marqueurs de proximité socio-culturelle (langues locales, références religieuses, toponymes, figures historiques) (Mbembe, 2020).

3.2. Le nom du parti politique comme dispositif sémiotique et communicationnel

Dans une perspective sémiotique et communicationnelle, le nom d'un parti politique constitue un acte d'énonciation fondamental, à la fois fondateur et performatif. Il ne s'agit pas simplement d'un identifiant administratif ou d'un marqueur idéologique, mais d'un dispositif communicationnel qui opère à plusieurs niveaux, à savoir les niveaux symbolique, discursif, identitaire et stratégique (Bourdieu, 1982; Charaudeau, 2005). Pour le cas des partis politiques nigériens, le nom incarne une double dimension, d'un côté, l'obligation de se conformer aux standards d'une nomenclature politique institutionnalisée (souvent d'inspiration francophone et juridique), de l'autre, la nécessité d'ancrer localement ce nom dans une mémoire collective, une langue et une culture partageables³.

À ce titre, le nom devient un support de médiation linguistique et culturelle, opérant comme un lieu d'intersection entre la légitimité étatique et la légitimité communautaire. Il contribue à la construction d'une image de soi politique, à la fois moderne dans sa forme et vernaculaire dans sa substance.

3.3. La structure compositionnelle : hybridité stratégique et binarité symbolique

Déjà, avec la création en 1946 du Parti Progressiste Nigérien (PPN), la dénomination du premier parti politique nigérien, associe une référence au progrès ; une notion centrale dans la rhétorique coloniale de la modernisation à un ancrage national affirmé (Van Walraven, 2017). Son affiliation en 1947 au Rassemblement Démocratique Africain (RDA) inscrit le PPN dans une logique panafricaine et transcoloniale, incarnant une forme d'internationalisme anticolonial. Le glissement de « PPN » à « PPN-RDA » manifeste déjà une première opération de double inscription symbolique : d'une part, dans la lignée des luttes pour l'autonomie africaine ; d'autre part, dans la volonté d'endogénéisation du discours politique à l'échelle nigérienne.

La création de l'Union Démocratique des Forces Révolutionnaires (UDFR Sawaba) vient consolider cette dialectique entre référents idéologiques globalisés et affirmation identitaire nigérienne. En effet, si l'intitulé institutionnel de type «

³ Le PNDS (Tarayya) appartient à l'international socialisme par exemple.

Union Démocratique » convoque un lexique politique issu des traditions républicaines et révolutionnaires européennes, le terme « Sawaba » rattaché au mot haoussa « Sawki », signifie à la fois « délivrance, liberté ou indépendance », opère une rupture sémantique forte avec le PPN RDA. Il introduit un élément linguistique local qui rend le projet politique immédiatement intelligible et mobilisateur pour les populations nigériennes. Ce choix de nomination anticipate ainsi les dynamiques contemporaines d'hybridation linguistique, où le politique se performe à la fois en français (langue du colonisateur) et dans les langues nationales, vecteurs d'affect, de mémoire et d'identification collective.

Avec la période de parti unique, marquée par la domination des militaires, le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD-Nassara), prolonge cette logique de double référentialité. Le MNSD, par sa formulation, se réclame d'un modèle de développement autocentré, typique des États postcoloniaux des années 1970, mais associe ce projet à un terme haoussa, « Nassara », qui peut être traduit par « victoire » ou « succès ». Ici encore, le mot local opère comme vecteur d'adhésion émotionnelle et identitaire et renvoie à une performance politique attendue de la part des militaires au pouvoir qui opèrent ainsi deux mutations majeures : celle de soldats en passe de troquer leurs tenues contre le boubou de l'homme politique pour effacer l'image d'opresseurs qu'on leur colle et celle d'un système de gouvernance généralement présenté comme autocratique qui voudrait se civiliser sous les apparaux d'une transformation démocratique opérée en douceur, cela, pour se préserver de grognes qui grouillent et ruminent des malaises dans les sociétés.

3.4. Analyse morpho-syntaxique des noms de partis politiques

C'est à l'avènement du multipartisme en 1991 que le nombre de formations politiques explose comme en témoigne les données du tableau ci-dessous, révélant une pluralisation des discours et des appartenances. Toutefois, l'analyse morpho-syntaxique des noms de partis révèle une régularité structurante. La grande majorité d'entre eux adoptent la même structure binaire, articulant un (« Parti », « Mouvement », « Union », « Alliance », « Rassemblement », etc.) à un complément identitaire, souvent en langue nationale ou évoquant une orientation idéologique ou morale.

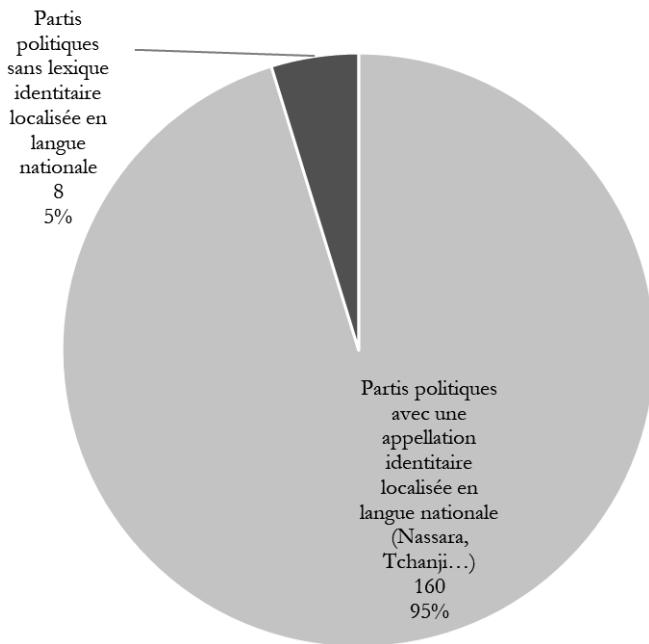
Tableau 1 : Intitulé institutionnel générique des partis politique reconnus au Niger (2021)

Intitulé institutionnel générique des partis	Nombre	Pourcentage
Mouvement	35	20,83
Parti	40	23,80
Union	19	11,31
Alliance	16	9,52
Rassemblement	22	13,09
Comité	1	0,59
Convergence	6	3,57
Convention	5	2,97
Congrès	6	3,57
Conseil	2	1,19
Front	5	2,97
Ligue	1	0,59
Renouveau	1	0,59
Nouvelle	1	0,59
Réveil	1	0,59
Démarche	1	0,59
Organisation	1	0,59
Synergie	1	0,59
Citoyen	1	0,59
Niger	1	0,59
Paix-Justice-Progrès	1	0,59
Daraja	1	0,59
Total	168	100%

Source : *Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Direction Générale Des Affaires Politiques et Juridiques, Direction des Libertés Publiques, 2021.*

Les statistiques sur la fréquence des intitulés confirment cette tendance à la standardisation formelle : 40 partis politiques commencent par l'intitulé institutionnel « Parti... », 35 par « Mouvement... », 22 par « Rassemblement... », 19 par « Union... », 16 par « Alliance... », et les autres par des termes comme « Front... », « Congrès... », « Convention... », etc. Cette récurrence démontre l'existence d'un répertoire de légitimation nominale dans lequel les acteurs politiques puisent pour nommer leurs formations politique selon des schémas perçus comme politiquement crédibles ou historiquement légitimes.

Figure 1 : Répartition graphique des noms des partis politiques



Comme nous pouvons le remarquer à travers ces chiffres, sur un total de cent soixante hui (168) partis politiques reconnus actifs au Niger (Cf 2022), cent soixante (160) partis politiques nigériens utilisent dans leur appellation un lexique identitaire local contre seulement huit (08) partis politiques qui s'en démarquent. Cela démontre l'importance capitale qu'accordent les partis politiques nigériens à leur identité culturelle et leur ancrage local et territorial. Le recours à ces catégories lexicales s'inscrit donc dans une logique de mimétisme institutionnel (Olivier de Sardan, 1999), où les dénominations empruntent aux formes canonisées du langage politique occidental, en étant localisées dans leur usage et leur signification (Bayart, 1985). La seconde partie du nom, souvent constituée d'un mot en langue nationale ou un symbole culturel fort (haoussa, zarma, tamajeq, fulfulde, etc.), fonctionne alors comme un marqueur différentiel, permettant de situer le parti dans un univers sémantique et symbolique culturel propre au Niger, et de mobiliser des affects collectifs nigériens.

3.5. Fonctions sémantiques et valeurs culturelles des termes locaux des partis politiques nigériens

Les termes locaux intégrés dans les noms de partis politiques nigériens ne sont pas de simples décorations lexicales. Ils sont porteurs de valeurs culturelles profondes qui participent à la configuration du sens politique dans un cadre de

référence locale. C'est pourquoi, dans notre analyse, nous avons accordé une importance capitale à l'étude de la typologie fonctionnelle qui permet d'identifier plusieurs classes sémantiques dominantes au sein des partis politiques nigériens.

3.5.1. La fonction morale et religieuse

Premièrement, la fonction morale et religieuse est frappante si nous regardons la liste des partis politiques nigériens. Associés à des noms comme Adalci (justice), Amana (Confiance), Hakika (Certitude), Tarbiyya (Education) ou encore Imani (Foi), ces termes véhiculent des normes éthiques tirées de l'islam (religion majoritaire au Niger) ou de la morale sociale, renvoyant à un idéal de gouvernance juste et pieuse. Cette tendance peut être interprétée à la lumière des travaux en communication politique sur la moralisation du discours public. Zémor (1995) ou encore Wolton (1990) ont mis en évidence comment les acteurs politiques, dans des contextes de défiance ou d'instabilité institutionnelle, recourent à des stratégies de re-légitimation par l'éthique. Le nom d'un parti devient alors un espace de projection normative, une sorte de contrat moral anticipé entre le parti et le citoyen. Il fonctionne comme un acte de langage performatif (Austin, 1962) qui n'a pas simplement pour but de désigner une organisation, mais bien d'incarner un projet de société porteur de « valeurs ».

Dans les démocraties électorales africaines fragiles, où l'autorité est souvent perçue comme corrompue ou distante, cette rhétorique morale vise à rétablir un lien de confiance avec la population en se réclamant de vertus reconnues : honnêteté, justice, loyauté, vérité. Ces éléments deviennent des signifiants politiques forts, mobilisables dans les discours de campagne, les slogans, les hymnes ou les chansons politiques.

Ce phénomène peut être analysé aussi à travers la notion d'islam public (Eickelman, & Piscatori, 1996), selon laquelle les références islamiques ne sont pas confinées à la sphère religieuse privée, mais investissent l'espace public, y compris dans des formes sécularisées de mobilisation politique. Cela traduit une volonté d'ancrage culturel, un « parler vrai » adaptés à l'éthos religieux des populations.

3.5.2. Fonction communautaire et affective

Nous avons identifié cette fonction à travers des termes haoussa tels que « Tarraya »⁴ (Rassemblement, Fraternité), « Zumuncı»⁵ (Fraternité), « Zaman

⁴ Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS Tarraya) N°063 du 24/03/1992.

⁵ Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP-Zumuncı) N°060 du 16/03/1992

Lahiya »⁶ (Paix), « Kishin Kassa »⁷ (Défense de la patrie). Ces noms sollicitent un registre de solidarité émotionnelle et d'engagement collectif. En effet, ces dénominations relèvent d'une communication politique « identitaire » qui cherche à créer un effet de proximité symbolique avec les citoyens en se positionnant non pas comme un appareil abstrait ou technocratique, mais comme une émanation du peuple lui-même. Il s'agit là d'une forme de communication inclusive, qui mobilise le pronom implicite du collectif (nous) et construit un espace symbolique dans lequel le citoyen est invité à se reconnaître et à s'affirmer.

Ce type de stratégie fait écho aux travaux de Angenot (2008) sur la rhétorique du discours social, selon lesquels les acteurs politiques cherchent constamment à activer des représentations partagées pour produire un effet de légitimité émotionnelle. Le recours à des mots comme « Tarraya », « Zaman Lahiya » ou « Zumunci » participe d'un processus de co-construction de l'imaginaire social, où la politique devient un prolongement du lien communautaire.

À travers cette fonction communautaire, les noms de partis expriment également une conception culturalisée du politique, où l'engagement politique est moins perçu comme une affiliation idéologique abstraite que comme une extension du vivre-ensemble. En ce sens, ils s'inscrivent dans ce que Bayart (1993) appelle la localisation du politique ; c'est-à-dire une appropriation du champ politique par les catégories symboliques et relationnelles propres aux sociétés africaines. Dans cette perspective, la politique est perçue comme un espace de négociation des relations sociales, un lieu où se rejouent les logiques de parenté, de chefferie, de voisinage ou d'honneur communautaire. Le nom du parti devient alors un marqueur culturel de l'inscription sociale du politique.

3.5.3. Fonction politique explicite

La fonction politique explicite fait allusion à des vocables comme Nassara (Victoire), Lumana « Paix » Canji (Changement), Wayewa (Reveil), Zamani (Moment, temps), Fahimta (Compréhension) qui sont porteurs d'un imaginaire d'action, de réforme ou d'espoir, mobilisable dans le discours électoral.

Ces vocables, porteurs d'un lexique de l'action, s'inscrivent pleinement dans ce que la communication politique contemporaine identifie comme une rhétorique de la transformation. Selon Charaudeau (2005), le discours politique est performatif en ce qu'il ne se limite pas à décrire le réel, mais cherche à le transformer par la parole. Le nom du parti, en tant qu'acte d'énonciation

⁶ Alliance Nigérienne pour la Démocratie et le Progrès (ANDP-Zaman Lahiya) N°047 du 27/02/1992.

⁷ Mouvement Patriotique Nigérien (MPN-Kishin Kassa) N°0617/MISPD/ACR/DGAPJ/DLP du 11/09/2015.

stratégique, fonctionne ici comme le premier énoncé d'un programme de gouvernance politique implicite : « Nous sommes le changement », « Nous incarnons la victoire », « Nous portons le réveil des consciences ». En cela, ces noms participent à une mise en récit du futur, selon une logique téléologique. Canji ou Wayewa, par exemple, ne décrivent pas une situation, mais en appellent à un devenir collectif, dans une dynamique que Salmon (2007) décrit comme « *storytelling politique* », où l'image du futur précède sa réalisation et fonctionne comme outil de mobilisation électorale.

Certains de ces termes ont une charge temporelle forte, à l'instar de Zamani, qui évoque un moment historique, un tournant, une époque fondatrice. Cette inscription temporelle s'inscrit dans ce que Rancière (1995) appelle le partage du sensible, parce qu'elle redéfinit ce qui est visible, dicible et pensable à un moment donné dans l'espace politique. Scander « Zamani », c'est signaler que « le temps est venu », que « quelque chose doit, et va, advenir ». Le nom devient ainsi un marqueur de rupture symbolique, un seuil discursif qui appelle à dépasser l'ordre politique existant.

Dans cette perspective, ces noms remplissent une fonction de signal idéologique implicite : Lumana (Paix), par exemple, renvoie immédiatement à un horizon de développement, à une dynamique de modernisation et à une critique implicite de l'existant. Il s'agit d'une stratégie de positionnement discursif, selon laquelle le parti se distingue des autres non pas nécessairement par des programmes détaillés, mais par un signifiant politique fort, compréhensible par tous et immédiatement évocateur, et sans doute, attractif, au cœur des malaises que l'on vivrait dans le pays.

Enfin, ces noms traduisent une forme de scénarisation de l'action politique. Selon Domenach (1973), le discours politique fonctionne comme une mise en scène du pouvoir, un théâtre de l'espérance où les acteurs politiques incarnent des rôles dans une dramaturgie collective. Le nom du parti, dans cette logique, joue le rôle d'un titre de pièce, annonçant dès le départ le type de récit proposé aux électeurs : victoire annoncée (Nassara), réveil populaire (Wayewa), compréhension éclairée des enjeux (Fahimta), avènement d'un temps nouveau (Zamani). Cette scénarisation est essentielle dans le contexte des campagnes électorales nigériennes, où le discours oral, les chansons, les ralliements publics sont des moments performatifs de cristallisation de l'espoir et de mise en forme narrative du changement.

4. Conclusion

L'analyse de l'onomastique des partis politiques nigériens démontre qu'au-delà de sa simple désignation administrative, le nom d'un parti présent des connotations politiques ainsi que des historicités. En héritage des mobilisations

anticoloniales et des luttes pour l'émancipation sous des vocables tels que Sawaba..., ces nomenclatures incarnent les continuums culturels autant que les évolutions des stratégies de légitimation. Dans le contexte du multipartisme contemporain caractérisé par l'émergence d'une multitude de formations politiques sur les scènes nationales et locales, les appellations sont utilisées comme vecteurs identitaires et émotionnels, configurant des langues nationales, des symboles religieux ou des références historiques pour attirer l'attention et la sympathie et revendiquer une place dans l'imaginaire collectif. Ce que ce processus confirme, c'est que la production de noms de partis du Niger est au cœur d'un processus politique lié à la culture nigérienne, aux dynamiques locales et à la stratégie discursive pour accéder au pouvoir.

L'approche méthodologique utilisée a consisté en une analyse qualitative des noms de partis enregistrés entre 1991 et 2021, croisés avec une étude des documents officiels, des archives médiatiques et des entretiens semi-directifs menés auprès de responsables politiques et d'analystes. Cette triangulation méthodologique a permis d'explorer les dimensions symboliques, historiques et linguistiques mobilisées dans les appellations partisanes au Niger.

Enfin, cette analyse ouvre des perspectives de recherche intéressantes à travers l'examen d'autres configurations politiques africaines postcoloniales. Une telle démarche pourrait questionner les spécificités et les récurrences onomastiques en contexte multipartite, et d'interroger dans quelle mesure la dénomination des partis s'inscrit dans une dynamique proprement locale ou relève de tendances africaines plus larges en matière de communication politique.

Bibliographie

- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Angenot, M. (2006). *Discours sociaux. Récits, discours et idéologies*. Bruxelles : Editions Complex.
- Austin J. (1962). *Comment faire des choses avec des mots*. Londres : Presse Universitaire d'Oxford.
- Bayart, J.F. (1985). *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Domenach, J.-M. (1973). *La propagande politique*. Paris : Éditions du Seuil.

L'étude onomastique des partis politiques nigériens : entre identité locale et stratégie de communication politique

- Djibo, M. (2001). *Les transformations politiques au Niger à la veille de l'Indépendance*. Paris : L'Harmattan
- Eickelman, D. F., & Piscatori, J. (1996). *Muslim politics*. Princeton University Press.
- Gadamer, H. G. (1976). *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique* (Trad. Française). Paris : Edition du Seuil.
- Mbembe A. (2000). *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique en Afrique contemporaine*. Paris : Karthala
- Maingueneau, D. (2002). Analyse du discours. Une introduction. Paris : Hachette.
- Olivier de Sardan, J.P. (1995). *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : APAD-Karthala.
- Rancière, J. (1995). *La mésentente : Politique et philosophie*. Paris : Galilée.
- République du Niger. Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Direction générale des Affaires Politiques et Juridiques. Direction des Libertés Publiques. *Liste Alphabétique des Partis Politiques légalement reconnus au Niger* (Août 2022). Référencé à : ; <https://interieur.gouv.ne/wp-content/uploads/2023/07/Lista-des-Partis-Politiques-a-la-date-du-03-07-2023.doc>
- Salmon, C. (2007). *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*. Paris : La Découverte.
- Spitulnik, D. (1996). *La diffusion sociale des conversations médiatiques et le rôle des communautés* », (En ligne) sur Journal of Linguistic Anthropology,
- Van Walraven, K. (2017). *Le désir de calme : L'histoire du mouvement Sawaba au Niger*. Nouvelle édition [En ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes. Disponible sur : <http://books.openedition.org/pur/42981>
- Weber, M. (1919). *Le savant et le politique* (P. Aron & F. Dastur, Trad., 1959). Paris : Union Générale d'Éditions.
- Wolton, D. (1990). *La communication politique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Zémor, P. (1995). *Éthique de la communication publique*. Paris : Éditions Desclée de Brouwer.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon Directeur de thèse, le Professeur Issa Daouda Abdoul Aziz, enseignant-chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), pour l'accompagnement rigoureux, les conseils éclairés et la contribution inestimable qu'il a apportée à l'avancement de mes travaux de recherche doctorale. Mes remerciements s'adressent également à mes encadrants de l'Université de Saint-Jacques de Compostelle, les Professeurs Rubén Camilo Lois González et Rosa María Verdugo Matés, pour la qualité de leur collaboration tout au long de cette mobilité internationale.

III. Sécurité, gouvernance et prise de décision

Dynamique du terrorisme dans la région de Tillabéri au Niger : une étude de cas de la commune rurale de Ouro Guéladio

Abdoul Aziz Oumarou Aboubacar

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

azizdicko7@gmail.com

Résumé

Le Niger, notamment dans sa zone des trois frontières, fait face depuis plus d'une décennie, à une crise sécuritaire ardue. Cette situation est due à la fragilité du pays, à la montée du djihadisme local, au terrorisme transnational, à l'antagonisme ethnique, au trafic de tout genre, etc. (Keita, 2015). Depuis 2020, la commune rurale de Ouro Guéladio est confrontée à une insécurité croissante animée par des Groupes Armés Terroristes (GAT) qui ont réussi à imposer leur loi dans toute la commune. Le présent article vise à faire un état des lieux sur les prémisses et l'évolution de l'extrémisme violent dans la commune de Ouro Guéladio (Niger) d'une part et analyser les perceptions des populations locales sur les objectifs de ces conflits d'autre part. Pour se faire, des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des populations déplacées et des ressortissants de la commune cible résidant à Niamey. Il ressort des résultats de cette collecte que, comme dans beaucoup des localités de la région de Tillabéri, la commune rurale de Ouro Guéladio n'a pas échappé à une installation progressive du terrorisme sur son territoire. Cette insécurité, motivée par des diverses raisons difficilement saisissables, a porté un coup dur sur la quiétude sociale de la population locale.

Mots clés : Terrorisme, groupes armés, extrémisme violent, population, Ouro Guéladio, Niger.

1. *Introduction*

Le terrorisme, avec son lot de victimes, est au centre des préoccupations nationales, régionales et internationales. « Ce phénomène complexe n'influe pas seulement sur l'analyse régionale, il affecte également les débats sécuritaires en Europe et ailleurs dans le monde » (Zeino-Mahmalat & Reifeld, 2015, p.7). Beaucoup de pays à travers le monde en sont d'une manière ou d'une autre victime. Les pays sahéliens qui, il faut le rappeler, ont toujours connu des conflits politiques, économiques, fonciers, etc., font désormais face, depuis plus d'une décennie, à d'autres types de conflits liés à l'extrémisme violent (Issaley, 2019). Ces nouveaux antagonismes multidimensionnels et complexes impacteront

profondément l'ordre social, économique, culturel et politique de ces pays. Ces conflits, de par leur complexité, touchent toutes les couches sociales et professionnelles de la société (Oumarou Aboubacar, 2018). Au sahel, c'est particulièrement le Burkina Faso, le Niger et le Mali, partageant la zone dite des trois frontières, qui en sont les plus touchés. « Ces pays font désormais face à des menaces asymétriques » (Bamba Gaye, 2017, p.11). Ils partagent non seulement les mêmes frontières, mais aussi les mêmes réalités sécuritaires. Les populations de cette zone sont à la fois victimes et actrices de ces violences armées (Charline, Sergio & Véronique, 2020).

Si la situation sécuritaire et ses manifestations dans la zone des trois frontières occupent bien l'actualité, elle n'est pas toujours documentée de la même manière selon les zones. Il existe certes, une littérature considérable produite sur ce sujet, mais on constate que cette réalité, bien que souvent partagée par plusieurs localités, se présente de façon différente dans d'autres. En ce sens, cet article tente de combler ce gap dans le cas spécifique de la commune rurale de Ouro Guéladio en se focalisant sur la dynamique du terrorisme dans cette commune qui est confrontée, depuis plus de cinq (5) ans, à une situation sécuritaire difficile. Il a pour objectif d'analyser les prémisses et l'évolution de l'extrémisme violent dans la commune de Ouro Guéladio (Niger) et les perceptions des populations locales sur les objectifs visés par les GAT à travers cette insécurité.

2. *Méthodologie*

La méthode utilisée pour réaliser cet article est l'approche qualitative. Elle a permis de collecter les perceptions de la population cible sur la dynamique sécuritaire dans la commune rurale de Ouro Guéladio. La production de cet article fait suite à une collecte des données menée en juillet 2023 auprès des déplacés et des ressortissants de la commune de Ouro Guéladio vivant dans la ville de Niamey. Ces données ont été collectées via des entretiens semi-directifs et une recherche documentaire sur l'objet d'étude.

Les déplacés de la commune rurale de Ouro Guéladio résidant par circonstance à Niamey ont constitué les principales cibles auprès desquelles les entretiens ont été réalisés. Les interviews ont concerné également la diaspora de la commune de Ouro Guéladio résidant de la ville de Niamey. Nous avons choisi de collecter les données à Niamey pour deux raisons essentielles : le nombre élevé des ressortissants (déplacés internes et diaspora) de la commune de Ouro Guéladio à Niamey et les difficultés d'accès à la commune du fait des risques sécuritaires. Au total 32 entretiens ont été réalisés au niveau des différents sites des déplacés et chez les ressortissants de la commune qui résident à Niamey.

Pour ce qui est de l'échantillonnage, la technique dite l'échantillon par choix raisonné et celle de la boule de neige ont été utilisées. Le choix de ces techniques

est motivé par le fait qu'elles permettent d'atteindre des populations très particulières ou pénétrer de milieux fermés (Bahouyila, 2016). Pour ce faire, les cibles telles que, les victimes directes et indirectes de l'insécurité, des autorités coutumières et administratives, des acteurs de la société civile, des chefs religieux, des étudiants, des femmes et des jeunes ont été interviewés.

Pour l'analyse des données, c'est l'approche inductive qui a été utilisée. Elle « consiste à recueillir un corpus de données et à en tirer, de manière itérative, des compréhensions qui permettent non seulement de rendre compte de la complexité d'un phénomène, mais aussi de s'engager dans sa transformation » (Denis, Guillemette & Luckerhoff, 2019, p.2). Cet exercice a permis de dépouiller et de donner sens aux informations empiriques collectées tout en les croisant avec les données théoriques afin d'aboutir à un texte scientifiquement valable.

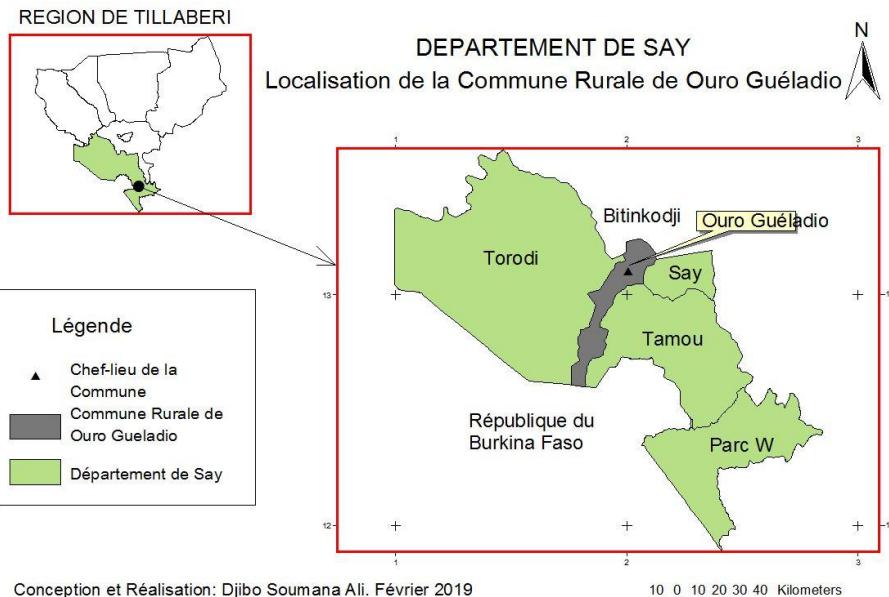
3. Résultats et discussion

Dans cette partie, il est d'abord question de procéder à la présentation de la zone d'étude, ensuite analyser les prémisses et l'évolution de l'extrémisme violent dans la commune rurale de Ouro Guéladio, et enfin, déchiffrer les perceptions des populations locales sur les objectifs visés par les GAT à travers les attaques qu'ils mènent dans la commune.

3.1. Présentation de la zone d'étude

La commune rurale de Ouro Guéladio est créée conformément à la loi N° 2002-14 du 11 juin 2002, portant création des communes. Elle est située dans le département de Say dans la région de Tillabéri entre les longitudes 2° et 2° 10' Ouest et les latitudes 13° et 13° 10' Nord. Sur une superficie de 758 km², la commune comptait, selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H, 2012), 27553 habitants répartis dans 23 villages administratifs et 42 hameaux (INS, 2017). La commune est limitée à l'Est par les communes de Say et de Tamou, à l'Ouest par les communes de Torodi et de Makolondi, au Sud par le Burkina Faso et au Nord par les communes de Bitinkodji et Youri (figure 1).

Figure 1 : Carte de la commune de Ouro Guéladio



Source : Djibo Soumana, 2019

La position géographique de la commune la rend vulnérable à l'insécurité liée au terrorisme. Cette vulnérabilité est due au fait que ses frontières avec le Burkina Faso, le département de Torodi et la commune de Tamou soient occupées par des groupes armés djihadistes. Cela a facilité la propagation de ces groupes dans la commune.

3.2. Prémices de l'extrémisme violent à Ouro Guéladio, chronologie des premiers incidents sécuritaires dans la commune

Le début du terrorisme dans la commune de Ouro Guéladio est caractérisé par les attaques contre les symboles et représentants de l'État tels que les écoles, les élèves, et les enseignants. Simultanément, des séances de prêches dont la présence est obligatoire pour les populations, selon les principes des groupes, sont organisées dans les villages afin de gagner leur confiance et propager l'idéologie djihadiste incarnée par les groupes armés.

Le premier incident perpétré par ces GAT dans la commune date d'octobre 2020 avec l'incendie d'une école dans un hameau dénommé Tchelol Baleol, situé à l'extrême sud de la commune, à la frontière avec le Burkina Faso. La même année, lors des élections présidentielles de décembre 2020, les bureaux de votes de plusieurs villages de la commune, frontaliers du Burkina Faso, avaient été

attaqués et incendiés. Par la même occasion, un véhicule transportant des agents de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a été enlevé.

Durant l'année 2021, selon une autorité locale rencontrée à Niamey, toutes les écoles se trouvant à la rive droite de Goroubi¹ ont été brûlées. La destruction des écoles est justifiée par le fait qu'elles symbolisent l'Etat. Le 11 novembre 2021, les GAT ont effectué leur entrée, pour la première fois, dans le village de Kounari, chef-lieu de la commune. Ainsi, après la mobilisation forcée des habitants pour écouter leur prêche, ils ont, avant de repartir, incendié l'école primaire et le collège du village en épargnant uniquement l'école franco-arabe². En 2022, toutes les écoles de la commune ont été fermées sous la menace des groupes armés terroristes (GAT). Mais, avant même que les écoles ne ferment définitivement, beaucoup d'enseignants avaient cessé de se rendre dans leurs établissements de peur de ces GAT. Cela a accéléré le dysfonctionnement des écoles de la zone marquant ainsi le début des hostilités. En effet, la chasse aux écoles a été souligné par Souley Issoufou & Caremel (2024) qui affirment que dans les premiers moments de l'implantation des groupes armés dans un village, ils commencent systématiquement par détruire les écoles et les matériaux didactiques. Cette idée est renforcée par un déplacé rencontré à Niamey qui atteste que « la première exigence que ces gens avaient posée était la fermeture des écoles et le retrait des enseignants de la zone » (propos d'un déplacé, le 10/07/2023).

Par ailleurs, parallèlement aux destructions des écoles et les menaces contre les enseignants, les GAT exigent, à travers des prêches, aux villageois de suivre les principes islamiques qu'ils leur dictent. Ces prêches ont également un caractère sensibilisateur appelant les villageois à rompre tout contact avec l'Etat. Ces groupes profèrent aussi des menaces à l'égard des populations comme le précise ce déplacé rencontré à Niamey : « ces gens nous disent, si vous ne faites pas ce qu'on vous dit, on vous tue, nous sommes prêts à égorer s'il le faut au nom de notre cause divine » (propos d'un déplacé, le 10/07/2023). Ces menaces prononcées pendant les prêches ont pour but de contraindre les populations à adhérer à leur cause (Oumarou Aboubacar, 2020). L'objectif final de ces agissements est de convaincre les populations, à travers les prêches, à adhérer à leur cause ou de les en contraindre par les menaces.

¹ Goroubi est une mare permanente qui sépare la commune de Ouro Guéladio en deux rives. La rive droit est la partie la plus exposée du fait de son isolément et de ses frontières poreuses.

² Au Niger, à la différence d'école traditionnelle, l'école franco-arabe forme, dans la majorité de ses enseignements, en langue arabe et intègre l'étude islamique dans son programme.

3.3. Evolution de l'extrémisme violent dans la commune rurale de Ouro Guéladio

L'évolution de l'extrémisme violent dans la commune de Ouro Guéladio s'est opérée à travers plusieurs étapes tantôt moins contraignantes, tantôt très pénibles. En transitant des niveaux pacifiques aux niveaux violents, les GAT ont su manier diverses pratiques pour se faire une place dans la commune. Il s'agit entre autres des prêches idéologiques, de la destruction des écoles, du prélèvement des zakats/dimes sur les animaux, des enlèvements des personnes, d'assassinats ciblés, d'intimidation des populations, de la torture sélective, des raquettes des biens des populations et de déguerpissement forcé des villages.

Ces différentes pratiques sont constantes dans la commune. Des témoignages affirment que les modes opératoires de ces groupes sont très dynamiques : « les pratiques qu'ils faisaient au début de leur arrivée dans la zone sont différentes de celles qu'ils font actuellement. Leur discours aussi a changé au fil de temps » (propos d'une autorité locale, le 13/07/2023).

En effet, l'occupation de la commune par les GAT s'est déroulée en trois principales étapes.

La première étape ou étape d'installation a débuté en 2020, l'année de leur arrivée dans la commune. En cette période, leurs pratiques consistaient tout d'abord à faire des prêches dans les villages en demandant aux populations, déjà musulmanes, de changer leur façon de pratiquer l'islam tout en ordonnant des nouvelles pratiques islamiques à adopter. Dans ces prêches, ils prononçaient un discours pacifiste incitant les populations à adhérer à leur idéologie. En cette période, bien qu'ils laissent aux populations le choix d'adhérer à leur cause, ils se montraient quand même stricts sur certains points qu'ils considéraient comme préalables et obligatoires à respecter. Il s'agissait d'éviter toute sorte de collaboration avec l'Etat. De ce fait, toute personne qui représente l'Etat est automatiquement considérée par eux comme persona non grata dans la localité. Il s'agit principalement des autorités locales (les agents de la mairie et les autorités traditionnelles qui ne collaborent pas avec les groupes), les enseignants, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les personnes soupçonnées d'être des collaborateurs des FDS, les élèves et étudiants. D'ailleurs, c'est cette lutte contre les symboles de l'Etat qui justifie la destruction de plusieurs écoles se trouvant dans les villages reculés³ de la commune.

³ Les villages reculés sont ceux qui sont dans la rive droite de Goroubi et qui sont frontaliers avec des localités déjà affectée par l'insécurité comme Torodi, Tamou et Burkina Faso.

La deuxième étape ou étape d'occupation est marquée par l'installation de la terreur et de l'insécurité dans la commune. En effet, après l'étape plus ou moins pacifique qui ne touche pas directement les populations, et après avoir constaté la réticence de la population vis-à-vis de leur idéologie, les GAT ont commencé à imposer aux populations le respect strict de leurs consignes islamiques (laisser pousser la barbe, porter un pantalon sauté, porter des hijabs et des habits noirs de préférence, aux marabouts de cesser la prescription des talismans, de ne ni vendre, ni consommer les cigarettes et l'alcool). Les contrevenants à ces consignes subiront des conséquences allant de châtiments corporels à l'assassinat. Cette façon de faire des GAT corroborent le postulat de Roetman, Migeon & Dudouet (2019) pour qui les stratégies d'occupation des terroristes consistent toujours à passer des phases pacifiques aux phases catastrophiques. Cette étape d'occupation est caractérisée également par des nouvelles pratiques terroristes encore plus critique pour la population. Il s'agit des prélevements de la zakat sur les animaux (une tête sur trente pour les vaches et une tête sur quarante pour les petits ruminants) et sur la production agricole (trois bottes sur trente). Ensuite, s'en est suivi les enlèvements et assassinats des personnes qui sont soupçonnées d'être des dénonciateurs des GAT auprès des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et des autorités étatiques (les notables et les agents de la mairie principalement). Ce recours à la violence vise essentiellement à créer un climat de terreur pour les populations qui n'auront d'autres choix que de céder ou de quitter leurs villages. Cette terreur est en elle-même le marquage d'une certaine domination que ces groupes veulent bien avoir dans ces localités (Oumarou Aboubacar, 2020).

La troisième étape ou étape de rupture est une phase de rupture qui est intervenue à la fin de l'année 2023 suite à la détermination des groupes armés de se débarrasser de tous les villages hostiles à leurs volontés. En effet, après avoir garantie leur installation et imposé leurs lois aux populations meurtries et sans défense, mais encore récalcitrante, les GAT ont fini par sommer les populations de déguerpir leurs villages. Alors terrorisée et apeurée, la population était dans un dilemme : soit collaborer soit abandonner leurs villages facilitant ainsi une emprise totale aux terroristes sur les localités. Cette dernière étape a été, selon plusieurs interlocuteurs, la plus dure pour les populations locales. Elle a été accompagnée par des vols des biens, des raquettes des animaux et vivres et d'assassinats. Cette situation est ressortie dans un rapport de Crisis Group (2021) dans lequel il est souligné qu'après avoir occupé une zone, les terroristes s'adonnent à des diverses pratiques telles que le vol d'animaux, et cela concerne des troupeaux entiers, les enlèvements réguliers des personnes et les assassinats ciblés. Cette dernière étape a été ainsi marquée par le déguerpissement de six (6) villages (Sakati, Tchampengore, Ouro Go, Ouro Sory Rimaybe, Gueladio Rimaybe, Ouro Bayambo) et 9 hameaux (Ouro Sory Fulbe, Pampoudje, Ouro

Sekeebe, Winde Bohal, Seno, Seno Mango, Tchene Tchede, Laougniol) de la commune à la date du 05 juillet 2023.

3.4. Les perceptions des populations locales sur les objectifs des GAT

Les objectifs des groupes armés, qui opèrent dans la commune rurale de Ouro Guéladio, sont très complexes et difficilement identifiables. Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que le groupe armé qui opère dans la commune est celui de Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)/Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM). « Les GAT viennent dans les villages par des petits groupes de 6 à 12 personnes et quelques rares fois en grand groupe des dizaines d'éléments » (propos d'un déplacé rencontré à Niamey le 10/07/2023), d'où l'usage du terme « groupes armés » tout au long de ce texte. Tous ces groupes sont affiliés au JNIM et « les objectifs stratégiques initiaux du JNIM s'inscrivent dans le prolongement de ceux d'AQMI : miner les gouvernements régionaux en combattant les forces de l'État et favoriser sa propre forme de gouvernance islamiste en jouant sur la carte de l'expansionnisme » (Beevor, 2022, p.9). Les premières impressions que donne ce groupe est la défense de l'idéologie islamique. Mais, cette version convainc moins les populations. Une interlocutrice nous a fait savoir que « quand ces bandits viennent dans un village, ils ne prient même pas. Ils peuvent rester dans un village pendant les heures des prières sans prier » (propos d'une déplacée, le 11/07/2023). Ces propos excluent, selon cette enquêtée, la version selon laquelle les GAT agissent au nom de l'islam.

En plus, d'autres interlocuteurs affirment que ces groupes n'ont pas des objectifs clairs. Par exemple, cette autorité locale témoigne que,

« Ce n'est pas ce qu'ils disent qu'ils font. Leurs discours sont différents de leurs pratiques. Ils nous disent qu'ils sont là pour le redressement de l'islam alors qu'ils se permettent de tuer les musulmans. Ils nous disent aussi de ne pas s'inquiéter qu'ils ne vont pas nous faire du tort, mais ils finissent par nous chasser de chez nous et prendre nos biens » (propos d'une autorité locale le 17/07/2023).

En effet, les groupes de violence utilisent une idéologie islamique comme méthode d'entrée dans une localité. Par contre, cet argument n'est qu'une stratégie d'intégration dans une communauté donnée. Pour le cas de Ouro Guéladio, qui est une commune majoritairement musulmane, cette méthode d'entrée a facilité l'acceptation relative des groupes par la population locale. Mais étant donné que « les guerres et les conflits ne sont pas des phénomènes sociaux à part et isolés, qui seraient déconnectés des logiques « normales » de fonctionnement de nos sociétés » (Gattaruzza, 2017, p.54), la population a fini par comprendre les stratégies d'occupation de ces groupes.

À Ouro Guéladio, les GAT ont défendu de 2020 à 2022 une idéologie religieuse pacifiste avant qu'ils ne commencent en juin 2023 à terroriser la

population, dérober leurs biens et les forcer à se déplacer. Cette terreur, ayant fait un nombre important des déplacés et donnant libre circulation aux terroristes dans la zone, révèle la volonté d'occupation des territoires de la commune par les GAT. Un interlocuteur déclare en ce sens que,

« Ces gens ne sont pas là pour l'islam, ils nous ont trouvé déjà musulman, ce qu'ils veulent c'est d'occuper nos territoires et arracher nos richesses. Pour preuve, après nous avoir chassé, ils ont récupéré tous nos biens, y compris nos animaux qui étaient en transhumance au Burkina Faso » (propos d'un éleveur déplacé, le 14/07/2023).

Ces propos confirment, une fois de plus, que les agissements des GAT visent essentiellement l'occupation territoriale et le gain facile.

4. Conclusion

La commune rurale de Ouro Guéladio connaît depuis 2020 une crise sécuritaire considérable. Cette insécurité a progressivement pris une tournure ascendante promettant ainsi un avenir incertain pour la population de cette localité. Cette recherche qualitative basée sur les informations issues d'entretiens semi-directifs et de la recherche documentaire, analyse les prémisses de l'extrémisme violent et le processus d'installation du terrorisme dans la commune de Ouro Guéladio. Ainsi, il ressort de cette analyse que, à leur arrivée dans la commune, les GAT avaient commencé par organiser des prêches dans les villages pour faire adhérer les populations à leur idéologie et aussi à s'attaquer aux symboles de l'Etat. Après avoir échoué à faire appliquer entièrement leurs lois, les GAT ont fini par choisir la violence pour contraindre les populations à se soumettre à leur volonté. Cette phase très contraignante a eu raison sur les populations qui ont fini par abandonner leurs villages et leurs biens pour se réfugier à Niamey. Ces violences sont perçues par les populations de cette commune comme relevant du besoin économique et d'une occupation territoriale par les GAT tout en rejetant toute forme de défense d'une idéologie quelconque.

Enfin, pour mieux cerner la problématique du terrorisme à Ouro Guéladio, il est intéressant de questionner le rôle des jeunes de la commune dans l'intensification de ce terrorisme local et celui de l'Etat dans la lutte contre l'extrémisme violent dans la commune.

Bibliographie

- Bahouayila B. (2016). *Cours des pratiques des enquêtes*. (Cours de Master). Congo-Brazzaville. Récupéré du site : <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01317629>.
- Bamba Gueye S. (2017). *Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illégitimes au Sahel* (Rapport d'étude). Friedrich-Ebert-Stiftung. Paix et Sécurité. Centre de Compétence Afrique Subsaharienne.
- Beevor E. (2022). *Le JNIM Au Burkina Faso, un acteur stratégique de la criminalité*. (Rapport de recherche). Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC.
- Cataruzza A. (2017). *Atlas des guerres et conflits : Un tour du monde géopolitique*. Paris, France : Autrement, troisièmes édition.
- Crisis Group. (2021). *Sud-ouest du Niger : prévenir un nouveau front insurrectionnel*. (Rapport Afrique de Crisis Group). N°301.
- Denis J. Guillemette F. & Luckerhoff J. (2019). Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données. *Approches inductives*, 6(1), 1–9. Récupéré du site : <https://doi.org/10.7202/1060042ar>.
- Djibo Soumana A. (2019). *Conflits liés à la pratique de la transhumance transfrontalière (Niger-Burkina Faso) des éleveurs de la commune rurale d'Ouro Guéladio*, (mémoire de Master en sociologie, Université Abdou Moumouni) Niamey, Niger.
- Institut National de la Statistique (2017). *Annuaire statistique*, (rapport d'étude) 2012-2016.
- Issaley A. (2019). *Terrorisme au sahel : de la guerre idéologique au business criminogène*. (Thèse de Sociologie. Université Bourgogne Franche-Comté) Français. ffNNT : 2019UBFCC014ff. fftel-02496930 ;
- Keita N. (2015). Paix et stabilité politique en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali, *FSHSE1/ULSH2*-Bamako, p.22.
- Oumarou Aboubacar A. (2020). *Facteurs de conflits dans le département de Banibangou et leurs impacts sur les pasteurs locaux*. (Mémoire de Master. Université Abdou Moumouni) Niamey, Niger.
- Range C. Dario Magnani S. & Ancey V. (2020). « Pastoralisme » et « insécurité » en Afrique de l'Ouest, du narratif réifiant à la dépossession politique. *Revue internationale des études du développement* n°243, éditions de la Sorbonne, pp. 115-150.

Roetman T. J., Migeon M. & Dudouet V. (2019). *Les groupes armés salafî-djihadistes et la (dés)escalade des conflits : Le cas d'Ansar Dine au Mali.* (Rapport d'étude de cas), Berlin : Fondation Berghof.

Souley Issoufou M. S. & Caremel J. F. (2024). *Sociohistoire de la zone et géographie économique du département de Torodi : Sociohistoire et dynamique de peuplement de Torodi.* (Rapport d'étude), Etudes et Travaux du LASDEL n°134.

Zeino-Mahmalat E. & Reifeld H. (2015). La crise sécuritaire au Sahel : Quelles répercussions sur les pays du Maghreb arabe ? *Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.* Le Centre Maghrébin d'Etudes Stratégiques, pp.11-36

Remerciements

Je voudrais adresser mes sincères remerciements à Mon Directeur de Thèse Pr. Amadou OUMAROU, Directeur du Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Anthropologie pour sa contribution à cette recherche. Dr. Ibrahim Malam Mamane Sani, coordonnateur du programme Erasmus+ à l'Université Abdou Moumouni ainsi qu'à nos chers enseignants de l'Université de Saint-Jacques de Compostela, le Pr. Rubén Camilo Lois González et le Pr. Rosa María Verdugo Matés pour leur soutien scientifique et leur hospitalité.

Pertinence de l'information comptable et financière fournie par le Système Minimal de Trésorerie à la prise de décision : une analyse qualitative auprès des petites entités au Sénégal

Abdoulaye Sarr

Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

abdoulaye1888sarr@gmail.com

Résumé

La problématique de cette recherche porte sur la pertinence de l'information comptable et financière issue du Système Minimal de Trésorerie (SMT) pour la prise de décision au sein des petites entités (PE) dans le contexte OHADA. En dépit de son rôle attendu de simplification comptable, le SMT semble peu utilisé comme levier de gestion par les dirigeants de PE, souvent davantage guidés par l'intuition que par les données comptables formelles.

L'objectif de cette étude est d'analyser dans quelle mesure l'information produite par le SMT est perçue comme utile, utilisée dans les décisions, et influencée par l'organisation interne et la culture comptable des entités.

Une méthodologie qualitative exploratoire a été adoptée, reposant sur des entretiens semi-directifs menés auprès de huit entités (PE, Centres de Gestion Agréé (CGA), cabinets comptables), analysés par codage thématique.

Les résultats montrent une faible appropriation du SMT, une culture comptable limitée et des pratiques hétérogènes selon les profils. L'information est souvent incomplète ou retardée, limitant sa pertinence décisionnelle. Toutefois, certains dirigeants utilisent les flux de trésorerie à des fins d'ajustement et de rationalisation des dépenses. L'étude souligne la nécessité d'accompagner les PE dans la formalisation, la formation comptable et l'organisation documentaire pour renforcer la qualité de l'information produite.

Mots-clés : Information comptable et Financière ; Système Minimal de Trésorerie ; Prise de décision ; Petites entités.

1. *Introduction*

Dans le cadre du processus d'intégration économique en Afrique, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a instauré un cadre comptable harmonisé, le SYSCOHADA, destiné à satisfaire les besoins en information financière de toutes les formes d'entités économiques. Parmi les régimes proposés figure le Système Minimal de Trésorerie (SMT), spécifiquement élaboré pour les petites entités formelles et

informelles. Il vise à générer une information comptable simplifiée, mais utile pour la gestion interne, le suivi de la performance et la mobilisation de financements (OHADA, 2017 ; Khoury, 2018).

Ce dispositif revêt une importance particulière dans les économies africaines où le secteur informel prédomine. Comme le souligne Charmes (1987), ces entités sont souvent peu structurées, dotées d'une comptabilité sommaire ou inexistante, et leurs décisions sont largement intuitives (Tchapnga, 2016 ; Bampoky, 2013). Ainsi, l'adoption du SMT au Sénégal en 1998, comme dans d'autres pays de l'UEMOA, répondait à un besoin urgent de disposer d'un système d'information comptable normé, accessible et utilisable à des fins économiques et administratives (Agence Française de Développement, 2019).

Néanmoins, plusieurs études soulignent les faiblesses du SMT. L'information produite reste limitée en raison d'un déficit de culture comptable (Dieng, 2018), d'une organisation déficiente (Ngantchou, 2011) et d'un faible intérêt des dirigeants pour la comptabilité formelle, ces derniers privilégiant des approches empiriques (Djongoue, 2015 ; Berthelot et al., 2004). Cela pose la question de la véritable utilité du SMT dans l'aide à la décision au sein des petites entités (Latour, 2019).

L'analyse de la littérature révèle un usage contrasté du SMT : il est principalement mobilisé pour satisfaire aux obligations fiscales et obtenir parfois un accompagnement institutionnel (Djongoue, 2015 ; Lassoued & Abdelmoula, 2013), mais reste peu utilisé pour des décisions stratégiques ou financières. Les dirigeants s'appuient davantage sur leur expérience que sur des données comptables structurées (Tchapnga, 2016 ; Berthelot et al., 2004).

Ainsi, la pertinence du SMT apparaît contextuelle : son utilité est notable pour les obligations administratives, mais limitée dans le pilotage et la planification stratégique. Ce constat s'explique par un manque de culture comptable, la persistance de pratiques informelles et l'absence de systèmes d'information adaptés (Charmes, 1987 ; Bampoky, 2019). Toutefois, certains responsables, bénéficiant d'un encadrement ou d'une formation adéquate, commencent à en tirer parti pour structurer leurs décisions (Walid, 2008 ; Holmes & Nicholls, 1988).

Ainsi, l'efficacité du SMT dépend largement de son appropriation, de l'organisation interne de l'entité et de son environnement institutionnel. La présente recherche, centrée sur le Sénégal pays de l'UEMOA et membre de l'OHADA se propose donc d'évaluer *si le SMT, tel qu'appliqué, permet de produire une information réellement pertinente pour la prise de décision dans les petites entités économiques locales.*

Nous exposons le cadre méthodologique avec une brève description des entités utilisatrices du SMT. Ensuite, nous analysons et discutons les résultats, et formulons des recommandations, et terminons sur les limites et les perspectives.

2. Méthodologie

2.1. Méthode de recherche

Cette étude s'inscrit dans une approche qualitative exploratoire. Nous avons choisi cette étude pour saisir les perceptions, les usages et les contraintes propres au contexte sénégalais, afin d'évaluer la pertinence réelle de l'information issue du SMT pour la prise de décision dans les petites entités économiques locales et de proposer des recommandations adaptées.

Cela nous permettra de comprendre la manière dont les dirigeants de petites entités perçoivent et utilisent l'information comptable issue du SMT pour la prise de décision. L'étude adopte une stratégie d'étude de cas multiples, telle que recommandée par Yin (2009), afin de produire une analyse approfondie d'un phénomène dans son contexte réel. L'étude de cas est une méthode à part entière d'approche empirique des organisations, qui s'inscrit dans le champ des études qualitatives (Marie-Laure Gavard-Perret, David Gotteland, Christophe Haon, Alain Jolibert, 2018).

2.2. Variables de l'étude

Bien que cette étude soit de nature qualitative, elle s'intéresse à certaines dimensions clés observables telles que : la pertinence de l'information comptable fournie par le SMT et la prise de décision dans les petites entités.

2.3. Population et échantillonnage

L'étude porte sur trois catégories d'acteurs : les dirigeants de petites entités (PE), les Centres de Gestion Agréés (CGA) et les cabinets d'expertise comptable. Ce choix portant sur les cabinets d'expertise est fait grâce à la réglementation comptable. Ici au Sénégal, les cabinets de comptabilité encore appelés cabinets d'expertise comptable tiennent la comptabilité des entreprises selon le SMT ou le système normal (SN). Cela dépend du type d'entreprise et de la taille des entreprises. Les cabinets d'expertise jouent le rôle de commissariat aux comptes, de l'audit légal et aident aussi les PE en conseil. Ils proposent des recommandations pragmatiques pour améliorer la qualité, l'interprétation et la mise en œuvre du SMT dans le contexte sénégalais. Il est essentiel de noter que la plupart des entreprises utilisatrices du SMT ne font pas souvent appel à des experts comptables pour leur tenue de la comptabilité. De même certains grands cabinets comptables se limitent à la tenue de la comptabilité pour les entreprises de grandes tailles (donc exclues de notre champ de recherche). Nous avons tenu

compte en cela et d'assurer que toutes les entreprises interrogées sont dans le SMT.

Les critères d'inclusion retenus sont :

- Être une entité soumise au SMT selon les seuils fixés par l'OHADA (négoces \leq 60 M FCFA ; artisanat \leq 40 M FCFA ; services \leq 30 M FCFA) ;
- Produire ou utiliser l'information comptable issue du SMT ;
- Avoir au moins une année d'expérience dans le système.

Les critères d'exclusion sont :

- Les entreprises relevant du système normal OHADA ;
- Les entités nouvellement créées (moins d'un an).

Tableau des cas étudiés

Le cas	Caractéristique du cas	Chiffres-clés du cas
CGA (Centre de Gestion Agréé)	Association à but non lucratif conseillant les PME. Effectif : 10 personnes.	60 millions FCFA
ENCOA NEGOCE	Entreprise individuelle.	30 millions FCFA
RDE SAS (RIVO RDE)	Société par actions simplifiée, structure d'accélération de PME, services de conseil, levée de fonds et formation.	55 millions FCFA
CCAS	Entreprise de 3 personnes, spécialisée dans la vente de machines à café.	7 millions FCFA
ERA BAKER TILLY (SARL)	Cabinet d'audit, d'expertise comptable, juridique et fiscale.	250 millions FCFA
KMD Audit et Conseil (SARL)	Cabinet d'audit, conseil et assistance comptable.	30 millions FCFA
SEN Audit et Conseil (SARL)	Cabinet de 4 personnes, expertise comptable, juridique et fiscale.	50 à 60 millions FCFA
CAC Audit et Conseil (SARL)	Cabinet d'expertise comptable, 4 personnes.	30 millions FCFA

L'échantillon comprenait huit cas : un CGA, quatre cabinets d'expertise comptable et trois entreprises utilisant le SMT, sélectionnés rationnellement en fonction de leur accessibilité et de leur expérience avec le SMT. L'échantillon n'a pas été choisi au hasard. Nous avons mené des recherches jusqu'à saturation des réponses. Cela indique que la collecte de données s'est arrêtée lorsque les réponses ont cessé d'apporter de nouvelles informations. Nous avons poursuivi nos recherches même après saturation des réponses, ce qui nous a permis de conserver ces cas diversifiés.

2.4. Outils de collecte des données

Les données ont été recueillies par des entretiens semi-directifs guidés par une grille thématique centrée sur cinq dimensions : la perception de l'information comptable, son usage décisionnel, ses limites, les stratégies compensatoires et les attentes. Les entretiens ont été complétés par des observations directes et documents comptables internes lorsque disponibles. Les entretiens ont été enregistrés (avec consentement), puis retranscrits intégralement.

2.5. Déroulement du recueil de données

La collecte s'est déroulée sur une période de deux mois. Les données ont été collectées via des entretiens semi-directifs, réalisés entre avril et juin 2020, en français, à travers des rencontres et appels téléphoniques. Chaque entretien a duré entre 45 et 60 minutes. La durée cumulée des entretiens s'élève à 4h30. Les données ont été anonymisées pour garantir la confidentialité des participants.

2.6. Stratégie d'analyse des données

Les questions portaient sur les pratiques comptables, la qualité de l'information produite, et l'utilisation de celle-ci dans la prise de décision. L'analyse de contenu (Richard, 2006) a permis d'identifier des régularités et divergences significatives entre les acteurs.

L'analyse a suivi les étapes de la méthode de Miles, Huberman et Saldaña (2013) :

- Codage ouvert des transcriptions,
- Regroupement thématique des unités de sens,
- Construction de matrices analytiques comparatives,
- Interprétation croisée avec les dimensions théoriques mobilisées (théorie de la structuration, pertinence perçue de l'information).

Cette méthode a permis d'identifier des schémas récurrents dans les discours, d'évaluer la profondeur des usages comptables et de dégager des profils types d'appropriation du SMT.

2.7. Propositions de recherche

Le Système Minimal de Trésorerie (SMT) est conçu pour répondre aux capacités limitées des petites entités (PE) en matière comptable. Il repose sur des documents simples : bilan, compte de résultat et annexes, basés sur une logique de trésorerie.

Cependant, la qualité de l'information produite par ce système est remise en question. Plusieurs chercheurs (Bampoky, Djongoue, Charmes) mettent en avant les faiblesses structurelles, une faible culture comptable, ainsi que la domination des pratiques informelles dans les PE.

Même si le SMT favorise une certaine formalisation, son utilité dépend fortement de l'usage qu'en font les dirigeants pour orienter leurs décisions à différents niveaux (stratégique, tactique, opérationnel), comme le souligne Ansoff (via Latour). Enfin, les travaux de Bampoky (2013) et Tchapnga (2016) ont servi de base à des propositions d'amélioration de l'efficacité du SMT dans ces contextes.

3. Résultats et discussion

L'analyse des résultats issus de cette étude de terrain révèle une série d'enseignements fondamentaux sur la pertinence de l'information comptable fournie par le SMT et son influence sur la prise de décision dans les petites entités sénégalaises. L'approche qualitative adoptée a permis de dégager des réalités empiriques riches, confrontées aux apports théoriques et aux recherches antérieures pour assurer une triangulation des interprétations.

3.1. Résultats empiriques

Les résultats montrent que la majorité des dirigeants de PE utilisent le SMT avant tout pour répondre aux obligations fiscales, avec une faible exploitation stratégique de l'information générée. Le flux de trésorerie (cash-flow) constitue l'indicateur principal pris en compte par ces gestionnaires. Cette préférence pour une logique de gestion de liquidité immédiate illustre une vision court-termiste, marquant la distance entre les usages attendus de l'information comptable et sa mobilisation effective sur le terrain.

En outre, l'organisation comptable interne des PE étudiées demeure rudimentaire. La plupart ne disposent pas de manuel de procédure et enregistrent leurs opérations de manière informelle ou irrégulière, ce qui altère la qualité des données produites. Ces pratiques varient selon que la comptabilité est tenue en interne, externalisée auprès d'un CGA ou d'un cabinet comptable. Cependant, ces faiblesses en matière de collecte, de justification et de traitement de l'information comptable affectent directement la fiabilité et la pertinence de l'information générée.

Les PE interrogées déclarent majoritairement ne pas recourir aux outils d'analyse comptable (ratios, soldes intermédiaires de gestion, tableaux de bord), préférant des approches empiriques ou intuitives. Cette posture confirme une faible culture comptable, aggravée par le manque de formation et de sensibilisation aux enjeux décisionnels de l'information.

Les résultats issus des entretiens révèlent que la majorité des dirigeants de petites entités (PE) utilisent le Système Minimal de Trésorerie principalement pour satisfaire aux obligations fiscales, plutôt que pour éclairer la prise de décision stratégique. Toutefois, certains dirigeants s'appuient sur les données de trésorerie – notamment les flux de caisse – pour ajuster leurs dépenses ou rationaliser certaines opérations, confirmant une certaine utilisation tactique de l'information comptable.

Un constat majeur est la faiblesse de l'organisation comptable interne : absence de manuel de procédure, retards dans la transmission des pièces justificatives, et enregistrements non exhaustifs. Cette désorganisation nuit à la fiabilité de l'information et contribue à une faible pertinence décisionnelle. La majorité des PE n'établissent pas de comptes intermédiaires réguliers, rendant difficile l'évaluation de la performance ou la projection budgétaire.

3.2. Discussion des résultats

Ces constats confirment les observations de Djongoue (2015), selon lesquelles la pertinence de l'information comptable dépend fortement de l'usage qu'en font ses destinataires. La dominance du cash management sur l'analyse comptable structurée est également attesté par les travaux de Berthelot et al. (2004), qui notent une tendance des dirigeants de PE à privilégier leur intuition dans la conduite des affaires. Le recours limité aux états financiers et aux outils comptables témoigne ainsi d'une sous-utilisation du potentiel décisionnel du SMT.

Par ailleurs, les difficultés rencontrées par les CGA et cabinets comptables pour obtenir à temps les pièces justificatives, ou encore les omissions fréquentes dans l'enregistrement des opérations, illustrent les propos de Bampoky (2019) sur le déficit d'instrumentation et de structuration des PE africaines. Khoury (2018) souligne de son côté que les écarts entre les normes comptables (telles que le SYSCOHADA) et leur mise en œuvre pratique traduisent un manque d'appropriation de la réforme par les entités concernées.

D'un point de vue de la validité externe, ces résultats sont comparables à ceux observés dans d'autres pays africains, notamment au Cameroun (Tchapnga, 2016) et en Tunisie (Lassoued & Abdelmoula, 2015), où les dirigeants des PE utilisent peu l'information comptable à des fins de pilotage, préférant se limiter à la satisfaction des exigences fiscales ou administratives.

Malgré la pertinence théorique du SMT comme outil d'intégration progressive vers la formalisation, son impact reste limité dans la réalité des PE. Cela s'explique notamment par un manque de formation, des pratiques peu standardisées, et une faible valorisation interne de l'information comptable, rejoignant ainsi les critiques exprimées par Khoury (2018) sur les écarts entre normes et pratiques dans l'espace OHADA.

L'analyse qualitative des données issues des entretiens révèle des tendances convergentes sur l'usage et la portée de l'information comptable dans les PE. De manière générale, les résultats permettent de valider ou non les propositions formulées.

Les résultats montrent que la majorité des dirigeants de PE utilisent le SMT avant tout pour répondre aux obligations fiscales, avec une faible exploitation stratégique de l'information générée. Cette tendance confirme partiellement la P2, dans la mesure où certains dirigeants ne mobilisent les données comptables que pour des besoins fiscaux, mais d'autres, accompagnés par des CGA, en font un usage plus structuré pour des décisions de gestion.

Par ailleurs, l'organisation comptable interne reste très déficiente : absence de procédures formalisées, documentation lacunaire, et enregistrements partiels. Ces constats valident pleinement la P1, démontrant une tenue non exhaustive de la comptabilité, en accord avec les constats de Bampoky (2013).

Concernant l'accès au financement, la P3 est clairement rejetée. Aucun cas ne montre une relation directe entre la bonne tenue du SMT et l'obtention de crédits. Cette proposition est infirmée par les entretiens avec les dirigeants qui indiquent que les banques ne considèrent pas l'information issue du SMT comme suffisamment fiable ou structurée, rejoignant les constats de Dieng (2018).

La P4 est largement validée. Tous les cabinets et CGA interrogés soulignent que l'information issue du SMT est essentielle pour assurer la conformité fiscale, faciliter les déclarations, et éviter les sanctions. Cette proposition est donc confirmée et soutenue par les données empiriques.

Enfin, la P5 est également validée : les difficultés rencontrées par les CGA et cabinets comptables pour obtenir des pièces justificatives ou mettre à jour les écritures comptables confirment la mauvaise organisation interne des PE, comme le décrit Keudjo & Doriane (2013).

Ces validations différencieront que l'information SMT joue un rôle, certes limité, mais réel dans les pratiques décisionnelles des PE, essentiellement sur le plan fiscal. Une mobilisation stratégique de cette information nécessiterait

un accompagnement renforcé et une formalisation accrue des procédures internes.

3.3. Retombées théoriques et pratiques

Sur le plan théorique, cette étude enrichit les travaux sur la qualité perçue de l'information comptable en contexte africain, en mettant en évidence l'écart entre la conception normative du SMT et son usage réel. Elle confirme également la nécessité d'intégrer des dimensions organisationnelles et culturelles dans l'évaluation de la pertinence comptable.

D'un point de vue pratique, les résultats plaident pour une politique de sensibilisation et de formation des dirigeants de PE sur l'importance d'une comptabilité organisée et documentée. Ils soulignent également le besoin de renforcer l'accompagnement des structures comme les CGA, afin de garantir la production d'une information plus utile à la décision.

3.4. Limites de l'étude

La principale limite réside dans le caractère qualitatif et exploratoire de l'enquête, fondée sur un échantillon restreint. Les résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble des PE. De plus, certaines réponses peuvent avoir été biaisées par des effets de désirabilité sociale. Toutefois, les convergences de discours observées renforcent la validité des constats.

Cette étude ouvre ainsi des perspectives de recherches futures, notamment des investigations quantitatives à plus grande échelle pour mesurer la corrélation entre organisation comptable et qualité décisionnelle dans les PE soumises au SMT.

4. Conclusion

L'étude analyse l'efficacité du Système Minimal de Trésorerie (SMT) dans les petites entités (PE) d'Afrique de l'Ouest, surtout au Sénégal. Elle révèle, via des entretiens, des difficultés telles qu'une faible culture comptable, une organisation interne peu structurée et un usage principalement administratif de l'information comptable. Toutefois, certaines PE commencent à s'en servir pour leur gestion. L'étude recommande une meilleure formation des dirigeants, la formalisation des procédures et l'adaptation du SMT aux réalités locales. Elle suggère aussi d'étendre les recherches avec des approches quantitatives et dans d'autres régions.

Bibliographie

- Bampoky, B. (2013). Comment assurer une information financière de qualité sous le système comptable OHADA ? Dans *Comptabilité sans Frontières: The French Connection* (pp. 1-14). HAL.
- Bampoky, B. (2013). Les obstacles à une information financière fiable dans le système comptable OHADA. *Revue Ouest Africaine de Sciences Économiques et de Gestion*, 6(2), 1-14.
- Bampoky, B. (2018). La perception du processus de normalisation OHADA au Sénégal. *Vie & Sciences de l'entreprise*, 206, 141-159.
- Bampoky, B. (2019). Les difficultés de normalisation comptable dans l'espace OHADA. *ACCRA*, 5, 25-59.
- Beldi, A., Walid, C., & Wacheux, F. (2006). L'utilisation de l'information comptable par les managers : Proposition d'une grille d'analyse fondée sur la théorie de la structuration. *Comptabilité, Contrôle, Audit*, [CD-ROM], 1-28.
- Berthelot, S., McGraw, E., & Coulmont, M. (2004). Systèmes comptables et prise de décisions : Une étude empirique auprès des petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick. *Revue de l'Université de Moncton*, 35(1), 147-163.
- Casta, J.-F. (2012). Théorie positive de la comptabilité. Dans *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit* (pp. 1393-1402). Economica.
- Charmes, J. (1987). Débats actuels sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 28(112), 855-875.
- Degos, J.-G. (2005). Évaluer l'information comptable pour anticiper la valeur financière des actions. *La Revue du Financier*, 27(156), 16-26.
- Dieng, O.-T. (2018). Le dirigeant de PME face à l'information comptable : une étude empirique au Sénégal (Mémoire de master). USEK.
- Djongoue, G. (2015). Qualité perçue de l'information comptable et décisions des parties prenantes (Thèse de doctorat en sciences de gestion). Université de Bordeaux.
- Fillol, C. (2006). L'émergence de l'entreprise apprenante et son instrumentalisation : études de cas chez EDF (Thèse de doctorat). Université Paris Dauphine.
- Gagnon, J., Lapierre, J., Gagnon, M. P., Lechasseur, K., Dupéré, S., Gauthier, M., et al. (2016). Processus de transfert et d'appropriation des savoirs

- d'étudiantes en sciences infirmières et de milieux de soins africains : une étude de cas multiples. *Recherche en soins infirmiers*, 124, 53-74.
- Hoarau, C. (2003). Place et rôle de la normalisation comptable en France. *Revue française de gestion*, 33-47.
- Jerman, L., & Sponem, S. (2018). Définition(s) comptable(s) de la performance : Une étude du travail de présentation et d'exploitation des directeurs financiers (Rapport pour l'Autorité des normes comptables). HEC Montréal.
- Keudjo, P., & Doriane, G. (2013). L'image fidèle de l'entreprise en droit comptable OHADA (Mémoire de master en droit des affaires et de l'entreprise). Cameroun.
- Khoury, P. (2018). Première application du SYSCOHADA révisé en 2018 : y réfléchir à deux fois ! [Article]. <https://doi.org/> (si disponible)
- Khoury, P. (2014). Réflexions sur les enjeux techniques, culturels et juridiques de la réforme du Syscoa [Article]. <https://doi.org/> (si disponible)
- Koffi. (2020). Revue du contrôle de la comptabilité et de l'audit, 4(1), 202.
- Koumagnanou, K. (2018). La pertinence de l'information comptable pour la prise de décision au sein des entreprises de petite taille. *Revue Sciences économiques et de gestion (CAMES)*, 1(2), 1.
- Lassoued, K., & Abdelmoula, I. (2008). Les déterminants des systèmes d'information comptables dans les PME : une recherche empirique dans le contexte tunisien. IHEC de Tunis.
- Maria, D.-C.-F.-G.-A. (2004). Utilisation de l'information comptable dans le processus de prise de décision de l'entreprise. *Normes et Mondialisation*. HAL.
- Mbengue, A.-B. (2017). De la pertinence informationnelle des chiffres comptables publiés par les sociétés cotées sur les bourses d'Afrique de l'Ouest (B.R.V.M et Ghana Stock Exchange). Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal).
- Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldaña, J. (2013). *Qualitative data analysis: A methods sourcebook* (3rd ed.). Sage Publications.
- Munier, B.-C. (2014). Logistique, chaîne logistique et SCM dans les revues francophones de gestion : quelle dimension stratégique ? Communication présentée à la XXIIIème conférence de l'Association Internationale de Management.

- Nganga, F., & Wanda, R. (2020). Le SYSCOHADA révisé à l'épreuve de transparence des entreprises : une étude exploratoire en contexte camerounais. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(2), 1053-1077.
- Ngantchou, A. (2011). Le Système Comptable OHADA : Une réconciliation des modèles «européen continental» et «anglo-saxon»? *Comptabilité - Contrôle - Audit*, 17, 31-53.
- Ngantchou, A. (2009). Le Système Comptable OHADA : Une réconciliation des modèles «européen continental» et «anglo-saxon». *Revue Cairn.info*, 3(17), 31-53.
- Royer, I., et al. (2019). La quantification des données qualitatives : intérêts et difficultés en sciences de gestion. [Document de travail].
- Tayeb, C. (2018). Impact de l'information comptable sur la prise de décision stratégique : Cas de l'unité de transformation d'aluminium du groupe d'entreprises des emballages métalliques (E.M.B) Gué de Constantine. *Revue des études humaines et sociales -A/ Sciences économiques et droit*, 20, 3-13.
- Tchapnga, J., & Kamdem, D. (2016). Rationalité du management et information comptable et financière dans les entreprises en Afrique : une étude empirique du cas camerounais. Communication présentée à la 1ère Journée d'Étude Africaine en Comptabilité et Contrôle, Colloque de Dakar.
- Tchapnga, J. (2016). Information comptable et financière et efficience du système de gestion des entreprises en Afrique : application à un échantillon de PME camerounaises (Mémoire de recherche). Université Clermont-Ferrand.
- Tchapnga, J. (2016). Information comptable et financière, et financement des organisations sans but lucratif (OSBL) en Afrique : le cas du GBU camerounais. ST-AIMS 11 : Management en Afrique.
- Walid, C. (2008). Étude des rôles de la comptabilité de gestion pour les managers : le cas d'un grand groupe automobile. Dans *La comptabilité, le contrôle et l'audit entre changement et stabilité* (pp. 1-42). HAL.

Remerciements

J'exprime ma profonde gratitude à mes deux directeurs de recherche, les Professeurs Mouhamed El Bachir Wade et Boniface Bampoky, pour leur encadrement rigoureux. Je remercie également les chefs d'entreprises, experts-

comptables et membres des CGA ayant participé aux entretiens. Une mention spéciale est faite à l'équipe du laboratoire FOCSS pour son dynamisme, ainsi qu'au Professeur Abdou Karim Faye pour son soutien constant. Enfin, j'adresse mes remerciements à ma famille en Espagne et aux professeurs et membres de l'université de Santiago pour leur accueil chaleureux et leur bienveillance. Merci à toutes et à tous.

Cet ouvrage collectif propose une analyse rigoureuse et accessible des grands enjeux contemporains de l'Afrique de l'Ouest à partir d'études de cas situées au Sénégal et au Niger. Issu d'une collaboration académique internationale entre le Groupe ANTE de l'Université de Santiago de Compostela et plusieurs universités africaines, il réunit des recherches menées par des doctorants dans le cadre du programme Erasmus+, associant mobilité académique et production scientifique.

Structuré en trois parties — Transformations environnementales et territoriales au Sénégal ; Éducation, culture et construction sociale au Niger ; Sécurité, gouvernance et prise de décision — le volume aborde des thématiques telles que le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, les dynamiques éducatives et culturelles, l'insécurité dans les zones frontalières ou encore l'adaptation des cadres normatifs aux réalités locales.

Par son approche interdisciplinaire, l'ouvrage met en dialogue des problématiques locales et des débats globaux liés au développement durable, à la gouvernance et à la cohésion sociale, tout en valorisant les savoirs locaux et les capacités d'innovation des communautés étudiées.

